

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Théologie de la libération Le soufre de la souffrance

Mardi, à Santiago du Chili. Dans la rue, des manifestants conspuent la dictature. Des coups de feu claquent. Dans un appartement d'un quartier pauvre, un prêtre s'effondre. Tué net.

Une mort symbole de la violence qui, dans de trop nombreuses nations du tiers monde, domine plus que le droit les rapports sociaux.

Violence spectaculaire de la répression, mais aussi, plus sournoise, de l'oppression quotidienne, de l'injustice, de la misère et de la faim.

Un constat qui, depuis plus de dix ans, a poussé un certain nombre de prêtres d'Amérique latine, puis d'Afrique et d'Asie, à s'interroger sur leur rôle et leur place dans ces sociétés conflictuelles. Une remise en cause fondamentale qui les a souvent conduits à explorer des voies peu orthodoxes dans leur quête d'une réponse à leur interrogation. Au point d'inquiéter le Vatican.

Vendredi, alors qu'à Santiago une messe populaire rendait hommage au Père Jarlan, à Rome le franciscain brésilien Leonardo Boff comparaisait devant la Congrégation pour la doctrine de la foi, afin d'y défendre ses thèses sur la «théologie de la libération», contenues notamment dans son ouvrage «L'Eglise: charisme et pouvoir».

Au centre des débats, l'utilisation par les tenants de l'Eglise des pauvres de la dialectique marxiste dans leurs analyses de la situation du tiers monde.

Une démarche qui, pour le Vatican, sent évidemment le soufre. Et cela d'autant plus que, venant de l'Est, Jean Paul II a surtout, lui, fait l'expérience de l'oppression communiste.

Entre autres griefs, l'utilisation parfois un peu trop exclusive du message libérateur du Christ comme support à la lutte des peuples d'Amérique latine pour leur émancipation est considérée comme réduisant dangereusement le contenu du christianisme à une situation historique limitée.

De même, le maniement du concept de la lutte des classes fait craindre une révolte de l'Eglise des pauvres contre la hiérarchie, considérée dans cette optique comme l'Eglise des riches.

A son interlocuteur, le cardinal Ratzinger, Leonardo Boff a probablement répété que lui et ses amis n'avaient jamais cherché dans le marxisme une philosophie, mais un simple outil d'analyse, et que leurs thèses ne se voulaient pas une alternative à la théologie traditionnelle, mais visaient à son élargissement.

Page 2 Roland GRAF

Détournement d'un avion iranien sur l'Irak Bagdad accorde asile aux pirates

Le gouvernement irakien a accepté d'accorder l'asile politique à un lieutenant de police iranien et aux quatre membres d'une famille iranienne qui ont détourné sur l'Irak un Boeing 727 d'Iran Air après des escales à Bahrein et au Caire. Les pirates de l'air ont relâché hier matin leurs 69 otages (passagers et équipage) avant de se rendre aux autorités irakiennes.

Le Boeing détourné samedi matin durant un vol intérieur vers Bahrein, puis le Caire, a atterri hier matin en Irak, en un lieu qui n'a pas été révélé. Puis un avion irakien transportant du personnel médical a ensuite ramené les passagers et les membres d'équipage à Bagdad.

Les auteurs de ce nouveau détournement d'avion iranien, le sixième en l'espace de sept semaines, ont tenu une conférence de presse à Bagdad après avoir libéré leurs otages et s'être rendus aux autorités irakiennes.

Le lieutenant de police a déclaré, selon l'agence irakienne Ina, qu'avec l'aide d'un ami décorateur qu'accompagnaient son épouse et ses deux enfants, il s'était rendu maître de l'avion samedi matin peu après son décollage de Bandar Abbas. L'appareil effectuait la liaison Tchah Bahar - Téhéran via Bandar Abbas. Il a indiqué qu'il avait forcé la porte de la cabine de pilotage et tiré un coup de feu.

Selon lui, personne n'a été blessé. Toutefois, on avait indiqué de sources informées à Manama que le mécanicien du Boeing avait été grièvement blessé. De

même au Caire, le pilote avait demandé une ambulance, affirmant qu'il y avait six blessés et qu'une femme était sur le point d'accoucher, selon des sources sûres.

Le pirate a précisé que lui et son ami étaient membres du mouvement de résistance nationale iranienne dirigé par le dernier premier ministre du chah, M. Chapour Bakhtiar, qui vit en exil à Paris.

Dans une déclaration à l'AFP, M. Bakhtiar a rejeté toute responsabilité dans ce détournement et condamné les actes de terrorisme «en particulier les détournements d'avion». Il a toutefois estimé qu'il fallait faire preuve de compréhension en raison de la situation en Iran.

Page 2

A Haïfa

Une souris dans le prétoire

La vue soudaine d'une souris au beau milieu d'un prétoire, a fait perdre vendredi toute retenue à un procureur de la République israélien, Mme Edith Golan: poussant un cri d'horreur, elle a franchi la barre d'un bond pour se réfugier dans les bras de l'avocat de la défense.

Le président du Tribunal de première instance de Haïfa a alors interrompu la séance pour demander à Mme Golan la raison qui l'avait conduite à cesser brutalement son réquisitoire pour aller se blottir contre l'avocat. La voix tremblante, Mme Golan a expliqué qu'une souris lui était passée entre les jambes. (afp)

Relations Est-Ouest: nouveau coup de froid

Le Bulgare Jivkov annule sa visite en RFA

La crise Est-Ouest a connu une nouvelle étape, avec l'annulation, par le président bulgare Todor Jivkov, de sa visite prévue en RFA et la publication à Moscou d'un communiqué de l'agence Tass selon lequel les relations entre l'URSS et les Etats-Unis n'ont jamais été aussi mauvaises.

L'annulation de la visite de M. Jivkov fait suite au report de la visite à Bonn de M. Erich Honecker, dirigeant de la République démocratique allemande, soumis aux pressions croissantes du Kremlin.

En annonçant la décision du chef de l'Etat bulgare, le porte-parole du gouvernement ouest-allemand a exprimé les regrets des autorités de la RFA, affirmant que le «dialogue politique est particulièrement important, notamment par des temps difficiles».

«Dans l'intérêt de la paix et de la stabilité en Europe, le gouvernement ouest-allemand réitère sa proposition de dialogue et de coopération avec les Etats de l'Europe centrale et de l'Est», a précisé le porte-parole.

De source proche du gouvernement de Bonn on assure que la Bulgarie a établi

un lien entre l'annulation de la visite de son président et l'installation des missiles de croisière et «Pershing 2» en Europe occidentale ainsi que la dimension des manoeuvres militaires de l'OTAN, condamnées par Moscou.

De même source on ajoute que la décision de M. Jivkov reflétait le «véritable contexte» de l'ajournement de la visite de M. Honecker, que certains membres de l'opposition en RFA avaient imputé au gouvernement du chancelier Helmut Kohl.

Les responsables ouest-allemands rappellent que M. Mikhail Gorbatchev,

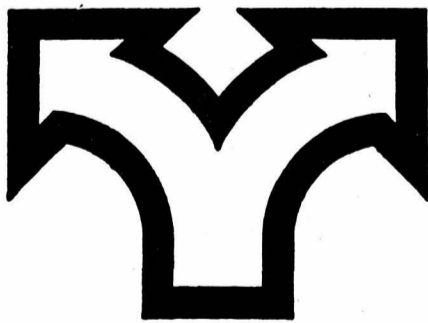
membre du bureau politique du PCUS et considéré comme le numéro deux de la hiérarchie du Kremlin, était arrivé à Sofia vendredi dernier.

La raison officielle invoquée par la RDA pour le report de cette visite historique a été la controverse qu'elle avait suscitée à Bonn.

Selon les diplomates occidentaux à Moscou et à Berlin-Est, M. Honecker semble avoir cédé avec beaucoup de réticence aux pressions du Kremlin, qui désapprouvait le rapprochement inter-allemand à un moment de «froid» entre l'Est et l'Ouest.

Cette position a d'ailleurs été encore une fois illustrée par le texte publié hier par le service en langue anglaise de l'agence Tass, qui affirme entre autres que la course aux armements risque de devenir incontrôlable. (reuter)

Energie: l'enjeu et les positions



VOTATIONS FÉDÉRALES 22-23 SEPTEMBRE 1984

Pour la quatrième fois en un peu plus de cinq ans, le peuple suisse est appelé à se déterminer sur la politique énergétique, le 23 septembre. Deux initiatives lui sont soumises, lancées il y a quatre ans par plusieurs associations écologistes. La première, dite «initiative antiatomique» vise à interdire la construction de toute nouvelle centrale nucléaire. Il ne serait pas possible, non plus, de remplacer les cinq existantes aujourd'hui, dès leur «mort» technique, dans trente ou quarante ans. La seconde, dite «initiative énergétique», propose des mesures pour économiser l'énergie. Sa mise en pratique devrait alors éviter le recours au nucléaire. L'initiative prévoit aussi une taxe sur l'énergie, dont l'importance devrait être fixée par une loi, exposée au référendum. Les posi-

tions des autorités sont connues: tant pour le Conseil fédéral que pour les Chambres, les deux textes soumis doivent être rejetés. Aujourd'hui, «L'Impartial» ouvre le dossier. Par une série d'articles, nous présenterons les textes, la situation actuelle et l'enjeu, résumé par un tableau de dix questions, ouvertes sur les réponses des «pour» et des «contre». Trois interviews de personnalités neuchâtoises «pour» les deux ini-

tatives, «contre» les deux, et, enfin, partagée entre le «non» à la première et le «oui» à la seconde, mettront en lumière les arguments exposés durant la campagne. Quelques points de repères seront également livrés, qui devraient - et c'est la moindre des choses pour un tel sujet énergétique! - permettre au citoyen placé devant l'urne de faire son choix en étant au courant. (P. Ts)

LIRE EN PAGE 4

Voilà un couple d'abstentionnistes qui n'a aucun problème d'énergie!



M

météo

Jura, Plateau et Alpes: le ciel sera nuageux et des averses se produiront. La limite des chutes de neige s'abaissera jusque vers 1800 mètres. De brèves éclaircies se développeront, surtout en plaine. La température sera voisine la nuit de 9 degrés et de 15 l'après-midi. Les vents souffleront modérés à forts d'ouest, puis du nord-ouest.

Evolution probable jusqu'à vendredi: au nord, demain et mercredi nébulosité changeante, belles éclaircies mais encore quelques pluies éparses. Jeudi et vendredi assez ensoleillé et plus chaud, passages nuageux dans l'est. Au sud: ciel parfois nuageux mercredi, à part cela en général ensoleillé.

Lundi 10 septembre 1984
37e semaine, 254e jour
Fête à souhaiter: Inès

	Lundi	Mardi
Lever du soleil	7 h. 03	7 h. 04
Coucher du soleil	19 h. 54	19 h. 52
Lever de la lune	20 h. 26	20 h. 42
Coucher de la lune	6 h. 51	7 h. 55

S

sommaire

SPORTS

FOOTBALL. - La série continue pour le FC Le Locle; forfait de Philippe Perret pour Oslo.

CYCLISME. - Un Suisse en jaune au Tour de l'Avenir.

AUTOMOBILISME. - Niki Lauda vers son troisième titre mondial en F 1.

HOCKEY SUR GLACE. - Le HC La Chaux-de-Fonds encore victorieux aux Mélèzes.

TENNIS. - Navratilova reine de Flushing Meadows.

Lire en pages 7, 9, 11, 13 et 14

R

région 2e cahier

A La Chaux-de-Fonds
La visite
des cousins de
Winterthour

PAGE 15

Tonification musculaire - Sauna - Solarium
Relaxation

Pour une nouvelle approche de la beauté en santé
Nos traitements efficaces:
Peau d'orange (cellulite)
Embonpoint avec gymnastique personnalisée + sauna + massages amincisants aux essences naturelles
Nettoyage de peau + peeling végétal + teinture cils + épilation

CTMR 2000

Pod 2000 Léopold-Robert 12
Tél. 039/23 70 71 La Chaux-de-Fonds

Heures d'ouverture (sans interruption):
Sur rendez-vous lundi-vendredi 9 h. - 21 h.
22603

MONDE

E

entre autres

Qu'importe

Yilmaz Guney s'est éteint.
Ce cinéaste turc d'origine kurde, plusieurs fois condamné dans son pays en raison de ses activités politiques, a su allier pellicule et militantisme en une parfaite symbiose.

Sa sensibilité a dressé un portrait féroce de la réalité turque d'aujourd'hui et de son lot quotidien - droits de l'homme violés, torture, vexations subies par les Kurdes - mieux que n'importe quelle logorrhée verbale politique.

L'image a suppléé au discours (à ce type de discours?) en montrant les étroites limites.

«Aucun film n'a la capacité de résoudre quoi que ce soit», a-t-il déclaré un jour.

Critique d'un régime, d'une situation, mais critique également de soi et de son action. Militantisme lucide.

Là réside la force de Guney, conscient des frontières de son art, et des siennes propres.

L'homme est mort. Qu'importe. La puissance de son cri a porté jusqu'aux confins de l'Anatolie.

Pascal-A. BRANDT

Couvre-feu à Hyderabad, arrestations à Chandigarh Nouveaux troubles en Inde

L'armée a pénétré dimanche dans la ville d'Hyderabad, capitale de l'Andhra Pradesh, où un couvre-feu a été instauré après de nouvelles émeutes, rapporte l'agence indienne PTI.

Quatre personnes au moins sont mortes et 50 autres blessées. Selon la police, des boutiques et des maisons appartenant à des musulmans ont été attaquées pendant une procession hindoue en l'honneur du dieu éléphant «Ganesh».

Cette nouvelle flambée de violence précède les élections pour le renouvellement du Parlement local, demain à Hyderabad.

Le 16 août dernier, le ministre principal de l'Etat, M. Rama Rao, avait été évincé sous le prétexte qu'il ne disposait plus de la majorité au Parlement, et

avait été remplacé par M. Bhaskara Rao. Son limogeage avait provoqué de violentes émeutes dans l'ensemble de l'Inde, l'opposition accusant le premier ministre Mme Indira Gandhi d'avoir orchestré cette éviction à des fins électorales.

Par ailleurs, à Chandigarh, capitale de l'Etat du Pendjab, la police a arrêté un millier de personnes et a renforcé les mesures de sécurité afin d'empêcher une manifestation d'agriculteurs, a rapporté la radio All-India-Radio.

Les militaires argentins avaient fourni Licio Gelli en faux passeports

Un ancien prisonnier politique argentin a affirmé avoir reçu l'ordre, à l'époque de la dictature militaire, de fabriquer cinq faux passeports qui ont, selon lui, aidé Licio Gelli, le grand maître de la Loge maçonnique italienne P-2, à s'enfuir de Suisse il y a un an.

Dans un récit publié hier par l'hebdomadaire britannique The Sunday Times, Victor Melchor Basterra, péroniste «disparu» en août 1979 et détenu pendant plusieurs années à l'Ecole mécanique de la marine argentine à Buenos Aires, assure qu'en 1982, on lui a ordonné de falsi-

fier cinq passeports, chacun avec des noms différents mais portant tous une même photographie: celle de Gelli, qui était alors en prison en Suisse.

«Personne ne m'a expliqué pourquoi, cela faisait seulement partie des nombreuses choses qu'ils me donnaient à faire», déclare Basterra en expliquant qu'il a survécu grâce à son affectation au Département «documentation» de l'Ecole navale, connue pour avoir abrité une prison clandestine et un centre de torture à l'époque de la «sale guerre» en Argentine, à la fin des années 1970.

Des magistrats italiens envisagent de se rendre à Buenos Aires pour interroger cet homme, indique le Sunday Times qui rappelle les liens entre Gelli et l'amiral Emilio Massera, ancien chef de la marine argentine et dont le nom figure, aux côtés d'autres personnalités argentines, sur la liste des membres de la loge secrète P-2. (afp)

En bref

● WAKEFIELD. - Le décès hier de deux vieillards porte à 26 morts le bilan de l'épidémie d'empoisonnement alimentaire qui sévit dans un hôpital psychiatrique du nord de l'Angleterre.

● EDMIBOURG. - La direction des charbonnages britanniques et les syndicats de mineurs ont repris hier leurs négociations pour tenter de mettre fin à une grève qui dure depuis plus de six mois.

● ISLAMABAD. - Un coopérant français a été tué samedi matin de trois balles dans la poitrine, à Peshawar, au Pakistan.

● MOSCOU. - Le prédicateur américain Billy Graham est arrivé hier à Moscou pour une tournée de douze jours en Union soviétique.

● BUDAPEST. - Malgré la pénurie générale de main-d'œuvre, certaines régions de Hongrie sont atteintes par le chômage en raison de la rationalisation accrue de la production.

● MARIJA BISTRICA. - Plus de 150.000 pèlerins venus de toute la Yougoslavie se sont rassemblés hier dans la petite ville de Marija Bistrica, près de Zagreb, pour assister au 1300e anniversaire de l'Eglise catholique croate.

● PARIS. - Réuni à Paris, le comité directeur du Parti socialiste français a réaffirmé son soutien au nouveau gouvernement mais s'est inquiété de l'évolution du parti communiste, de plus en plus critique vis-à-vis des socialistes.

Détournement d'un avion iranien sur l'Irak

Page 1

Le Boeing 727 avait été détourné samedi matin avec 123 personnes à bord, dont neuf membres d'équipage. L'appareil s'est posé successivement aux aéroports de Manama (Bahrein) et du Caire où il avait fait le plein de carburant.

Au Caire, après que le pilote eut demandé une ambulance et que les portes de l'avion eurent été ouvertes pour descendre les blessés, 52 passagers ont alors pris la fuite. Ils devaient être rapatriés du Caire hier en fin de matinée.

Ce détournement d'un avion iranien est le sixième en l'espace de sept semaines. C'est notamment le troisième appareil iranien détourné sur l'Irak, en guerre avec l'Iran depuis quatre ans, en l'espace de douze jours. Le 28 août, un Airbus transportant 206 personnes avait été détourné par deux jeunes gens qui avaient trouvé refuge en Irak. Le 30 août, deux officiers iraniens avaient demandé asile à Bagdad après avoir gagné l'Irak à bord de leur Phantom F-4. (afp)

Auteur de «Yol» et du «Troupeau»

Décès du cinéaste turc Yilmaz Guney

Yilmaz Guney, cinéaste turc qui avait obtenu la Palme d'Or à Cannes en 1982 pour «Yol» (Le chemin), est décédé hier dans un hôpital parisien des suites d'une longue maladie à l'âge de 47 ans, a annoncé sa famille.

Yilmaz Guney souffrait d'un cancer de l'estomac.

«Le mur», réalisé notamment avec le soutien du Ministère de la culture, est le dernier film de Yilmaz Guney. Sorti en 1983, le film, tourné en France - où Guney s'était réfugié après avoir fui la Turquie fin 81 - a pour thème une révolte d'enfants dans des prisons turques, qui s'est réellement produite à Ankara en 1975. (Yilmaz Guney a été officiellement déchu de sa nationalité turque en janvier 1983).

«Comme pour mes films précédents, déclarait alors le cinéaste, notamment «L'espoir», «Le troupeau», «Yol», «Le mur» parle de la réalité de la vie.»

D'origine kurde, Guney a milité pour l'extrême-gauche turque et passe de nombreuses années en prison, d'où il a poursuivi ses activités cinématographiques en donnant des directives à de proches collaborateurs: «Yol» (1975, réalisé grâce à Serif Goren), «Le troupeau» (1978), «L'ennemi» et «La fête» (1979). L'ensemble de son œuvre - une vingtaine de films - reflètera et stigmatisera d'ailleurs l'univers carcéral et la répression dans la société turque. (ap)

Chili: dernier hommage au père Jarlan

Des centaines de Chiliens se sont rassemblés à l'aéroport de Santiago pour un dernier hommage au père André Jarlan, abattu mardi par balle, et dont le corps devait être rapatrié hier en France.

Au moment où l'avion transportant le cercueil décollait de Santiago, le général Augusto Pinochet assistait à une cérémonie funéraire en l'honneur du lieutenant Julio Briones également tué durant les deux jours de «protesta» qui ont coûté la vie à neuf personnes.

Les autorités militaires ont par ailleurs imposé de nouvelles restrictions à la presse chilienne, lui inter-

disant notamment la publication de photos des manifestations antigouvernementales.

Le prêtre qui partageait la maison du père Jarlan dans le quartier populaire de la Victoria à Santiago a déclaré que le prêtre français avait été tué par des balles tirées par la police mais cette dernière a nié toute responsabilité.

Mgr Guy Deroubaix, évêque de Saint-Denis et président de la Commission épiscopale France-Amérique latine, a célébré vendredi à la cathédrale de Santiago une messe populaire en l'honneur du père Jarlan à laquelle des milliers d'habitants de la Victoria ont assisté. (reuter)

Rapport du secrétaire général de l'ONU M. de Cuellar très pessimiste

Certaines parties de la société commencent à ressembler à un «camp armé» et la vie générale pourrait être menacée, affirme le secrétaire général des Nations Unies dans un rapport préparé pour la prochaine assemblée générale de l'ONU.

«Notre société devient dans certains secteurs un camp armé. L'ordre, la civilité et même la vie publique sont gravement menacées» écrit M. de Cuellar dans ce texte, publié au cours du week-end.

«Il ne suffit pas de condamner et de tenter de contrôler ces actes. L'attention doit être apportée sur les manières de les résoudre et leurs causes.»

Le secrétaire général de l'ONU critique également les Etats-Unis et l'Union soviétique pour ne pas faire grand-chose pour mettre fin à la course aux armements et promouvoir la paix. «Il doit y avoir une amélioration notable du climat

international si on veut un progrès réel dans les négociations sur l'armement» a-t-il dit.

Il a aussi exprimé son inquiétude devant «la violence politique y compris les enlèvements, les assassinats, et les attentats».

«Le maintien de la paix est l'une des innovations les plus réussies des Nations Unies», estime M. de Cuellar qui souligne toutefois que cette technique ne peut pas toujours être utilisée en raison de la division régnant au sein des membres du Conseil de sécurité. (ap)

● COLMAR. Les conseillers régionaux d'Alsace ont rejeté les projets gouvernementaux visant à enterrer dans le sol alsacien des déchets de potassium qui jusqu'ici étaient jetés dans le Rhin.

Jean Paul II au Canada

La police craint un attentat

Le pape Jean Paul II est arrivé hier à Québec où il entame un voyage de 12 jours au Canada.

Les cloches des églises ont sonné à toute volée dans la vieille ville tandis que le souverain pontife s'agenouillait pour baiser le sol à l'aéroport de Québec.

5000 policiers s'étaient déployés dans la ville, où des mesures de sécurité extrêmement rigoureuses avaient été prises. Les bouches des égouts avaient été scellées et les boîtes à lettre enlevées sur le trajet que devait emprunter la «papamobile».

Les craintes d'attentat ont été renforcées après l'explosion d'une bombe à la gare de Montréal lundi dernier, qui avait fait trois morts. Des responsables cana-

diens ont reçu des lettres de menace à l'encontre du pape.

Les hélicoptères jaunes de la police survolaient la forteresse où des milliers de personnes s'étaient massées derrière des barrières pour apercevoir le pape.

Le pape a déclaré à son arrivée: «Dans ce grand pays qu'est le Canada, c'est à Québec que je commence mon pèlerinage et je suis très heureux de le faire. Je salue Québec, première église de l'Amérique du nord».

L'explorateur français Jacques Cartier, arrivé au Québec il y a 450 ans, avait planté une croix dans la terre en débarquant et déclaré que ce pays était une nouvelle France.

La moitié des 11,4 millions de catholiques canadiens vivent à Québec. Un sondage publié dans un journal de fin de semaine indique qu'une majorité des

catholiques québécois s'opposent à la position du Pape sur la contraception. Une large majorité se prononce également en faveur du mariage des prêtres.

(reuter)

L'état de santé de Dali s'aggrave

L'état de santé du peintre surréaliste espagnol Salvador Dali, qui a subi vendredi une greffe de la peau après s'être brûlé, s'est aggravé hier et les médecins de la Clinique «El Pilar» de Barcelone ont annoncé que l'artiste souffrait de difficultés respiratoires et qu'il avait un peu de fièvre. (reuter)

opinion

Page 1

Théologie de la libération

Le soufre de la souffrance

Des arguments qui n'ont certainement pas suffi à apaiser les craintes de Rome. Le fossé entre la conception militante des théologiens de la libération face à l'injustice et la doctrine sociale officielle d'une Eglise encore très eurocentriste, demeure béant.

Toutefois, le Vatican semble conscient qu'une trop grande rigidité de sa part risquerait de le couper de l'aile la plus dynamique de l'Eglise du tiers monde. Tout en attaquant la théologie de la libération le cardinal Ratzinger, a

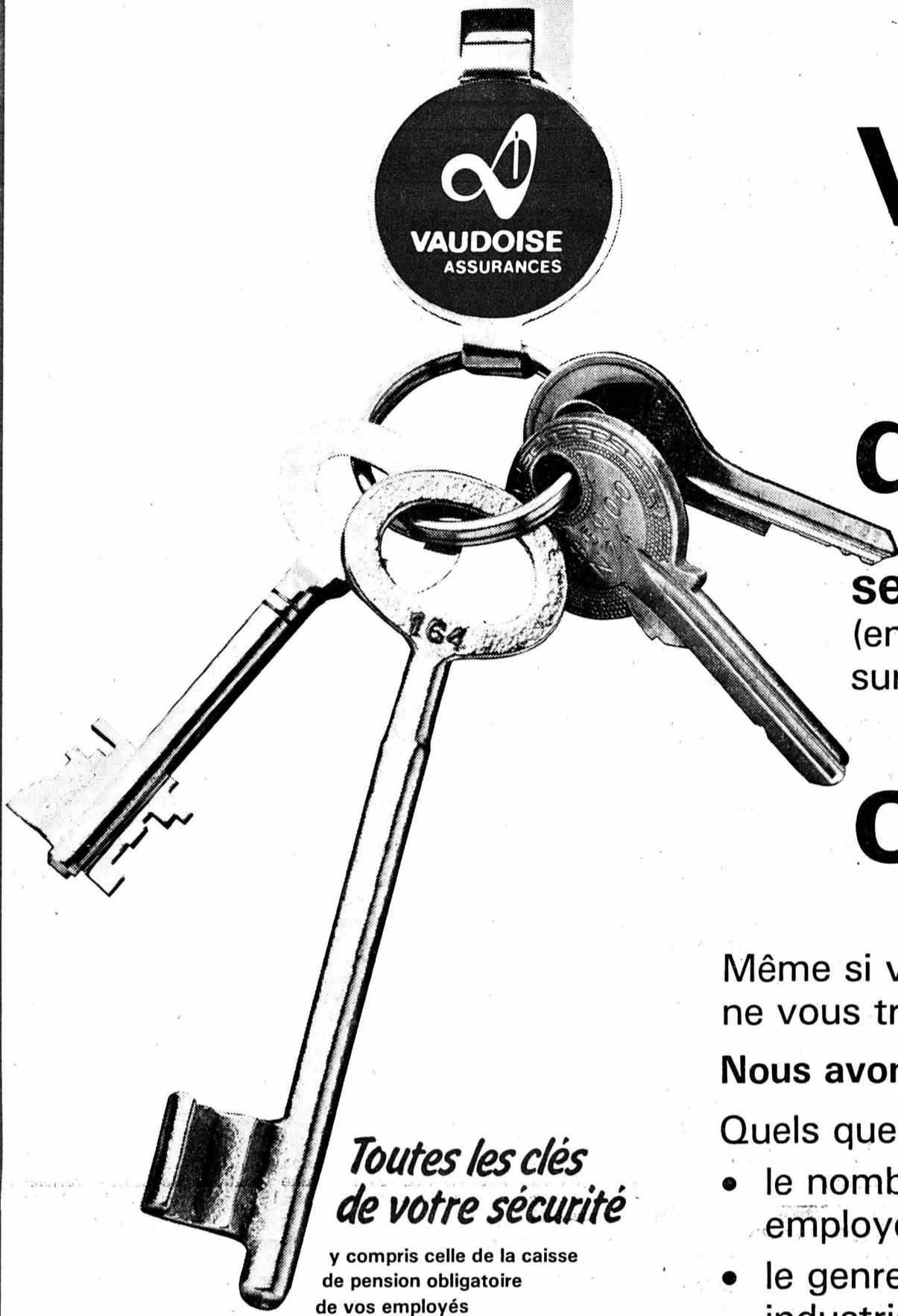
beaucoup insisté pour qu'on n'interprète pas ses critiques théologiques comme une approbation «même indirecte, qui serait donnée à ceux qui contribuent au maintien de la misère des peuples, à ceux qui en profitent, à ceux qui en prennent leur parti ou à ceux que cette mesure laisse indifférents...»

De son côté, Leonardo Boff, reconnaissant le «danger objectif que représente le marxisme pour la foi et la théologie», a admis que son utilisation a pu conduire à des «articulations malaisées, pas toujours heureuses, de la foi».

Entre les thèses des théologiens de la libération et les antithèses de la hiérarchie catholique, la synthèse ne semble donc pas encore totalement exclue.

Reste à savoir si, dans le tiers monde, cela empêchera les alchimistes de la répression de transformer les boulets rouges de l'ancien Saint-Office en balles de plomb.

Roland GRAF



Votre caisse de pension

sera, dès le 1^{er} janvier 1985,
(entrée en vigueur de la Loi fédérale
sur la prévoyance professionnelle)

obligatoire

Même si vous n'avez encore rien fait,
ne vous tracassez pas.

Nous avons la clé de votre problème.

Quels que soient

- le nombre, l'âge, la nationalité de vos employés,
- le genre de votre activité (commerce, industrie, artisanat, profession indépendante),
- le canton où vous l'exercez,

vous pouvez adhérer maintenant déjà à la

 **Fondation collective LPP**
VAUDOISE ASSURANCES

Cette solution **collective** vous donne, de façon sûre, simple et avantageuse, le moyen d'être en règle avec la Loi.

Mais, si vous préférez que votre entreprise ait sa Fondation **particulière**, sachez que nous tenons aussi à votre disposition des plans de prévoyance spécialement conçus et préparés en fonction de la LPP.

Pour en savoir davantage, utilisez ce coupon.

A envoyer sous enveloppe à **Fondation collective LPP**
VAUDOISE ASSURANCES
Place de Milan
1001 Lausanne

Entretien personnel

Je désire avoir la visite d'un conseiller à propos de la **Caisse de pension obligatoire**.

Veuillez me téléphoner au numéro

(...).....

Nom de l'entreprise

.....

Personne responsable

.....

Rue

.....

NP/Localité

.....

 **VAUDOISE**
ASSURANCES

1400 collaborateurs à votre service

SUISSE

Votations fédérales des 22 et 23 septembre Initiatives jumelles ou demi-sœurs?

Deux initiatives. L'une courte, claire et nette. Dite «anti-atomique», mais qui est intitulée «pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques». L'autre, trois fois plus longue, plus compliquée et qui laisse une large part à l'interprétation. Dite «énergétique» et qui s'appelle «pour un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement». Les deux textes ont les mêmes parents: une cinquantaine d'organisations écologistes. Mais ces initiatives sont-elles jumelles? Faut-il les adopter ou les rejeter les deux en bloc? Ou sont-elles demi-sœurs, la seconde mettant entre parenthèses le nucléaire? Une chose est sûre: comme en 1979, l'énergie nucléaire polarise le débat. Entre «pro» et «anti», y a-t-il place pour un débat «énergétique» raisonnable? Voici, à la lumière des textes soumis au vote, l'enjeu.

Pas besoin de chercher midi à quatorze heures pour expliciter l'initiative anti-atomique. A sa première ligne, elle annonce la couleur: «Aucune nouvelle centrale nucléaire ne pourra être mise en service sur le territoire de la Confédération». Deuxièmement: «Les centrales atomiques existantes ne seront plus remplacées». Actuellement, il y en a cinq - Reznau I et II, Mülheberg, Gösigen et, dès cet hiver, Leibstadt.

De notre réd. parl. à Berne:
Pierre THOMAS

Autres dispositions de l'initiative: interdiction de construire et d'exploiter des installations industrielles de production, d'enrichissement ou de retraitement de combustibles nucléaires. Les «lésés» actuels n'existent tout simplement pas! Tant il est vrai que la peti-

tesse de la Suisse rend irréalistes de telles installations... à moins de trouver un gisement d'uranium digne de ce nom, chose tout aussi improbable. Enfin, seuls les déchets radioactifs produits en Suisse peuvent être déposés dans les installations indigènes de stockage intermédiaire ou définitif. C'est une précaution. Mais là encore, aucun projet précis n'est visé.

L'initiative répond donc à une unité de matière quasi monolithique. On ne demande ni plus, ni moins, au peuple suisse, de classer le dossier nucléaire. Et définitivement dans les toutes premières décennies du deuxième millénaire de notre ère.

DISCUSSION

Tout autre est le ton de la seconde initiative. Elle a fait bondir ses pourfendeurs dès le titre, jugé par eux mensonger: «Pour un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement». Alors que l'initiative anti-atomique supprime une des sources d'énergie, sans se demander comment on va se débrouiller, l'initiative énergétique veut donner les moyens à la Confédération de compresser la consommation d'énergie, particulièrement électrique. De sorte que le nucléaire deviendrait «caduc».

Dans son premier alinéa, l'initiative fixe pour but d'«assurer l'approvisionnement en énergie de manière à garantir la satisfaction des besoins fondamentaux, en évitant toutefois de rendre le pays tributaire d'agents énergétiques importés et non-renouvelables ainsi que de technologies lourdes»: Le style tranche singulièrement avec celui de la première initiative. Il n'est, à prendre le texte au pied de la lettre, pas question de renoncer abruptement au nucléaire. A lire entre les lignes, ce sont quasiment toutes les ressources énergétiques de la Suisse, à commencer par le pétrole, qui sont exclues! Il y a donc matière à large interprétation du texte.

NÉCESSITÉ D'UNE LOI

L'initiative, dans son deuxième alinéa, dresse un catalogue de mesures pour favoriser les économies d'énergie: exigences minimales pour l'isolation thermique, bilan thermique des bâtiments locatifs, encouragement à utiliser des moyens de transport à faible consommation énergétique, déclaration de rendement énergétique d'appareils et véhicules, incitations financières aux économies d'énergie, suppression de tarifs préférentiels incitant à la consommation d'énergie, mesures pour éviter le gaspillage dans la climatisation. Dans son troisième alinéa, le texte fixe une taxe, un «impôt sur l'énergie», dont le produit permettra de réaliser les postulats des deux premiers alinéas.

Compte tenu des dispositions helvétiques, un tel article constitutionnel ne peut être appliqué sans autre. Il doit s'appuyer sur une loi. Et c'est vrai, particulièrement, pour «l'impôt sur l'énergie». Car en Suisse, pas de loi, pas d'impôt! Il n'y a aucun chiffre précisant l'importance de cet impôt. Si l'initiative est acceptée, le Conseil fédéral fera des

positions, transmettra un message aux Chambres et, les initiants l'ont expressément prévu, un référendum pourra attaquer le projet adopté par les Chambres. Ce qui veut dire qu'à coup sûr, les citoyens devront voter sur la loi d'application de l'article constitutionnel!

L'ÉPINE KAISERAUGST

La seconde initiative, dans ses dispositions transitoires, prévoit qu'aucune autorisation ne pourra être délivrée pour la construction d'une centrale importante, hydraulique ou nucléaire, après le 1er janvier 1980. L'initiative anti-atomique fixe la même date. Dans le collimateur, un projet: celui de Kaiseraugst.

La construction de la centrale dans la région bâloise est une fameuse épine dans le pied de dame Helvétia. Les autorités locales - y compris les gouvernements - sont liés par la volonté de la population de refuser la construction de cette centrale. Les autorités fédérales, après le renforcement de la législation en 1979, doivent mettre au bénéfice de la clause du besoin la centrale pour en autoriser la construction. Le Conseil des Etats s'est déjà prononcé, estimant que Kaiseraugst répond au besoin. Le Conseil national, dans l'attente du verdict du 23 septembre - un «oui» tirerait un trait sur Kaiseraugst - a suspendu la procédure et devra se prononcer sitôt après.

Dans le terrain, le problème reste entier. Un point est acquis. Sensibilisés par le débat, les Bâlois des deux démocraties ont adopté, en matière d'économies d'énergie, la législation la plus avancée de Suisse, notamment pour le décompte individuel de chauffage.

UN CHOIX VOULU

Enfin - et surtout! - la votation du 23 septembre est un choix voulu. Devant les démocrates-chrétiens, le conseiller fédéral Alphons Egli a réclamé une décision populaire sans ambages. Le Conseil fédéral recommande de rejeter les deux initiatives; il a acquis la conviction que «la construction d'une nouvelle centrale atomique est inéluctable». Les Chambres ont suivi le même raisonnement. Le Conseil fédéral n'a pas voulu noyer le poisson en présentant un contre-projet.

Les Chambres ont aussi refusé de renvoyer le dossier en commission, comme le recommandait, «in extremis», le président de la Commission fédérale de l'énergie, Fulvio Caccia. Par souci d'apaisement, le conseiller d'Etat tessinois plaiderait pour une «troisième voie»: renoncer à Kaiseraugst et tout mettre en oeuvre, d'ici l'an 2000, pour économiser l'énergie. Aujourd'hui, Fulvio Caccia a choisi son camp: il dira «oui» à la seconde initiative, «l'énergétique», et à elle seule.

Mais ce choix, voulu sans quoi la Confédération ne saura sur quel pied danser, appartient désormais à toutes les citoyennes et à tous les citoyens.

P. Ts

Prochain article:
Le double «oui» de Jean Rossel

Les groupes parlementaires fédéraux préparent la session d'automne

Les groupes parlementaires des quatre partis gouvernementaux se sont réunis ce week-end pour préparer la session d'automne qui s'ouvre le 17 septembre prochain. Le groupe démocrate-chrétien s'est choisi un nouveau président en la personne du conseiller national fribourgeois Paul Zbinden. Les radicaux ont fait une ovation à M. Rudolf Friedrich, conseiller fédéral démissionnaire. Pour le reste, ces groupes ont, comme de coutume, arrêté leurs positions à propos des objets importants inscrits au programme de la prochaine session.

Le groupe radical a fait diverses réserves à propos de la révision partielle de l'assurance-maladie. Il soutient certes les nouvelles prestations médicales en cas de maladie et de maternité mais rejette les indemnités journalières prévues dans ces cas. Fidèles à eux-mêmes, les députés radicaux s'opposent également au projet de garantie contre les risques à l'innovation mais approuvent les mesures de politique régionale.

Le groupe socialiste s'est plus particulièrement occupé de l'aide suisse au tiers monde. Il souhaite un renforcement de cette aide et approuve le crédit de 1,8 milliard de francs destinés à la coopération au développement et à l'aide financière. C'est en outre par «solidarité confédérale» que le groupe socialiste soutient le projet de Transjurane et cela malgré plusieurs «préoccupations écologiques graves».

FAITS DIVERS

40 kilos de «H» saisis à Lausanne

La police vaudoise a fait vendredi soir, à Lausanne, sa plus grosse prise de haschisch enregistrée jusqu'ici: une quarantaine de kilos. Un journal lémanique précisait, hier, qu'une douzaine de policiers en civil avaient arrêté, arme au poing, dans un passage sous voie de la gare de Lausanne, deux trafiquants de drogue étrangers considérés comme dangereux. La police a confirmé les faits.

C'est grâce à un «tuyau» que la police avait appris qu'une importante livraison de haschisch devait se faire dans la capitale vaudoise. Les deux trafiquants - des hommes d'une quarantaine d'années, porteurs de faux papiers - avaient écoulé leur «marchandise» en ville et s'approprièrent à reprendre le train pour l'Italie quand ils ont été appréhendés à la gare, menottés sur place et incarcérés. Trois jeunes revendeurs lausannois, récidivistes, qui avaient pris possession des stupéfiants, ont été arrêtés en ville.

BÂLE-CAMPAGNE: UN PÈRE ÉCRASÉ SON FILS DE DEUX ANS

Markus Schmutz, un enfant âgé de deux ans, est mort vendredi soir des suites d'un accident dans la ferme de ses parents à Eptingen. Le père, au volant d'un petit véhicule servant à amener la nourriture au bétail, a fait marche arrière dans l'allée de l'étable. Il n'avait pas remarqué que son fils était venu entre-temps le rejoindre et l'a écrasé. Comme l'indiquait la police cantonale de Bâle-Campagne samedi, le garçonnet a été tué sur le lieu de l'accident.

ZÜRICH: POMPISTE AGRESSÉE

Un jeune homme a agressé samedi après-midi à Zurich une pompiste et a pris la fuite à pied avec un butin de quelque 1200 francs. Selon la police zurichoise, le jeune homme avait demandé un plan de la ville à la pompiste. La menaçant soudain de son couteau posé sur son cou, le malfaiteur s'est emparé de la monnaie et des billets du tiroir-caisse.

ACCIDENT MORTEL EN VALAIS

Hier vers 1 h. du matin, un accident de la circulation a fait à Sion un mort et sept blessés. Aucune identité n'a été communiquée, les diverses familles n'ayant pu être avisées.

L'accident s'est produit sur la route de Wiggis, aux portes de Sion. La collision s'est produite entre une voiture belge et une voiture valaisanne. Le conduc-

teur belge a perdu la vie. Tous les occupants des deux véhicules ont été blessés et hospitalisés.

LES ROIS DE LA BOUFFARDE À LAUSANNE

Le 13e championnat suisse des fumeurs de pipe s'est disputé samedi à Lausanne. 120 participants, dont sept femmes, se sont mesurés, chacun disposant d'une pipe de concours, de trois grammes de tabac, de deux allumettes et d'un bourre-pipe en bois; une vingtaine seulement ont tenu plus d'une heure. Le champion suisse 1984 est Christian Dellavia, de Genève, en 2 h. 27 min. et 11 sec. Il est suivi de Marie-Louise Soltermann, d'Aarau (2 h. 24'17) et de Wolfgang Staehlin, de Bâle (2 h. 03'30).

WATTWIL (SG): ÉCRASÉ PAR UNE BÉTAILLÈRE

Un jeune homme de 18 ans, Werner Ruoss, de Gommiswald-Uetliburg (SG) a été écrasé samedi soir par les roues d'une bétailière et tué sur le coup.

Un chauffeur amenait une lourde bétailière et sa remorque de Kaltbrunn en direction de Wattwil. Lors d'un bref arrêt du train routier, deux jeunes gens en ont profité pour grimper sur la plateforme du timon, entre le camion et la remorque, en passagers clandestins et imprudents. Comme le camion poursuivait sa course sans s'arrêter en direction de Toggenburg, à Wattwil, Werner Ruoss a tenté de sauter du véhicule en marche. Il a malheureusement atterri sous les roues de la remorque et a été tué sur le coup. (ats)

Quatrième fois!

Trois fois déjà, les Suisses se sont rendus aux urnes, plus ou moins massivement, pour se déterminer sur des questions d'énergie.

● En février 1979. Initiative pour un contrôle démocratique du nucléaire, rejetée de façon très serrée: 51,2 % contre 48,8 %, 14 cantons contre, 9 pour. La participation dans le canton de Neuchâtel avait été de 45 %, 64,6 % des Neuchâtelois avaient dit «oui»; tout comme 65,8 % des Juraissiens et 55 % des citoyens du Jura bernois.

● En mai 1979. Renforcement de la loi fédérale sur l'énergie atomique, approuvée nettement, par 69 % contre 31 %. La participation neuchâteloise avait été de 35 %, 67 % des Neuchâtelois avaient dit «oui»; tout comme 62 % des citoyens du Jura bernois. Le Jura s'était distingué. Il était l'unique canton à avoir repoussé le texte, qui plus est à la majorité confortable de plus de 60 % des votants!

● En février 1983. Article constitutionnel sur l'énergie, un texte vidé de sa substance la plus contraignante - un impôt énergétique, déjà - par le débat aux Chambres. Le texte passa de justesse la rampe du peuple: 50,9 % de «oui» contre 49,1 % de «non». Mais 15 cantons et demi-cantons refusaient le texte, contre 11 cantons. La participation neuchâteloise avait été de 20 %. 62 % des Neuchâtelois avaient dit «oui»; tout comme 52,4 % de Juraissiens et 54 % des citoyens du Jura bernois.

Quel que soit le résultat du 23 septembre, le dossier nucléaire n'a pas de raison d'être clos. Certes, il n'y a pas d'initiative déposée. Mais tout est possible dès le lendemain de la votation! En cas de rejet de l'initiative énergétique, il est quasi-certain que la Confédération réclamera, tôt ou tard, l'aval du peuple pour un article constitutionnel. Le conseiller fédéral Léon Schlumpf, ministre de l'énergie, n'a pas écarté cette éventualité. (P. Ts)

Ouverture du Comptoir suisse Les Valaisans ont envahi Lausanne

Ils étaient bien 1500, les participants au superbe cortège valaisan qui, samedi matin, a inauguré le 65e Comptoir suisse de Lausanne, apportant avec eux non seulement leurs treize étioles, mais aussi le soleil revenu; un cortège représentatif de la variété culturelle, musicale, folklorique et économique du Vieux-Pays, troisième canton suisse, hôte d'honneur de la Foire nationale d'automne; et le plus long jamais accueilli à Beaulieu.

Valais des coutumes et Valais du travail, Valais de la vigne et Valais du tourisme, Valais des grandes cultures et Valais des hautes montagnes: une quarantaine de groupes et de chars, entraînés par de nombreuses fanfares, ont illustré les richesses de notre Rhodanie.

La partie officielle a été marquée par des allocutions de MM. Antoine Hoeflinger, directeur général de la foire, Raymond Junod et Hans Weyer, présidents des gouvernements aux cantons vau-

dois et valaisan, Paul-René Martin et Félix Carruzzo, syndics de Lausanne et de Sion. Tous les orateurs ont souligné les nombreuses attaches unissant la Rhodanie valaisanne et la Rhodanie vaudoise, toutes deux chantées par Ramuz. Les eaux du Rhône et les vins des coteaux du fleuve, la voie ferrée du Simplon, l'autoroute du Léman et le tunnel du Grand-Saint-Bernard ont créé des liens indissolubles entre le pays du Dézaley et celui du Fendant, malgré le caractère différent des deux peuples.

Le pavillon d'honneur du canton invité, «Valais, espace de rêve», illustre la vie économique, touristique et artistique du pays du Rhône. Il est complété par une exposition de toiles de Léo Andenmatten, peintre séduisant mort en 1979, par un marché artisanal valaisan et par des productions de groupes folkloriques, dans l'enceinte de la foire et en ville de Lausanne. (ats)

Succession Rudolf Friedrich Mme Elisabeth Kopp est partante

La conseillère nationale Elisabeth Kopp est prête à prendre la succession de M. Rudolf Friedrich, conseiller fédéral démissionnaire. Elle a affirmé samedi matin, au cours d'une émission hebdomadaire de la Radio alémanique, qu'elle se tenait à disposition du Parti

radical zurichois (dont le comité doit se prononcer le 13 septembre). De son côté, Mme Vreni Spoerry, autre candidate potentielle à s'exprimer dans cette émission, estime qu'elle a fort peu de chances d'être nommée par les radicaux zurichois.

Pour Mme Elisabeth Kopp, il est grand temps que l'on élise une femme au Conseil fédéral. Ce n'est pas par ambition personnelle mais bien pour ouvrir une brèche aux femmes que je souhaite poser ma candidature, a-t-elle affirmé. Interrogée sur ses penchants écologistes, Mme Kopp a indiqué qu'elle se considérait comme une véritable radicale avec toutefois un intérêt marqué pour la protection de l'environnement. Pour elle, sa fidélité à la tradition radicale a été notamment prouvée par le fait que c'est elle qui a fait le plus de voix radicales lors des élections au Conseil national.

Selon la conseillère nationale Vreni Spoerry, il est peu vraisemblable que le comité du Parti radical zurichois la nomme candidate à la place de Mme Kopp. Si tel devait tout de même être le cas, j'y réfléchirais encore une fois, a-t-elle dit au microphone de la Radio alémanique. Elle estime également que les conditions sont actuellement réunies pour l'élection d'une femme au Conseil fédéral.

Rappelons que plusieurs importantes décisions sont tombées cette semaine concernant l'élection d'un nouveau conseiller fédéral, le 2 octobre prochain. Le Parti radical argovien a décidé de présenter la candidature du conseiller national Bruno Hunziker, président du Parti radical suisse. Celui-ci a cependant demandé un délai de réflexion. Le conseiller national Jean-Pierre Bonny, éventuel candidat bernois, a dit renoncer à toute candidature et les radicaux bâlois se sont contentés d'insister sur la nécessité d'élire une femme au gouvernement central. Les partis cantonaux doivent annoncer leurs candidatures avant le 17 septembre au groupe radical des Chambres fédérales. (ats)

Mes cheveux repoussent!

C'est le titre d'une brochure gratuite. Vous la recevrez dans 3 jours en retournant cette annonce avec votre adresse à

EXPERIENCIA - 1050 MEX 021/89 31 44

22-2386

C'est le moment d'investir



d'investir en obligations en FS et en DM

Intrag SA, directrice des fonds, et l'Union de Banques Suisses, banque dépositaire, élargissent l'éventail de leurs fonds de placement à objectifs bien définis en lançant deux nouveaux fonds en obligations.

SWISS FRANC-INVEST

Fonds de Placement en Obligations en Francs Suisses.

En investissant en parts SWISS FRANC-INVEST, chacun peut facilement participer à un portefeuille équilibré, composé essentiellement d'obligations étrangères et de notes en francs suisses. Actuellement, un rendement attractif d'environ 5 1/2% peut être escompté.

D-MARK-INVEST

Fonds de Placement en Obligations en Marks Allemands.

Les parts D-MARK-INVEST offrent une bonne possibilité de participer à un portefeuille d'obligations soigneusement sélectionnées, libellées en marks allemands. Comme le niveau de l'intérêt est en Allemagne fédérale de 2% environ plus élevé qu'en Suisse, le rendement de ces parts en sera d'autant plus intéressant.

Première émission

Les parts de ces deux fonds sont offertes en souscription publique **du 11 au 18 septembre 1984** au prix de Fr. 200.- pour SWISS FRANC-INVEST et de DM 200.-, ou contre-valeur en francs suisses au cours des devises du jour de la libération des parts, pour D-MARK-INVEST.

Les souscriptions, ainsi que les ordres d'achat ultérieurs sont acceptés par toutes les banques et les domiciles de souscription et de paiement suivants:

Union de Banques Suisses, Zurich, siège et succursales
Lombard, Odier & Cie, Genève
La Roche & Co., Bâle
Chollet, Roguin & Cie, Lausanne
Banque Cantrade SA, Zurich

MAGAZINE

campagne

la chronique de Raymond Dérans

Un bel anniversaire à La Chaux-de-Fonds

Le Groupement d'animation rurale a 30 ans



La « belle époque » des attelages. Ici en pleine avenue Léopold-Robert, il y a cinquante ans. A l'arrière-plan, l'ancien Hôtel de Paris.

Le Groupement d'animation rurale de La Chaux-de-Fonds est en fête. Il y a 30 ans, le 27 mars 1954, une réunion d'information groupait les agriculteurs de la région pratiquant le contrôle laitier. Ils étaient dix-huit qui décidèrent la création d'un Groupement de contrôle laitier aujourd'hui appelé Groupement d'animation rurale de La Chaux-de-Fonds. L'assemblée constitutive eut lieu le 8 août de la même année. Ses buts: contrôle de l'identité et de la productivité du bétail, contrôle de l'affouragement et d'autres mesures permettant de déterminer la rentabilité de l'exploitation.

Trente ans. C'est une belle histoire qui sera contée au Musée Paysan de La Chaux-de-Fonds, samedi 22 septembre prochain. Une journée consacrée d'abord à une exposition «rétro» de machines de récolte de foin, au début de l'insémination artificielle au Crêt-du-Loche (photos et documents), à une exposition de vieilles photos et à une démonstration de distillation de la gentiane.

Enfin, mais en privé cette fois, la fête se terminera le samedi soir aux Endroits.

Les années du contrôle laitier

Le premier contrôleur laitier fut M. Pierre Bill. Grâce à son expérience vécue au Danemark son influence fut déterminante et bénéfique pour les débuts de la toute jeune société. Par ailleurs, il s'occupa d'instruire et d'aider le groupement loclois, fondé une année plus tard. Il avait le soin de visiter chaque ferme et il y était bien reçu. D'ailleurs, une circulaire adressée à tous les membres était précise: «Le contrôleur laitier, dans chaque ferme qu'il visite, a droit au souper, à la couche et au déjeuner du matin. Comme M. Bill ne dispose actuellement que d'une bicyclette, il ne peut prendre avec lui ses draps. Nous vous serions reconnaissant de lui en mettre à disposition.» De par son activité, le groupement innovait. Non seulement dans le sens de l'introduction du contrôle laitier intégral dans notre pays, mais encore en cherchant à utiliser au mieux les renseigne-

ments récoltés à des buts pratiques comme l'affouragement du bétail.

A la fin de la première année d'activité, 22 propriétaires de bétail avaient finalement adhéré au groupement.

7364 litres de lait par an...

...telle est la production de la meilleure vache tachetée rouge et blanc de la région appartenant à un membre du Groupement d'animation rurale. Une statistique faite sur 59 producteurs donne une moyenne de 4925 kilos par vache et par an. Outre celle qui bat tous les records, une autre dépasse 6000 kilos, vingt-cinq sont au-dessus de 5000, trente au-dessus de 4000, trois au-dessus de 3000 et une seule, classée au dernier rang ne produit que 2821 kilos.

Jusqu'en 1957, le groupement fut dirigé par le comité du Syndicat d'élevage. Mais au cours de cette année-là, après le départ de M. Pierre Bill, remplacé par M. Robert Tanner, le premier comité fut formé et composé de MM. Jacques Béguin, président; Charles Blanc, caissier; Charles Kaufmann, secrétaire, auxquels s'ajoutaient Charles Hirschy, Emile Nicolet, Max Perret et André Wenger.

Dès le mois de septembre 1958, le contrôle laitier fut généralisé dans tout le pays.

Le début de l'insémination artificielle

1959, enfin, le groupement comptait 81 membres et plus de 800 vaches étaient contrôlées. L'augmentation de travail obligea les responsables du groupement d'engager M. Willy Kohli comme second contrôleur permanent. C'est aussi à ce moment-là que la Division fédérale de l'agriculture autorisa l'insémination artificielle et que se forma le Syndicat de testage du Jura neuchâtelois. «Rodéo», le premier taureau fut installé au Crêt-du-Loche. Il avait été acheté à Château-d'Oex pour le prix de vingt mille francs. Puis, au début de l'année 1960, le syndicat acheta un second taureau portant le nom de «Mignon».

Au mois d'avril 1961, une centaine de veaux issus de «Rodéo» et de «Mignon» furent présentés place du Technicum au Locle, une exposition complétée de 144 vaches laitières qui avaient satisfait à des exigences sévères au point de vue rendement.

Il faut ensuite se reporter au mois de mai 1965. Le groupement comptait à ce moment-là 162 membres avec 1600 vaches contrôlées. Parallèlement à une grande exposition organisée au Chalet Heimelig, on fête le dixième anniversaire du groupement et le cinquantenaire du Syndicat d'élevage. M. Willy Kohli quittant ses fonctions de contrôleur, c'est M. Roger Ummel qui lui succéda. Un autre

président fut également nommé en la personne de M. Francis Kaufmann, qui succédait à M. Max Porret, lequel était arrivé à la tête du groupement après le départ de M. J. Béguin

La naissance du Groupement d'animation rurale

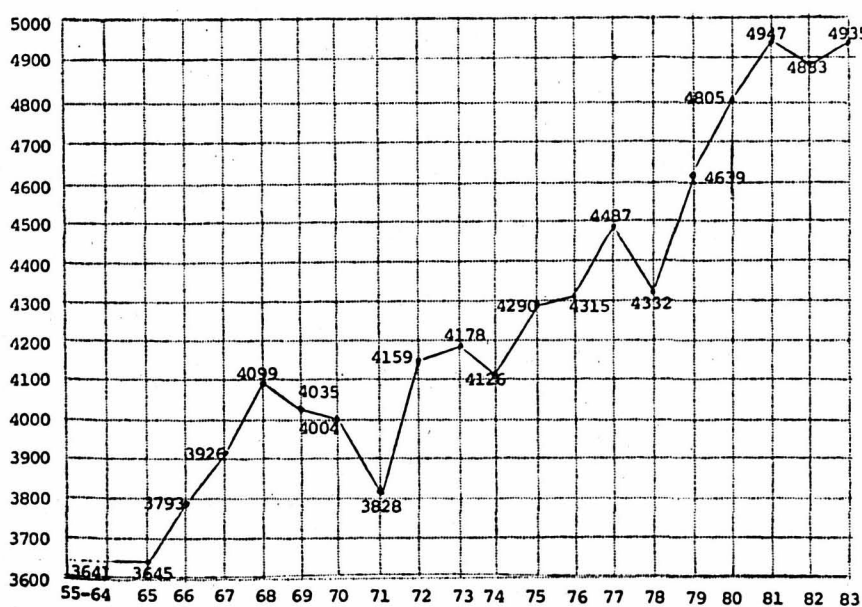
Le Groupement de contrôle laitier connut de gros problèmes vers 1970, lorsque furent déclenchées des importations clandestines de bétail par les groupements vaudois. Et durant ces événements, l'organisation du contrôle laitier fut peu à peu reprise par la Fédération d'élevage. Le Service de vulgarisation fut créé et les contrôleurs y furent associés.

tirant les conséquences de cette situation nouvelle, une assemblée générale - le 4 novembre 1970 - accepta une modification des statuts et un changement de nom. C'est ainsi que la société devint le Groupement d'animation rurale.

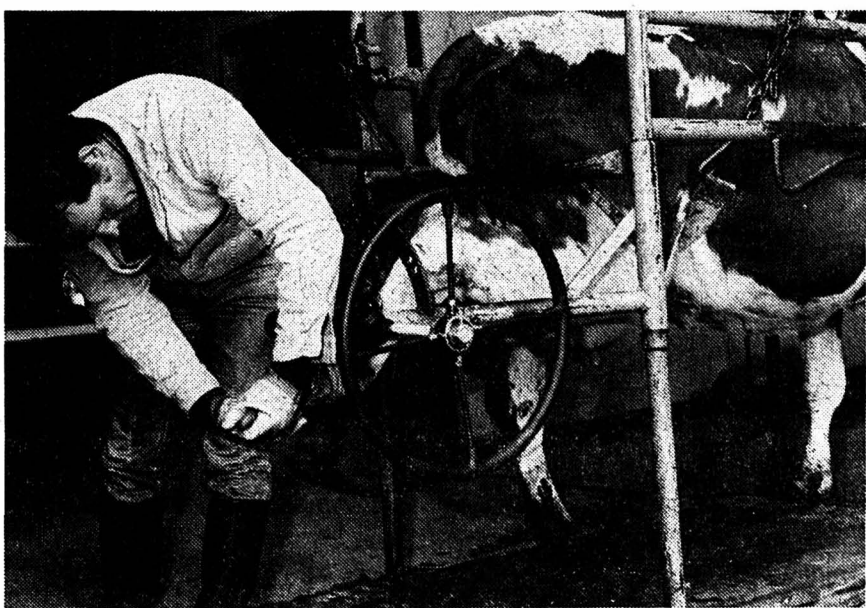
Aujourd'hui, le Groupement d'animation rurale de La Chaux-de-Fonds compte 85 membres. Il est présidé par M. Pierre Hirschy, aidé de MM. Robert Tanner (secrétaire), Fernand Oppliger (caissier), Frédy Wasser (vice-président), Edouard Grossenbacher, Roland Hirschi, William Parel, Francis Robert et Edgar Saisselin, membres.

Visites, cours, vulgarisation, journées de détente sont les principales activités. R. D.

La production moyenne laitière

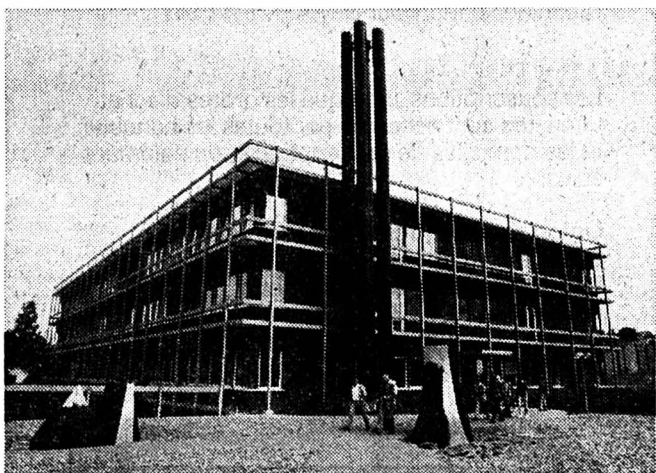


Ce graphique permet de discerner les fluctuations et les tendances de la moyenne laitière au cours de ces vingt-neuf dernières années. Dans les années 1955-1964, elle était de 3500 à 3800 kilos de lait par vache et par an. Aujourd'hui, cette moyenne atteint plus de 4900 kilos de moyenne pour les vaches des producteurs chaux-de-fonniers. Précisons qu'il s'agit uniquement de la vache tachetée rouge et blanc.



Une acquisition du Groupement pour ses membres: un Travail, appareil servant à maintenir les animaux domestiques dans différentes attitudes pendant qu'on les ferre, qu'on les panse, qu'on les soigne. (photo Gladioux).

Liebefeld: on inaugure...



Plus de 30% du revenu agricole de notre pays provient de la production laitière.

Afin d'assurer à long terme un revenu équitable à notre agriculture et, par conséquent, imputer le minimum de frais au compte laitier, il est essentiel de fournir

du lait et des produits laitiers de première qualité. Ceci est d'autant plus important qu'environ 25% du lait commercial est exporté, plus particulièrement sous forme de fromage.

Vendredi dernier, à Liebefeld, on a ainsi inauguré de nouveaux locaux pour

la Station fédérale de recherches en chimie agricole et pour l'hygiène de l'environnement et pour la Station fédérale de recherches laitières. Nos photos ASL: A gauche, le nouveau bâtiment, et à droite, une fromagerie moderne, unique au monde.



rapidement dit...

Plus nombreux à manger moins de pain

Les Suisses sont toujours plus nombreux à manger toujours moins de pain. C'est ce qu'a démontré une enquête de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. En 1983, la consommation moyenne de pain dans les ménages a diminué de 1,5 kg. par rapport à l'année précédente, pour arriver à 24,2 kg. Elle est ainsi en dessous des quantités enregistrées dans d'autres pays d'Europe. L'enquête a été faite dans 489 ménages de salariés et chez 135 retraités.

Gibier: tableau de chasse

Brocards, chevrettes et faons... les chevreuils ont été la cible principale des chasseurs, l'an passé. En ce qui concerne les mammifères en tout cas. Un peu plus de 111.000 mammifères ont été abattus dans notre pays. Le tableau de chasse le plus important est celui du canton de Berne, précédant les Grisons. Berne vient aussi nettement en tête en ce qui concerne les oiseaux tirés l'an dernier. Un peu plus de 107.000 oiseaux ont été abattus. La moitié est représentée par les corbeaux, pies, etc. Puis vient le groupe des canards sauvages (24.160). Dans les cantons à permis, on dénombre 23.591 chasseurs, dont 1029 pour le pays de Vaud, 2232 en Valais, 516 à Neuchâtel, 428 dans le Jura et 775 à Fribourg. Quant au produit de ces permis de chasse, il s'élève à un peu plus de neuf millions de francs.

70 ans déjà !

Peu après la déclaration de guerre, le 23 août 1914, était fondée en Berne l'Union suisse du commerce de fromage. Les raisons: les frontières se fermèrent et les paiements pour les fromages exportés n'arrivaient plus. Du jour au lendemain, les marchands de fromage, les fromagers et les paysans durent trouver une solution pour assurer l'avenir. Le but de la société fut et demeure la vente de la production fromagère suisse, dans le pays et à

l'étranger. Le nouvel organisme commun acheta les productions d'emmental et de gruyère puis, un an plus tard, celle de sbrinz pour les répartir entre les maisons de commerce en fromage. La guerre terminée, la société maintient son activité, mais sans le concours de la Confédération. Durant la deuxième guerre mondiale de 1939 à 1945, l'Union suisse du commerce du fromage (sa nouvelle raison sociale) reçut le statut d'un syndicat d'économie de guerre et fut chargée à ce titre du rationnement du fromage. La production de fromage des sortes de l'Union atteint aujourd'hui 84.000 tonnes par an.

La moisson suisse

S'il est encore trop tôt pour apprécier la moisson 1984, en raison de deux semaines de retard, on constate cependant à l'administration fédérale des blés que 90 à 95 % de la récolte sont sous toit. Pour l'ensemble de la Suisse, le rendement devrait être supérieur de 10 à 20 %; on s'attend à une amélioration de la qualité par rapport à 1983.

Vignoble «Treize étoiles»

Le produit brut de la viticulture suisse a atteint en moyenne de ces dix dernières années environ 600 millions de francs. Les vigneron valaisans ont réalisé 44 % de la production suisse avec 37 % de la surface viticole. L'importance de la vigne pour le Valais est donc plus grande que sur le plan suisse: le produit brut moyen de la vigne valaisanne représente 60 % de celui de l'agriculture du canton (environ 450 millions de francs).

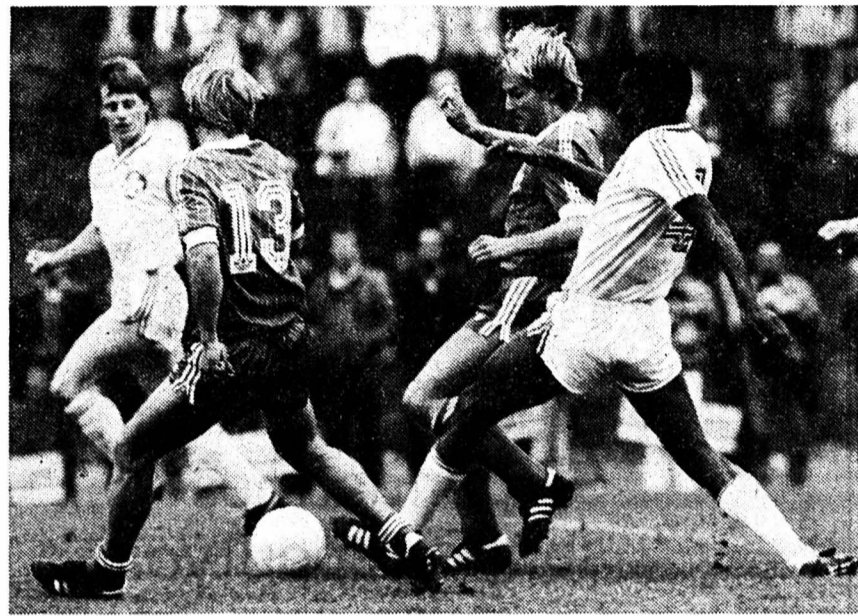
Le vignoble «Treize étoiles» est complanté à 60 % en blanc et 40 % en rouge. Le chasselas occupe la moitié de la surface (il se vend sous l'appellation de Fendant). Le sylvaner, c'est 7 % de la superficie. Les spécialités blanches représentent 3 % (cépages tardifs ou mi-tardifs; arvine, amigne, humagne, etc.). Dans les rouges, le pinot noir occupe 26 % de la surface, le gamay 13,5 % et les spécialités rouges (humagne, syrah, etc.) 0,5 %.

SPORTS

L'équipe suisse de football à l'entraînement
Forfait de Philippe Perret pour Oslo

● SUISSE A - SÉLECTION DES «MOINS DE 23 ANS» 4-3 (2-3)

L'équipe nationale de Suisse a livré une partie d'entraînement avant de s'envoler pour Oslo, où elle doit affronter la Norvège en match éliminatoire de la Coupe du monde, mercredi prochain.



L'équipe nationale, à l'image de Manfred Braschler (No 13) et Jean-Paul Brigger (maillot foncé), a peine face à la sélection des moins de 23 ans représentée par André Bonato.

Les buts de cette rencontre ont été l'œuvre de Zwicker, Hermann, Braschler et Bonato (auto-goal) pour la sélection nationale, tandis que Zaugg, Kundert et Koller marquaient pour la sélection dirigée par Rolf Blättler.

ment sur un auto-goal du stopper Bonato que les internationaux se sont imposés de justesse. Il faut dire toutefois que le gardien des Grasshoppers Martin Brunner a réussi une performance de choix dans les buts des «moins de 23 ans».

Centre sportif Glaus, Glaris. - Arbitre: M. Baumann (Schaffhouse). - 1200 spectateurs. - Buts: 9' Zwicker 1-0; 24' Zaugg 1-1; 25' Kundert 1-2; 39' Koller 1-3; 40' Hermann 2-3; 65' Braschler 3-3; 86' Bonato (auto-goal) 4-3.

Suisse A: Engel; Wehrli; In-Albon, Schällibaum; Geiger (46' Ponte), Bregy, Barberis (46' Braschler), Hermann; Zwicker, Brigger, Sütter.

Sélection des «moins de 23 ans»: Brunner; Thévenaz, Ladner (46' Andermatt), Bonato, Fournier; Gilli, Koller, Kundert (46' Alliata), Müller; Zaugg, Matthey. (si)

Dernières hésitations

A la veille du départ pour Oslo, Paul Wolfisberg hésitait encore sur la désignation de deux titulaires. Le quatrième demi sera-t-il Koller (appelé en remplacement de Perret) ou Bregy? Autre incertitude à propos du second avant de pointe.

Marcel Koller (Grasshoppers) en cours de répétition, a obtenu officiellement le congé demandé pour ce déplacement. La Suisse affrontera la Norvège, en match éliminatoire de la Coupe du monde, mercredi 12 septembre à Oslo (coup d'envoi à 19 heures).

Voici l'équipe probable: Engel; Wehrli; In-Albon, Egli, Schällibaum; Geiger, Koller/Bregy, Barberis, Hermann; Brigger, Zwicker/Sütter/Braschler. (si)

En championnat de première ligue Et de quatre pour Fribourg

GROUPE 1

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Echallens - Montreux, Fétigny - Fribourg, Lalden - Le Locle, etc.

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Lists top teams like Fribourg, Le Locle, etc.

GROUPE 3

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Ascona - Brugg, Bremgarten - FC Zoug, etc.

CLASSEMENT

Table with 2 columns: Rank and Points. Lists teams like FC Zoug, Suhr, etc.

GROUPE 2

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Berne - Berthoud, Boncourt - Soleure, etc.

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams like Longeau, Langenthal, etc.

GROUPE 4

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Brüttsellen - Stäfa, Einsiedeln - Red Star, etc.

CLASSEMENT

Table with 2 columns: Rank and Points. Lists teams like Red Star, Rorschach, etc.

Average section containing 'Avez-vous gagné?', 'LOTERIE A NUMEROS', 'SPORT-TOTO', 'TOTO-X', and 'PARI MUTUEL ROMAND'.

En championnat de première ligue de football Un nouvel examen parfaitement réussi

● LALDEN - LE LOCLE 0-1 (0-0)

Les déplacements dans le beau canton du Valais ne sont jamais une partie de plaisir. Tout d'abord la longueur du voyage, puis la volonté légender des Valaisans qui ne s'avouent pas facilement battus.

raient bien signer un résultat encourageant face aux Loclois. Privés du libero Giancarlo Favre les protégés de Bernard Challandes ont toutefois passé ce nouvel examen avec succès.

Ce ne fut pas facile, certes, mais cette victoire permet aux joueurs loclois de conserver leur excellente position dans ce groupe romand qui semble mieux leur convenir.

Attaquant d'emblée les joueurs locaux tentèrent de prendre l'avantage face à l'équipe locloise qui peinait à trouver la bonne carburation, du fait de la tactique employée par l'adversaire. Les Loclois ne retrouvèrent pas la facilité qu'ils avaient étalée mardi soir face à Bulle.

Aussi malgré des essais de Chassot, Epitoux, Gigon, etc., le tableau d'affichage restait vierge. Il est vrai que le gardien Mutter fit preuve d'une excellente condition et d'une bonne forme. A la pause on en était toujours au score nul et vierge.

Mais la possibilité d'un succès total se dessinait de plus en plus pour les Neuchâtelois qui forcèrent la cadence après la pause.

Lalden tenait toujours bon, espérant empêcher son premier point. Ce

n'est finalement que dans le dernier quart d'heure que les Loclois concrétisèrent enfin leur légère supériorité. A la faveur d'un coup franc à 18 mètres Cano trompa Mutter, assurant ainsi le succès des visiteurs.

Malgré un dernier sursaut, Lalden ne réussit pas à combler son retard, laissant la victoire à son adversaire.

Cette victoire est importante et permet aux Loclois de demeurer en bonne position dans le haut du classement. D'autre part elle ne manquera pas d'avoir un effet bénéfique sur le comportement du «onze» des Jeanneret pour la suite des opérations. Le moral étant au beau fixe, les Loclois ayant pris goût au succès, ils ne manqueront pas de continuer dans une si bonne voie.

LALDEN: Mutter; Jeitziner, P. Schnydrig, Truffer, Heinzmann, Zeiter, Triaca, E. Schnydrig, Huter, Jordan, Malgulis.

LE LOCLE: Piegay; Messerli, Murini, Berly, de La Reussille; Gardet, Chassot, Cano; Bonnet, Epitoux, Gigon.

ARBITRE: M. Hänni. de Cugy. NOTE: 300 spectateurs. BUT: 77' Cano 0-1. Mas.

Football sans frontières

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams from various countries like Strasbourg, Toulon, etc.

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams like SC Karlsruhe, Bayer Leverkusen, etc.

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Lists teams like Arsenal, Aston Villa, Chelsea, etc.

Face à Breitenbach à domicile Les Jurassiens toujours en crise

● DELÉMONT - BREITENBACH 1-1 (0-1)

Delémont traverse actuellement une grave crise de conscience et cela s'est encore confirmé hier au Parc des Sports. Comme nous l'a confirmé le capitaine Chavaillaz, l'équipe jurassienne a pénétré sur le terrain avec la peur de perdre. Personne n'a osé alors prendre un risque quelconque et tout le monde a joué en dessous de ses possibilités.

Delémont: Farine, Sabot; Jubin, Lauper, Chavaillaz; Humair, Chappuis, Sandoz, Sambinello; Rebetz, Kaelin.

Buts: Dalhäuser, 36e, 0-1; Kaelin, 55e, 1-1. Arbitre: M. Francis Fischer, de Arch. (rs)

Après la pause, Delémont fit monter d'un cran la qualité du jeu, mais sans pour autant enthousiasmer le public. Celui lui permit tout de même d'égaliser par l'entremise de Kaelin cependant, Delémont a senti le vent du boulet peu avant la fin de cette monotone rencontre lorsque Dalhäuser manqua la cible alors qu'il se trouvait seul face à Farine.

Un nul équitable

● BONCOURT - SOLEURE 1-1 (1-0)

Durant les vingt premières minutes, les Jurassiens se sont solidement installés au commandement de ce match. C'est d'ailleurs fort logiquement que les frontaliers ouvrirent le score par l'entremise de Veya. Puis, jusqu'à la pause le jeu devint très équilibré. Après le thé, les footballeurs suisses alémaniques dominèrent le débat. Quant à l'US Boncourt, il se contenta de préserver son maigre avantage. Il y parvint jusqu'à la 80e minute grâce notamment à des proesses de Fridez. Cependant, équitablement, l'égalisation tomba dix minutes avant le terme de cette confrontation.

Boncourt: Fridez; Goffinet, Boteli, Quiquerez, Mahon; Boillat, Schluechter, Borrut; Couchot, Veya, Chapuis. Buts: Veya, 25e, 1-0; Zuercher, 80e, 1-1. (rs)

Vous croyez à l'utilité d'une deuxième banque.

Nous aussi. Voyons-nous.

Soyons lucides: un compte dans une grande banque, à succursales multiples, chacun en a un aujourd'hui. Pour le salaire, les retraits au guichet, les paiements courants, etc.

Mais si la BDG a décidé de rester un établissement à taille humaine, c'est que nos 50 ans d'expérience nous ont prouvé un fait: pour certaines opérations, vous ressentez le besoin d'un autre type de contact. Compétent. Plus personnel. Pour les conseils en placement, la gérance de fortunes, les crédits commerciaux... Bref, pour tout ce qui touche à l'avenir, vous croyez à l'utilité d'une deuxième banque. Nous aussi. C'est même notre vocation.



Banque de Dépôts et de Gestion

Faubourg de l'Hôpital 21, 2001 Neuchâtel

28-60



POURQUOI?

Pourquoi tant d'hommes et de femmes du second et troisième âge confient-ils à Beaufort leurs soucis de cheveux? Parce que chez Beaufort, la solution à cet évanouissement indésirable de la chevelure est résolue de façon professionnelle et personnelle.

Pas d'opération ni de colorage: vous conservez vos propres cheveux, nous les nouons avec de nouveaux cheveux naturels. Et le service Beaufort, justement réputé, vous délivrera de tout souci. Si vous savez déjà le «pourquoi», nous vous dirons le «comment» et le

«quoi». La visite d'information est gratuite. Alors, sautez vite sur votre téléphone et nous convenons d'un rendez-vous. Saisissez l'occasion aux cheveux: vous avez tout à y gagner.



Geneve	Rue du Port 8	022 28 87 33
Lausanne	Rue de Bourg 8	021 20 45 43
Bienne	Versuisstr. 10	032 22 33 45
Berne	Efingerstr. 8	031 25 43 71
Thoune	Frutigenstr. 6	033 22 30 49
Ottens	Wiesenstr. 10	062 26 35 26
Bâle	Elisabethenmatt 7	061 23 30 55
Zurich	Bahnhofplatz 3	01 211 86 30
Lucerne	Pfistergasse 7	041 22 46 88
Winterthur	Technikumstr. 38	052 22 57 25
Egalement à Coire, Saint-Gall et Soleure		

5240

69

Ouvert sans interruption dès 10h30

R 4

1978, expertisée.
Fr. 2 800.-
☎ (039) 23 16 88

Votre journal: l'IMPARTIAL

Dépannage

Electro-Service
Lave-linge, lave-vaisselle, frigos, congélateurs, outils électriques.
Déplacements gratuits dans les districts du Locle et du Val-de-Travers.
☎ 039/35 13 88

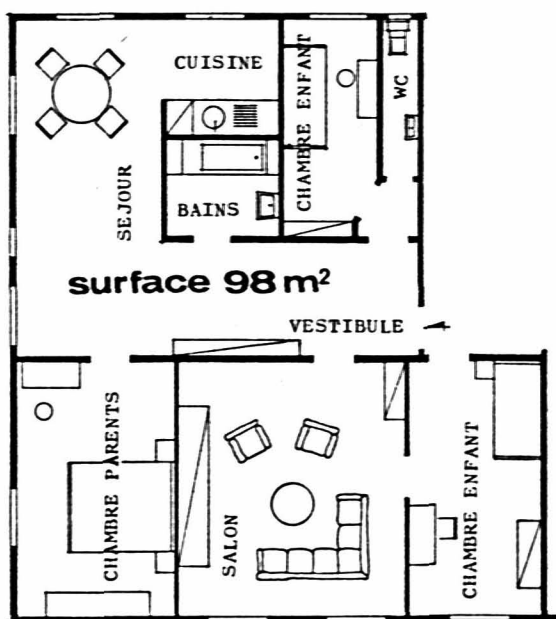
AFFAIRES IMMOBILIÈRES

GECO 039/23 26 56
GÉRANCE ET COURTAGE SA
58 RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
À LOUER

dans l'immeuble rue du Puits 18 à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS RÉNOVÉS

DE 5 PIÈCES
(selon plan ci-contre)
Situation plein ouest en face de la place Dubois
- chauffage général avec compteur individuel
- loyer dès Fr. 665.- + charges
Libres dès le 1.10.84



Vacances balnéaires aux ILES CANARIES

Départs de GENÈVE

Réservez par ☎ (039) 23 26 44 ou passez chez **Hotelpflan**
La Chaux-de-Fonds, 74, av. Léopold-Robert. 22-1421

TÉL. 26 40 77

VITRERIE-MIROITERIE
ost

RUE NUMA-DROZ 185
BUREAU TECHNIQUE
PLANS ET DEVIS

SERVICE RAPIDE DE REMPLACEMENT
BISEAUTAGE - SABLAGE
SUCCURSALE LE LOCLE - tél. 31 17 36

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Police cantonale neuchâteloise

Mise au concours

gendarmerie

plusieurs postes de gendarmes sont à repourvoir

Les jeunes gens:

- âgés de 20 à 28 ans au plus
- avoir accompli une école de recrues dans l'armée
- jouissant d'une bonne santé
- d'une taille de 170 cm. au minimum
- justifiant d'une conduite irréprochable
- possédant une bonne instruction générale
- qui s'intéressent aux activités d'un corps de gendarmerie
- peuvent adresser leur postulation, manuscrite avec curriculum vitae détaillé, au commandant de la gendarmerie à Neuchâtel
- ou demander une documentation ainsi que tous renseignements utiles au moyen du talon ci-dessous.

Les candidats choisis participeront en qualité d'aspirants-gendarmes à une école de formation de 9 mois débutant le 7 janvier 1985.

Commandant de la gendarmerie
Bureau de l'instruction
Balance 4, 2000 Neuchâtel

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance: _____ Profession: _____

Rue No: _____ Localité: _____

Seul le

X

prêt Procrédit

est un

Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.....

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds.
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

81 M4

SPORTS

En championnat de deuxième ligue neuchâteloise
Le numéro des renseignements est le 111

ÉTOILE - CORNAUX 0-2 (0-0)

Le hasard fait parfois bien les choses. Pour tout renseignement, il suffit de faire allègrement le numéro 111 sur votre cadran de téléphone et de suite vous serez renseigné sur la demande que vous avez faite.



Ce coup-franc de Guye (tout à droite) ne finira pas sa course au fond des filets stelliens. Cornaux s'imposera malgré tout au Centre sportif. (Photo Gladieux)

En effet au terme de la partie opposant les Stelliens à Cornaux l'on peut croire que le ridicule ne tue pas. A voir la formation stellienne évoluer sur le centre sportif, l'on peut se poser la question de savoir si les jeunes «Stelliens» auront retenu la leçon.

A l'exception de Schena et par instant de Gigon, les «rouge et noir» se prome-

naient gentiment sur la pelouse, éparpillés comme des gosses dans le préau d'une cour de récréation, personne ne cherchant à se battre surtout lorsqu'il avait le ballon voulant absolument le garder le plus longtemps possible.

Etoile a dans cette confrontation pris

Le derby a tenu ses promesses
Une pluie de buts

CORTAILLOD - BÔLE 3-3 (2-3)

Joué samedi en nocturne, ce derby aura tenu en haleine les spectateurs d'un bout à l'autre des nonante minutes.

Le match démarra à 100 à l'heure. Après dix minutes de jeu, sur un corner de la gauche, une tête de Jacquenod permettait aux «Carrouailles» d'ouvrir le score.

Cortaillod se remit à l'ouvrage et ses assauts répétés contraignirent Krummenacher à concéder un autobot, alors que le libero bôlois avait précédé Polese sur un centre venu de la droite.

la pause, Luc Beretta s'enfilait tranquillement dans la défense locale et d'un tir croisé, donnait l'avantage à ses couleurs.

A la 59e minute, Cortaillod remettait les pendules à l'heure. Un centre de la gauche parvenait sur Aeberhardt qui remettait directement à Rossi, ce dernier pivotait rapidement et exécutait un shoot imparable pour Vasquez.

Cortaillod: Bachmann; Reber; Kueffer, Solca, Duescher; Jaquenod, Eberhardt, Probst (Rusillon), Moeschler; Polese, Rossi.

Bôle: Vasquez; Krummenacher; Binetti, Moraga, Schmidt; Gonthier, Gomes, M. Righetti; Beretta, V. Righetti, Mateus.

Buts: 10e Jaquenod 1-0; 25e Gonthier 1-1; 33e Autogoal 2-1; 37e V. Righetti 2-2; 45e Beretta 2-3; 59e Rossi 3-3.

Notes: terrain de la Rive, 300 spectateurs.

Arbitre: M. Mandra d'Yverdon qui avertit Duescher pour réclamations à la 68e minute et Jaquenod pour jeu dur à la 78e min. (fd, ya)

Sur le terrain des Chézards
Une mi-temps pour rien

COLOMBIER - BOUDRY 3-0 (1-0)

Cette rencontre n'a en fait commencé qu'après le «thé». La première période fut certes acharnée, mais les actions du pur football firent cruellement défaut.

Peu avant cette réussite, Binetti n'avait pas réussi à mettre à profit une mauvaise passe en retrait de Olivier Deagostini.

Le tir sec de 25 mètres de Schornoz à la 68e minute assomma définitivement Boudry et fit retrouver à Colombier son jeu chatoyant. A un quart d'heure de la fin, suite à une brillante ouverture de son frère, O. Deagostini se présenta seul face à Perissinotto, mais, ne put conclure.

Cinq minutes plus tard, Masserey scella le score final après une jolie passe de Rossier.

Colombier: Rufener; Meyer; O. Deagostini, Freihold, Walther; Krummenacher, Andreanelli (79' Losey), V. Deagos-

tini (85' Pierrehumbert), Masserey; Schornoz, Rossier. Entraîneur: Jean-Philippe Widmer.

Boudry: Perissinotto; Negro; Donzalaz, Moulin, Schürch; Grosjean (76e Dubois), Lambelet, locateli; Biondi, Binetti, Millet. Entraîneur: Alain Dubois.

Buts: 45' Rossier, 1-0; 68' Schornoz, 2-0; 80' Masserey 3-0.

Arbitre: M. Bieri de Genève. (fd)

RÉSULTATS

Table with 12 columns: Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Rows include Saint-Blaise-Superga, Salento-Hauterive, Colombier-Boudry, Bôle, Colombier, Hauterive, Cornaux, Superga, Serrières, Boudry, Cortaillod, Saint-Imier, Etoile, Saint-Blaise, Salento.

le chemin contraire à la logique et ce n'est pas de cette façon que le pire sera évité, les Stelliens ayant démontré contre Colombier qu'ils savaient aussi jouer à football, le vrai football comme on l'aime.

Cornaux de son côté a saisi sa chance. Bien emmené par Gut et Desjardin déjà cités, la formation de Decastel a parfaitement maîtrisé la situation et remporté une victoire logique, l'entraîneur Decastel n'ayant lui pas eu besoin du téléphone, il a dans sa formation la combinaison gagnante: 111... qui court.

Etoile: Surdez; Hug (65' Angelucci); Hofer, Ducommun, Facci; Quelo, Amey, Matthey (46' Barben), Traversa; Gigon, Schena.

Cornaux: Albano; Mury; Hauert (52' Schenk), Schopfer, Descombes (74' Droz); Desjardin, Gut, Girardin; Jeanmaire, Guye, Rossi.

Notes: Centre sportif, 150 spectateurs. Avertissement: 73' Traversa.

Arbitre: M. Nicolet, de Romont. Buts: 50' Rossi (penalty) 0-1; 56' Jeanmaire 0-2. M. Robert

Dans le Jura

Deuxième ligue: Azzurri - Delémont 4-1; Alle - Boujean 3-4 5-0; Grünster - Giovelier 0-0; Aurore - Aegerten 3-1; Lyss - Moutier 1-2; Bassecourt - Courtemaiche 2-2.

Troisième ligue: Aegerten - Lyss 0-1; Monsmier - Nidau 2-3; Port - La Neuveville 4-2; La Rondinella - Schüpfen 2-2; Täuffelen - Lamboing 3-0; Aurore - Boujean 3-0 1-1; Bièche - Dotzigen 10-0; Longeau - Madretsch 5-2; Mâche - Ceneri 1-3; Courrendin - Mervelier 2-3; Gorgemont - Bévillard 4-4; Courtételle - Trammelan 3-0; Rebeuvelier - Porrentruy b 1-1; Reconviiler - Vicques 3-0; Courroux - USI Moutier 2-2; Saignelégier - Courgenay 1-2; Porrentruy a - Grandfontaine 3-1; Les Breuleux - Fontenais 1-2; Cornol - Develier 3-0; Bure - Bonfol 0-2.

Juniors Inter: Bümpliz 78 - Langenthal 1-0; La Chau-de-Fonds - Trimbach 2-1; Laufon - Central Fribourg 4-1; Rapid - Porrentruy 3-0; Soleure - Young Boys II 1-4; Yverdon - Moutier 2-2. (comm.)

Nouvelle défaite imérienne à domicile
Si on parlait... football?

SAINT-IMIER - SERRIÈRES 1-3 (1-0)

Je parle, tu discutes, il râle, nous constatons, vous criez, ils gueulent! Il était une fois une représentation attendue au titre plein de promesses: «Football à la Fin-des-Fourches».

Toujours est-il que les spectateurs s'est vu imposer: «Nonante minute de causerie». Un débat qu'il n'a sans doute pas apprécié même si l'arbitre n'a jamais décidé de l'interrompre.

La pauvreté du spectacle nous engage à répondre par la forme affirmative. Saint-Imier doute, après quatre matchs seulement! De ce doute qui ne manque pas de déstabiliser le semblant d'équilibre qui aurait pu se créer jusque là.

Souvent le tandem d'attaque du onze valloisier a fait penser à un couple d'orphelins... bras ballants, l'inutilité de leur effort constaté. Le milieu de terrain s'est contenté, lui, d'une toute petite prestation.

semble bel et bien remplacer cette saison la sérénité, un substantif qui fait déjà figure d'archaïsme.

Saint-Imier a déçu. Les propos tenus ci-dessus l'indiquent. La victoire des Neuchâtelois le confirme. Obtenue sans panache aucun, sans collectivement non plus.

Celle de Piccolo, un libero dont l'âge renforce l'expérience, mais dont la mobilité n'est plus d'un tout premier. Pas de problème pourtant, la non présence d'attaque erguelienne, lui permettant de jouer dans un fauteuil.

Un libero âgé qui ressort le maillot aussi sec qu'avant le début de la rencontre et un joueur qui réussit un match normal, le constat est accablant. Saint-Imier, le doute n'a pas grand-chose à gagner dans ce championnat.

Nic

Saint-Imier: Bourquin; Vuilleumier; Humair, Feuz, Vaucher; Nussbaum, Kern, Rufenacht (70' Mast), Zumwald (77' Kaempfer); Wils, Willen.

Serrrières: Bauer; Piccolo; Pinaro, Frasse, Magne; Benassi, Stoppa (44' Clottu), Vogel, Rufenacht; Dubied, Haas.

Arbitre: M. Vasquez de Prilly. Buts: 31' Willen, 1-0; 51' Haas, 1-1 (penalty); 59' Benassi, 1-2; 66' Rufenacht, 1-3.

Sur les terrains de troisième ligue

En s'imposant sur le score sans appel de 3 à 0 sur le terrain de La Béroche, Corcelles a pris la tête du classement du groupe I. Après 360 minutes de jeu le gardien du chef de file est resté invaincu. A l'opposé Noiraigue sera appelé à batailler toute la saison contre la relégation.

Dans le groupe II, le match au sommet opposant les deux anciens pensionnaires de deuxième ligue a largement tourné à l'avantage des Geneveys-sur-Coffrane. L'équipe du Val-de-Ruz est décidée à retrouver rapidement sa place en catégorie supérieure. (lg)

GRUPE I

Le Parc - Cortaillod 1-1 (0-0)

Le Parc: Pilar; Clemence; Fejo, Huther, Casas Novas, Pesenti, Stuedler, Charrière, Kohli, Matthey, Rousset.

Cortaillod: J. Pacelli; A. Pacelli, Daina, Foresti, Rod, Villa, Savi, Pacelli, Gomez, Tschanz, Pelet.

Arbitre: M. Christian Schneider, de Peseux.

Changements: 55e Stuedler pour Kohli; Roulin pour Villa.

Buts: 65e Huther; 88e Daina.

Note: à la 74e minute, avertissement à Rod.

Le Locle II - Comète 5-0 (1-0)

Le Locle: Terrini; Milani; Luethi, Arnoux, Migliorini, Stampfli, Pina, Sufia, Ledermann, Bastin (75e Velazquez), Rothenbuhler (60e Pettli).

Comète: Stuber; Mignoni; Juillar, Marino, Gonzalez, Sermet, Galvano (55e Jaques), Vogel, Frossard (65e Jolissain), Missini, Silagy.

Arbitre: M. Claude-Alain Bonjour, de Lignières.

Buts: 20e Rothenbuhler; 50e Bastin; 70e Pettli; 73e Suffia; 75e Pettli.

Fleurier - Travers 1-0 (1-0)

Fleurier: Boni; Clerc; Rub, Daina, Etter, M. Camozzi, Cappellari, Penchaud, C. Camozzi, Loup, Bevaqua (50e Bobiller).

Travers: Monnier; Daina; Cirillo, Egger, Roulin, Cocco (60e Ferra), Macuglia, Rota, Chardon, Moretti, Suarez.

Arbitre: M. Pozza, de Neuchâtel.

But: 20e Bevaqua.

Notes: avertissements à Daina (40e) et à Suarez (60e).

Floria - Ticino 0-3 (0-2)

Floria: Jeanrenaud; Kernen; Mugeli, Marthaler, Schnell, Galley, Vuille, Gosparini, Portner, Frosio, Frank.

Ticino: Bize; Diaz; Fusi, Girardet, Chiantaretto, Bize, Stuedler, Vonlanthen, Trotta, Piepoli, Pan Pantino.

Arbitre: M. Agresta, du Locle.

Buts: 1re Pan Pantino 0-1; 14e Pan Pantino 0-2; Vonlanthen 0-3.

Changements: pour le FC Floria, 46e Frosio remplacé par Morel; 80e Mugeli remplacé par Aebischer. Pour le FC Ticino, 70e Stuedler remplacé par Fusi; 80e Diaz remplacé par Pasquini.

Note: avertissement à Portner.

Bôle II - Noiraigue 3-2

Bérote - Corcelles 0-3

CLASSEMENT

Table with 7 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Rows include Corcelles, Le Locle II, Ticino, La Bérote, Fleurier, Travers, Comète, Bôle II, Le Parc, Floria, Cortaillod II, Noiraigue.

Groupe II

Etoile II - Hauterive II 1-1 (0-1)

Etoile II: Sabatino; Steiner; Gondenzi, Magne, Schmalz, Wuthrich, O. Vuillemin, Brianza (Lecabus), A. Willemin, Peltier, (Milutinovic), Anthoine.

Hauterive II: Liegois; Cuhe (Sydler), Siegfried, Michel, Musini, Philo, Di Luca, Verga, Erard, Piller (Rossier), Fontana.

Arbitre: M. Bersier de Dombresson.

Buts: 44e Verga, 73e Peltier.

Notes: avertissement à M. Piller pour réclamations.

Helvetia - Superga II 4-7 (1-2)

Helvetia: Legaz; Cavallaro, Huguenin, Brogna (46e Gindraux), Collaud, Eigenheer Miaz, Vuitel, Hofer, Rugg, Bearzi (57e Wenger).

Superga II: Maréchal; Rustico, Nassisi, Rota, Dell'Atti, Quaranta, Santangelo (70e Parisi), Monestier, Bonicatto, Elia, Royer.

Arbitre: M. Divernois de Fleurier. Buts: 30' Rugg, 39' Rustico (penalty), 43' Dell'Atti, 46', 55' et 71' Bonicatto, 61' Santangelo (penalty), 63' Elia, 67' Miaz, 72' et 75' Hofer.

Notes: avertissements à Monestier et Bonicatto pour réclamations et Parisi antisportivité, Dell'Atti pour jeu dur.

La Sagne - Les Bois 1-0 (0-0)

La Sagne: Gabarel; Pellegrini (75' Thiébaud, Choula, Meyer, Favre, Jaquet, Jeanrenaud, Balmer, Robert, Huguenin.

Les Bois: Baume; Boillat, Cattin, Perruchini, Fournier; Epitoux, (78' Cattin), Chapuis, Boichat, Rebetez, Hohermuth, Boichat.

Arbitre: M. Logos de Hauterive.

But: 89' Balmer.

Audax - Fontainemelon 2-3 (0-1)

Audax: Quinche; Consoli; Tripet, Collaud, Bonfigli, Magne, Calani, Gualupe, (Pagliano), Egger (Suliano), Bassi, Di Luca.

Fontainemelon: Marti; Zbinden; Steffen, Arrigo, Capt, Fontella (Golino) Saporita (Lestuzzi), Tebart, Guidi, Izquierdo, Salvi.

Arbitre: M. Stettler de La Chau-de-Fonds.

Buts: pour Fontainemelon, Salvi, Guidi, Izquierdo et pour Audax, Calani et Arrigo (autogoal).

Note: avertissement à Salvi.

Les Geneveys-sur-Coffrane - Marin . 4-1

Le Landeron - Centre portugais 0-1

CLASSEMENT

Table with 7 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Rows include Gen. s/Cof., Marin, Hauterive II, Superga II, Centre port., Les Bois, La Sagne, Audax, Fontainemelon, Le Landeron, Etoile II, Helvétia.

SÉRIE SPÉCIALE DE TOYOTA TERCEL 1500 «CREATION»

VOUS Y GAGNEZ FR. 2500.-

La Tercel «Creation», vous fait profiter doublement:

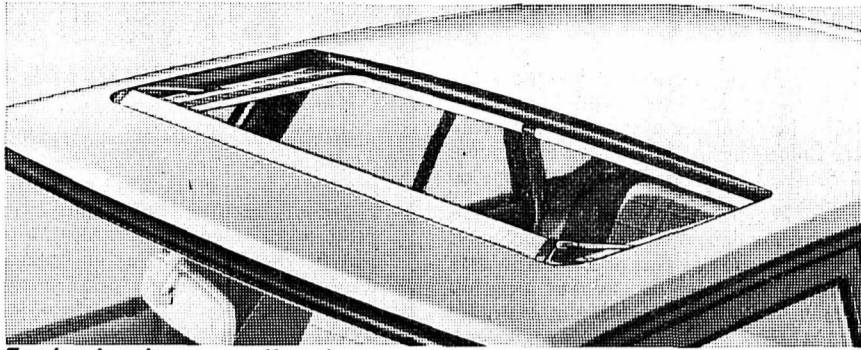
1. Son proverbial équipement Toyota ultra-complet a encore reçu quelques suppléments de grand luxe.
2. Ce surcroît d'équipement vaut fr. 3090.-. Or, vous ne le payez que fr. 590.-. Vous y gagnez donc fr. 2500.-.

L'équipement spécial de la Tercel 1500 «Creation».

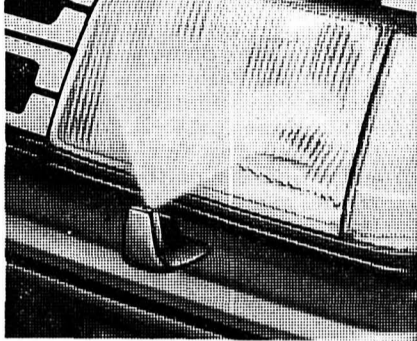
- Toit ouvrant électrique, avec deux spots de lecture.
 - Lave-phares électrique.
 - Au choix, peinture bicolore ou teintes unies à joli décor latéral.
 - Lecteur de cassettes stéréo à deux haut-parleurs.
 - Grandes baguettes de protection latérales, type SR.
 - Sièges garnis de tissu cossu.
- Et, en plus, des suppléments bien-venus l'hiver:
- Quatre pneus neige sur jante d'acier.
 - Porte-skis verrouillable pour six paires de skis.
 - Chauffage additionnel pour les passagers arrière.

La Toyota Tercel 1500 Sedan est un prodige d'espace.

Compacte à l'extérieur, mais spacieuse à l'intérieur, elle offre beaucoup de place à cinq personnes et, dossiers de banquette rabattus (rabattables séparément), un énorme volume utile, d'accès très aisé par le large hayon qui descend jusqu'au



En plus, le toit ouvrant électrique, avec ses deux spots de lecture: d'une simple pression sur un bouton, vous le faites coulisser et vous l'arrêtez où vous voulez. Sièges garnis d'élégant tissu «Creation».



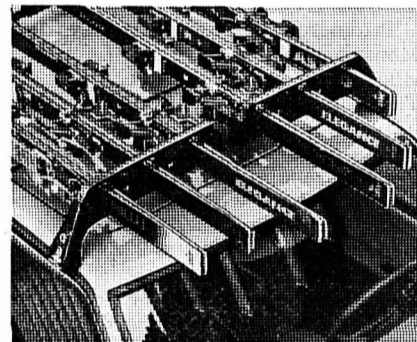
En plus, le lave-phares électrique: pour un éclairage parfait, facteur de sécurité.



En plus, le lecteur de cassettes stéréo: outre les stations de la radio à 3 gammes d'ondes et décodeur pour informations routières, en Tercel «Creation», vous pouvez à tout moment écouter vos cassettes favorites.



En plus, quatre pneus neige sur jante d'acier: pour votre sécurité sur les routes hivernales.



En plus, un porte-skis verrouillable: vous y transportez six paires de skis à l'abri de la perte et du vol.

pare-chocs. C'est une traction avant qui a du tempérament, de l'élégance et un équipement sans lacune (compte-tours, économètre, glaces teintées, radio à 3 gammes d'ondes et décodeur pour informations routières, etc.)

La Toyota Tercel 1500 «Creation» en bref:

3 ou 5 portes, 5 places, 5 vitesses. Moteur à 4 cylindres de 1452 cm³ et 52 kW (71ch) DIN. Traction avant. Suspension à roues indépendantes, devant et derrière, amortisseurs hydrauliques à gaz et barre stabilisatrice. Direction à crémaillère précise. Essuie-lave-lunette arrière.

Toyota Tercel 1500 «Creation», équipement spécial compris: 3 portes, fr. 14 380.-; 5 portes, fr. 14 980.-.

Allez vite réserver votre Tercel 1500 «Creation» dans votre agence Toyota, car le demande va être grande!

Il existe maintenant aussi une attrayante série spéciale de Tercel 4x4 «Creation».

FINANCIEMENT AVANTAGEUX PAR MULTI-LEASING TOYOTA
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

TOYOTA

Le succès par la technologie.

En plus, la peinture bicolore ou le décor latéral «Creation»: vous avez le choix entre six combinaisons de teintes.

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.



Agences principales: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45 - **Corgémont:** K. Lehmann, Garage Moderne, Tél. 032/97 11 74

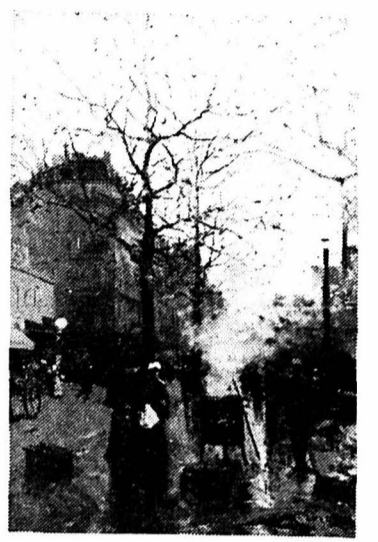
Agences locales: La Chaux-de-Fonds: Tarditi, Tél. 039/28 25 28 - **Le Locle:** R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 - **Saignelégier:** Ch. A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/5112 20

ARTS ANCIENS PIERRE-YVES GABUS SA Importante vente aux enchères

par le Ministère de Me Jean CHRISTIN, Huissier Judiciaire, pl. des Eaux-Vives 8, Genève

du 26 octobre
au 4 novembre 1984 à
l'Hôtel des Bergues
à Genève

où seront mises en vente
d'importantes collections



Luigi Loir «Marché aux fleurs»
huile sur toile. Estimation:
Fr. 15 000.- à Fr. 20 000.-

Tableaux de maîtres anciens et modernes:

Vlaminck, Poliakoff, Luigi Loir, Mancini, N. de Stael, Estève, Wols, M. Pechstein, et
Tableaux suisses: G. Giacometti, M. Barraud, Diday, Gigon, Calame, Hodler, Klee, etc.

Collection d'argenterie suisse et étrangère (plus de 300 objets)
Dispersion d'une importante bibliothèque suisse

Expert: Christian Galantaris, expert près la Cour d'Appel de Paris
Mobilier suisse et français - Verrerie ancienne - Art nouveau - Gravures suisses - Pendulerie

ART JAPONAIS ET CHINOIS
Dispersion de la collection «Tikotin»

Expert: Michel Beurdeley, expert près la Cour d'Appel de Paris
Collection complète de l'œuvre de Félicien Rops

Expert: Jean-Pierre Camard, expert près la Cour d'Appel de Paris (spécialiste pour l'art nouveau)
Si vous désirez faire estimer ou vendre vos objets d'art, nos experts sont à votre entière disposition pour un rendez-vous, entre le 28 août et le 15 septembre 1984, ceci gracieusement et sans engagement de votre part
Dernier délai pour la remise des objets: 15 septembre 1984

Galerie ARTS ANCIENS
2022 Bevaix, ☎ 038/46 16 09
Correspondante à Genève: Mme Sophie Bertier, ☎ 022/31 51 10



Toscana France Sud

600 fermes, maisons de campagne, villas, ruines à restaurer. Demander nos listes: P. Aebersold, A. Digenli, Internat. Immobilien-Agentur, Walchstrasse 17, CH-8023 Zürich.
Téléphone 01/362 95 05

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT

Rue Jardinière 41
☎ 039/23 75 00

2-111051

28 26 44

Droguerie-Parfumerie-Herboristerie

Pierroco

C'est chic!

**TOM
and
JERRY**



SPORTS

Benno Wiss frappe un grand coup au Tour de l'Avenir Deux victoires et... un maillot jaune

Benno Wiss a frappé un grand coup en s'imposant en solitaire dimanche à Castres, terme de la cinquième étape du Tour de l'Avenir. Wiss, déjà vainqueur samedi à Albi, avait laissé échapper le maillot jaune pour une seconde. Le néo-professionnel argovien n'a pas voulu rester sur cette déconvenue. Il a distancé, cette fois, ses deux compagnons d'échappée, l'amateur français Eric Boyer et son coéquipier Marc Gomez de dix secondes. Et surtout, il a relégué l'ancien leader, l'Espagnol Carlos Hernandez, à l'44'. Wiss endosse donc le maillot jaune, avec l'58" d'avance sur son prédécesseur.

Toutefois, la situation ne s'est toujours pas décantée, en tête du classement général. Benno Wiss connaît ses limites en haute montagne et sa nouvelle victoire d'étape ne change rien au problème. Les meilleurs grimpeurs, et l'on pense tout naturellement aux Colombiens, n'ont encore rien tenté, se contentant de suivre.

Malgré un ciel gris et une température fraîche, les attaques fusaient dès les premiers kilomètres. Au 95e km, Marc Gomez partait seul. Le Breton, champion de France en 1983, passait en tête au sommet du col de Camalières (2e cat., km 112) et continuait sa chevauchée solitaire jusqu'au 190e km où il était rejoint par Eric Boyer et Benno Wiss. Les trois hommes, unissant leurs efforts, comptaient jusqu'à 2'13" d'avance sur le peloton.

Dans les derniers kilomètres, Wiss et Gomez attaquaient tour à tour, l'Argo-

vien ayant le dernier mot et terminant avec 10" d'avance sur Boyer et Gomez.

Aujourd'hui, la situation ne devrait pas connaître de grands bouleversements. La sixième étape, Castres - Foix, longue de 142 km, ne comporte qu'une seule difficulté sérieuse, le Pas de Sant (2e cat.), située à vingt kilomètres du départ. Il faudra donc attendre demain et la première grande étape de montagne Foix - Sant Gaudens (deux cols de Ire cat., et deux de 2e) pour y voir plus clair.

RÉSULTATS

4e étape, Millau - Albi (168 km): 1. Benno Wiss (S) 4 h. 17'26" (39,155 km/h, 15" de bonification); 2. Benny van Brabant (Be) à 1" (10"); 3. Silvio Martinello (It) même temps (5"); 4. Christian Jourdan (Fr); 5. Ralf Hofeditz (RFA); 6. Steve Bauer (Can); 7. Sergio Cremin (It); 8. Ludwig Wijnants (Be); 9. Eric Boyer (Fr); 10. Marc Gomez (Fr).

Puis: 16. Othmar Haefliger (S), tous même temps que van Brabant.

5e étape, Albi - Castres: 1. Benno Wiss (S) les 203 km en 5 h. 23'15" (37,708 km/h, 15" de bonification); 2. Eric Boyer (Fr) à 10" (10"); 3. Marc Gomez (Fr) m.t. (5"); 4. Miroslav Sykora (Tch) à 1'35"; 5. Roberto Toffipelletti (It) à 1'44"; 6. Jörg Müller (S); 7. Benny van Brabant (Be); 8. Menrico Ronchiato (It); 9. Jan van Wijk (Ho); 10. Yvan Frébert (Fr), tous m.t. Puis les autres Suisses: 35. Peter Weber à 1'44"; 37. Andreas Clavadetscher; 39. Othmar Häfliger; 44. Mike Gutmann, même temps.

Classement général: 1. Wiss 18 h. 23'47"; 2. Gomez à 1'24"; 3. Boyer à 1'57"; 4. Carlos Hernandez (Esp) à 1'58"; 5. Philippe Chevallier (Fr) à 2'02"; 6. Oleg Iarotchenko (URSS) à 2'03"; 7. Piotr Ugrumov (URSS) à 2'04"; 8. Inaki Gaston (Esp) à 2'12"; 9. Miguel Indurain (Esp) à 2'15"; 10. Vladimir Kozarek (Tch) à 2'23". Puis les autres Suisses: 29. Müller à 3'07"; 32. Häfliger à 3'10"; 37. Gutmann à 3'38"; 64. Weber à 4'07"; 93. Clavadetscher à 4'50". (si)



Grâce à ses deux victoires d'étape, Benno Wiss s'est solidement installé en tête du classement général. (Keystone)

Dans le championnat des espoirs de football

Le rappel de mercredi soir

● LA CHAUX-DE FONDS - ZOUG 5 - 3 (1-2)

Comme leurs aînés lors de la confrontation sur le terrain zougois, les espoirs chaux-de-fonniers ont joué avec le feu. Prenant un départ qui rappela étrangement celui de l'équipe fanion (0-2 au bout de 12 minutes de jeu) les hommes de Jimmy Claude ont dû batailler ferme afin de refaire leur handicap.

Complètement débordés en début de rencontre par le vif argent Meier (un joueur qui ne devrait pas moisir au sein de la seconde formation zougoise) qui remarquablement scora à deux reprises sur des passes de Hohl (?) et Ascano, les Chaux-de-Fonniers se mirent désespérément à courir après ce score déficitaire. A plus d'une reprise l'on crut au but, mais était-ce la malchance ou la classe du portier Trangoni, tour à tour Angelucci, Gianfreda, Borrani se présentaient seuls face au portier de la cité du Kirsch sans pouvoir le battre. Lorsque Gastaldi ajusta le poteau gauche des bois de De Rossi, l'on se dit que les Montagnards ne pèseraient pas lourd dans la balance.

Une parfaite ouverture de Gianfreda permit à Angelucci de réduire la marque et trois interventions décisives de De Rossi parvinrent à redonner confiance à la formation chaux-de-fonnière.

Pressant dans leur dernier retranchement des Zougais complètement affolés, les Montagnards très justement par Michel Vera égalisaient.

Dès lors une seule équipe meublait le terrain et c'est très justement que La Chaux-de-Fonds creusa un écart définitif grâce à des réussites de Vera, Hohl et Vera encore pour donner au score des proportions plus en reflet avec la physionomie de la seconde période complètement dominée par les joueurs au maillot jaune.

L'ultime réussite de Kalauz ne changea rien à une partie plaisante assombrie par les avertissements dont écopèrent Gianfreda et Vera, suite à des erreurs invraisemblables d'un juge de touche complètement à côté «de ses pompes», qui mirent les deux Chaux-de-Fonniers dans une colère noire. L'apport de trois joueurs de l'équipe fanion a apporté sans aucun doute un petit plus en seconde

période surtout à la formation neuchâteloise, l'abattage de Hohl au milieu du terrain ayant semblé-t-il motivé les jeunes chaux-de-fonniers. Du côté zougois une déception, Crescenzi que l'on réclamait à grand cri du côté de la Charrière n'a pas paru être le moteur tant attendu au contraire de Meier (prêt des Grasshoppers) qui démontra des qualités évidentes.

Chaux-de-Fonds: De Rossi; Hohl; Schwaar, Rech, Anthoine; Huot, Gianfreda, Angelucci; Borrani, Vera, Lagger.

Zoug: Trangoni; Kalauz; Gamma, Barile, Ubersax; Ascano (52e Audio), Börlin, Crescenzi, Camporesi (87e Piazza); Meier, Castaldi.

Charrière: 200 spectateurs
Arbitre: M. Schödel de Wohlen qui avertit Gianfreda, Vera et Börlin pour réclamations

Buts: 8e Meier 0-1; 12e Meier 0-2; 29e Angelucci 1-2; 57e Vera 2-2; 80e Vera 3-2; 84e Hohl 4-2; 88e Vera 5-2; 90e Kalauz 5-3. M. Robert

NE Xamax battu

Aarau - Winterthur 5-3
Bâle - Vevey 6-2
La Chaux-de-Fonds - SC Zoug 5-3
Lausanne - Saint-Gall 4-1
Lucerne - Neuchâtel Xamax 3-2
Servette - Wettingen 5-0
Young Boys - Grasshoppers 1-3
Zurich - Sion 1-1. (si)

En LNB

Granges rejoint

Sur son terrain, le FC Granges a dû concéder son deuxième point de la saison face à Martigny. Bienne, Chiasso et Schaffhouse sont donc revenus à la hauteur des «terreurs» de la LNB.

En queue de classement, les équipes romandes n'ont pu améliorer leurs positions précédentes. Yverdon s'est incliné à Mendrisio, Chénais a laissé un point sur son terrain face à Locarno alors que Monthey s'est écroulé devant le FC Bienne en Bas-Valais. (lg)

CINQUIÈME TOUR

Bellinzzone - Schaffhouse ... 1-2 (1-1)
CS Chénais - Locarno ... 0-0 (0-0)
Etoile Carouge - Baden ... 0-1 (0-1)
Granges - Martigny ... 2-2 (1-2)
Laufon - Chiasso ... 1-2 (0-2)
Lugano - Bulle ... 1-0 (1-0)
Mendrisio - Yverdon ... 3-1 (1-0)
Monthey - Bienne ... 1-6 (1-3)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Granges	5	3	2	0	13-3	8
2. Bienne	5	3	2	0	13-5	8
3. Chiasso	5	4	0	1	11-6	8
4. Schaffhouse	5	3	2	0	6-3	8
5. Martigny	5	2	2	1	13-7	6
6. Bulle	5	3	0	2	8-5	6
7. Et. Carouge	5	2	1	2	9-8	5
8. Mendrisio	5	2	1	2	7-7	5
9. Locarno	5	1	3	1	7-8	5
10. Baden	5	2	1	2	6-7	5
11. Laufon	5	1	2	2	5-6	4
12. Lugano	5	2	0	3	4-7	4
13. Yverdon	5	1	1	3	4-8	3
14. Bellinzzone	5	1	1	3	4-9	3
15. CS Chénais	5	0	2	3	4-12	2
16. Monthey	5	0	0	5	5-18	0

M Marche

Tour de Romandie Lelièvre bien sûr!

Même s'il a été battu à deux reprises lors de la dernière journée, le Français Gérard Lelièvre n'en a pas moins dominé très nettement le Tour de Romandie, qui s'est achevé samedi à Grolley. Lelièvre l'a en effet finalement emporté avec plus de neuf minutes d'avance sur le Hongrois Janos Szalas après avoir gagné huit des onze étapes totalisant 307,5 kilomètres. (si)

Course de côte Coire - Arosa Gerhard Zadrobilek en solitaire

La course de côte Coire - Arosa, disputée selon la formule du handicap, est revenue à l'Autrichien Gerhard Zadrobilek. Sur la ligne, le troisième du Tour de Suisse a précédé de près d'une minute le meilleur amateur-élite, Arno Küttel, le Portugais de Winterthur Acacio da Silva, Hubert Seiz et le Valaisan Bernard Gavillet. Beat Breu a terminé septième, à 1'18, sans avoir jamais inquiété les meilleurs.

Après que les professionnels et amateurs-élites eurent repris les amateurs, juniors et seniors, partis une minute et demie devant eux, un groupe de trois hommes se forma en tête, qui comprenait Godi Schmutz, Peter Schnüeber et Zadrobilek.

Lorsque les deux premiers se mirent à douter du succès de leur entreprise, l'Autrichien s'en alla seul, passant avec 1'30" d'avance au sommet de la dernière difficulté avant

Arosa. Le peloton, où personne ne semblait croire à la tentative de Zadrobilek, tarda par trop à réagir pour renverser la situation.

RÉSULTATS

Coire - Arosa (33 km. 200, 1169 mètres de dénivellation): 1. Gerhard Zadrobilek (Aut, pro) en 1 h. 09'10 (moyenne de 28 km. 862); 2. Arno Küttel (Wohlen, éli) à 58"; 3. Acacio da Silva (Por, pro); 4. Hubert Seiz (Arbon, pro); 5. Bernard Gavillet (Monthey, pro) tous même temps; 6. Jan Koba (Buchs, éli) à 1'18; 7. Beat Breu (Saint-Gall, pro) même temps; 8. Peter Schüber (Wetzikon, éli) à 1'22; 9. Godi Schmutz (Hagenbuch, pro) à 1'39; 10. Albert Zweifel (Rüti, pro) même temps. Puis: 14. Ruedi Nüssli (Wetzikon, premier amateur) à 2'28; 16. Milko Quadri (Lugano, premier junior) même temps. - 111 coureurs au départ, 108 classés. (si)

Tour du Leimental Mutter renoue avec la victoire

Une longue période sans grande réussite a pris fin, à Oberwil, pour le Bâlois Stefan Mutter: il a enlevé le Tour du Leimental, une épreuve par handicap sur 139 km. 500, avec 42 secondes d'avance sur l'amateur-élite Hans Reis (Pfaffnau) et 4'04" sur le champion suisse Erich Mächler. Mutter avait déjà remporté cette épreuve en 1979 et 1982.

Après 50 kilomètres de course, les professionnels et les élites avaient comblé leur handicap de 4'39" sur les amateurs et seniors, avant de prendre la course en main. Au 16e tour (sur 18), Mutter et Reis s'extrayaient d'un groupe de sept hommes et creusaient un avantage respectable. Mettant à profit la dernière montée du parcours, Mutter attaqua et lâcha irrémédiablement son dernier rival.

Professionnels, élites, amateurs et seniors: 1. Stefan Mutter (Allschwil, pro) 139 km. 600 en 3 h. 20'32 (moyenne de 41 km. 738); 2. Hans Reis (Pfaffnau, éli) à 42"; 3. Erich Mächler (Hochdorf, pro) à 4'04; 4. Rik Matt (RFA, éli); 5. Rudi Verstapen (Bel, éli); 6. Viktor Schraner (Silz, pro), tous même temps; 7. Daniel Wyder (Zurich, pro) à 5'43; 8. Peter Abt (Bâle, sen); 9. Toni Manser (Wädenswil, éli); 10. Severin Kurmann (Gunzgen, éli); 11. Francis Da Silva

(Lux, éli), tous même temps; 12. Pascal Charmillot (Cressier, éli) à 5'59.

Juniors: 1. Roger Kray (Gippingen) 62 kilomètres en 1 h. 35'23 (moyenne de 39 km.); 2. Herman Laweuys (Bel) à 18"; 3. Daniel Hofmann (Brugg) à 20".

Dames: 1. Edith Schönenberger (Uzwil) 38 km. 75 en 1 h. 02'22 (moyenne de 37 km. 279). (si)

Au Grand Prix de Fourmies Hollandais victorieux

Le Hollandais Ferdi Van den Haute a remporté le 52e Grand Prix de Fourmies en battant au sprint son compagnon d'échappée, le Français Pierre Bazzo. Les deux hommes ont terminé avec 1'35" d'avance sur Laurent Fignon (vainqueur du Tour de France), lequel précédait ses premiers poursuivants de 16 secondes.

Classement: 1. Ferdi Van den Haute (Bel) les 225 kilomètres en 5 h. 33'31 (moyenne de 40 km. 658); 2. Pierre Bazzo (Fra) même temps; 3. Laurent Fignon (Fra) à 1'25; 4. Etienne De Wilde (Bel) à 1'41; 5. Leo Van Vliet (Hol); 6. Hennie Kuiper (Hol) même temps; 7. Theo de Rooy (Hol) à 1'56; 8. Eric Vanderaerden (Bel) à 1'58; 9. Yvan Lamotte (Bel); 10. Dirck de Mol (Bel) tous même temps. (si)

● Une semaine après sa victoire de Barcelone dans le championnat du monde sur route, le Belge Claude Criquiélon s'est adjugé, à Bruxelles, le Grand Prix Eddy Merckx, course contre la montre individuelle sur 60 kilomètres. Dans cette épreuve disputée dans des conditions particulièrement difficile, le porteur du maillot arc-en-ciel s'est imposé à la bonne moyenne de 45 km. 340 et a devancé son compatriote Jean-Luc Vandembroucke, le vainqueur de l'an dernier, de 17 secondes. (si)

B Boxe

Andreas Anderegg toujours invaincu

Le poids lourd de Frauenfeld Andreas Anderegg a préservé son invincibilité: pour son cinquième combat chez les professionnels, devant son public, il a en effet battu le Yougoslave Malden Grubeszitz, par k.o. technique au sixième et dernier round. Après trois reprises assez équilibrées, Anderegg a nettement pris l'ascendant sur son rival. (si)

15/16 sept. 1984
Motocross international
Genève
Bout-du-Monde

Coop City
 Cat. nationale et internationale
 Patronage La Suisse
CHALLENGE HONDA
Parisienne elf

79-1030

Hartmann,
votre spécialiste pour
stores de tous genres.
Réparation et
service pour tous
les types de
fabrication.
Téléphonez-nous.

2035 Corcelles 06-1651
 038/31 44 53
HARTMANN+CO SA

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A remettre ou à louer, pour raison d'âge, dans importante localité du Jura-Sud

café-restaurant

meublé, petite salle environ 70 places.
 Date à convenir.
 Prix de vente ou loyer intéressant.
 Appartement à disposition dans l'immeuble.
 S'adresser à
Fiduciaire Raymond Chagnat
Léopold-Robert 8
2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ (039) 28 37 59.

91-3 0550

Tout à prix discount

Serre 90
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 00 55

MACHINE
À LAVER
ROTEL
 Fr. 1490.-
 reprise dès
400.-
 de votre ancienne machine

Toujours nouvelles!
Les ombres à paupières
Clinique aux coloris
exceptionnels

Et votre cadeau Clinique
«Simply The Best»

PARFUMERIE
DE L'AVENUE

Mme D. Geiser
 45, av. Léopold-Robert
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 23 34 44

Blue Lilac Eye-Shading Pencil
 La merveilleuse façon d'embellir votre regard.

Extra-Help Makeup
 Pour éclairer et rajeunir votre teint.
 Coloris: Soft Beige.

Non-Aerosol Hairspray
 (avec vaporisateur)
 Spray pour cheveux, format de sac, pouvant se remplir à nouveau.

Dramatically Different Moisturizing Lotion (DDML)
 Emulsion hydratante pour tous types de peau. Formule élaborée par dermatologues.

Raspberry Glacé Different Lipstick
 Le favori des rouges à lèvres.

Un set-cadeau par cliente.
 Jusqu'à épuisement du stock.

Adressez-vous toujours à votre Parfumerie spécialisée. Etant dépositaire officiel agréé par Clinique cosmetics, elle seule peut vous offrir toute garantie sur nos produits.

Létonnante palette des ombres à paupières Clinique, aux nuances délicates et satinées: les Soft-Pressed Eye Shadows dans des teintes lumineuses, idéales pour colorer vos yeux et marquer les contours. Votre regard deviendra plus vif et plus expressif. Disponibles dans les coloris Shimmered Sun, Midnight Orchid et Rose Satin - ou: Porcelain Blue, Copper Bronze et Sunset Teal... et d'autres encore. Se combinant harmonieusement, elles s'accordent bien à vos teintes préférées de maquillage Clinique. Et maintenant Clinique peut vous montrer une technique toute nouvelle de maquillage - exceptionnelle et sûre, car tous les produits Clinique ont été soumis à des tests d'allergie et sont 100% non parfumés. Ajoutons que chez votre Dépositaire Clinique, un set-cadeau vous sera offert jusqu'au 15 septembre 1984.

«Simply The Best»
 gratuitement pour tout achat à partir de deux produits Clinique.

CLINIQUE
 cosmetics

Soumis à des tests d'allergie.
 100% non parfumé.

22164

NOUVEAU
à Migros

M fresh
ALLROUND

Désodorisant pour petits espaces

Nouveau en Suisse et en exclusivité chez Migros: par simple pression, vous assurerez la fraîcheur dans tous les recoins et les petits espaces, par ex. dans l'armoire à habits ou celle à chaussures, près de la cage à cobayes ou de la poubelle.

2 pièces 2.50

Grâce au nouveau système à deux capsules l'effet odorant frais et agréable restera constant environ 6 semaines. Le produit dans sa présentation et la possibilité de régler le taux de fraîcheur désiré sont des avantages complémentaires qu'il faut souligner.

Oui, à MIGROS

28-92

L'annonce, reflet vivant du marché

Société pour l'Expansion des Exportations
Ottawa, Canada

Cet emprunt a obtenu la qualification «AAA» par Standard & Poor's Corporation et «Aaa» par Moody's

5³/₈ %

Emprunt 1984-92
de fr. s. 125 000 000

Le produit est destiné aux besoins financiers généraux de la Société.

Prix d'émission
100%
 + 0,3% timbre fédéral de négociation

Modalités de l'emprunt

Durée:
 8 ans ferme (sous réserve des remboursements anticipés pour des raisons fiscales à partir de 1985 avec des primes décroissantes commençant à 101 1/2%, à partir de 1988 à 100%)

Titres:
 obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Libération:
 27 septembre 1984

Coupons annuels:
 au 27 septembre

Cotation:
 sera demandée aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

Restriction de vente:
 Etats-Unis d'Amérique

Statuts des obligations de cet emprunt (garanties)
 Les engagements de cette «société fédérale de la Couronne» sont exécutés à la charge du «Consolidated Revenue Fund of Canada» (Caisse de l'Etat). Le paiement des intérêts et le remboursement du capital ainsi que les primes éventuelles pour cet emprunt se présentent comme une obligation directe de l'Etat Canadien.

No de valeur: 866 003

Fin de souscription
12 septembre 1984, midi

Un extrait du prospectus a paru en allemand le 7 septembre 1984 dans les «Basler Zeitung» et «Neue Zürcher Zeitung» et en français dans le «Journal de Genève». Le prospectus d'émission détaillé peut être consulté auprès des guichets des banques soussignées.

Société de Banque Suisse **Union de Banques Suisses** **Crédit Suisse**
Banque Populaire Suisse **Banque Leu SA** **Groupement des Banquiers Privés Genevois**
A. Sarasin & Cie **Société Privée de Banque et de Gérance** **Groupement de Banquiers Privés Zurichois**
 Union des Banques Cantoniales Suisses

Banca del Gottardo **Banca della Svizzera Italiana** **Banque Paribas (Suisse) S.A.** **CIBC Finanz AG**
Cliticorp Bank (Switzerland) **Deutsche Bank (Suisse) SA** **Morgan Guaranty Switzerland Ltd.**
 The Royal Bank of Canada (Suisse)

SPORTS

Finale des Internationaux des Etats-Unis de tennis John McEnroe exécute Ivan Lendl

L'Américain John McEnroe a remporté pour la quatrième fois les Internationaux des Etats-Unis, à Flushing Meadow. En finale, le Tchèque Ivan Lendl, numéro 2 du tournoi, n'a pas pesé bien lourd devant le numéro 1: McEnroe a triomphé en trois sets et une heure quarante minutes de jeu, par 6-3, 6-4, 6-1. McEnroe a, ainsi, pris sa revanche pour la défaite que lui avait infligée le Tchèque à Paris, il y a trois mois (7-5 au 5e set). McEnroe succède au palmarès à Jimmy Connors, vainqueur en 1982 et 1983. Pour le malheureux Lendl, c'est donc la troisième défaite consécutive dans la finale du tournoi américain.

McEnroe tentait d'emblée des attaques au filet. La réplique de Lendl était cinglante avec des passing-shots et quelques lifts imparables. Dans le sixième jeu, McEnroe bénéficiait de la première balle de break du match. Une volée de revers la lui faisait exploiter avec succès (4-2). Un ace en plein centre du court lui permettait de conclure le 5-2. Si Lendl gagnait ensuite son service, McEnroe en faisait autant, réalisant même le «jeu blanc». Et en 33 minutes, le premier set revenait à John McEnroe par 6-3.

Au début du deuxième set McEnroe a eu un léger passage à vide qui a permis à Lendl d'avoir deux balles de 2 à 0. Mais McEnroe s'est rebiffé grâce à une volée et une belle accélération de revers. Les deux joueurs sont restés au coude à coude jusqu'à 3 à 3. Dans le septième jeu, «junior 8» a développé tout son talent pour faire le break sur une montée au filet. La première balle de service de McEnroe lui a suffi pour maintenir le break jusqu'à la fin du set qu'il a enlevé 6-4.



John McEnroe: une quatrième victoire à Flushing Meadow. (Bélino AP)

Il n'a fallu que 21 minutes au New-Yorkais pour écraser son adversaire au troisième set. Dès le premier jeu, il a fait le break et a gagné son propre service juste après.

Lendl s'est senti obligé de monter au filet pour essayer de combler son handicap. Mais les passing shots de McEnroe sont venus annuler les tentatives du Tchèque. Ce dernier, mené 4 à 0 à perdu le moral, ce qui a permis à l'Américain de terminer le set par 6 à 1 sans coup férir. (si-Imp)

Dans le tournoi féminin Comme à Paris et à Wimbledon

L'Américaine Martina Navratilova a conservé son titre du simple dames des Internationaux des Etats-Unis en battant, à Flushing Meadow, sa compatriote Chris Lloyd (4-6 6-4 6-4), après une magnifique finale d'une heure et quarante-sept minutes. Martina Navratilova, qui, cette année à Paris, a réalisé le troisième Grand Chelem féminin de l'histoire, a gagné son sixième titre majeur d'affilée, ce que l'Australienne Margaret Court avait déjà réussi en 1969-70.

Grande favorite de cette finale, l'Américaine d'origine tchèque de la part de Chris Lloyd, qui avait déjà gagné six fois le tournoi. Les deux joueuses se recontraient pour la 61e fois depuis 1973, et elles étaient à égalité 30 victoires partout. Mais Martina Navratilova avait remporté leurs douze dernières rencontres...

Chris Lloyd, déjà finaliste malheureuse, cette année, contre son adversaire, à Paris et à Wimbledon, a pris un très bon départ dans ce match. Elle a ainsi remporté la première manche à l'issue d'échanges d'une rare qualité. Ensuite, Martina Navratilova a attaqué plus souvent et, après un break dans le troisième jeu, elle a remporté le deuxième set, non sans avoir dû sauver deux balles d'égalisation à 5-5.

Au troisième set, elle a encore réussi un break dans le troisième jeu. Chris Lloyd a tenu bon, distillant de superbes passing-shots et ayant même l'occasion de revenir à 3-3. Mais Martina Navratilova, malgré une grande fébrilité, a repoussé le danger avant de conclure dans le dixième jeu.

Martina Navratilova, qui a touché pour sa victoire la somme de 160.000 dollars (80.000 pour sa rivale) a remporté ainsi son 55e match d'affilée. Elle n'est plus qu'à un succès du record détenu depuis 1974... par une certaine Chris Lloyd. (si)

Simple dames, finale: Martina Navratilova (EU-No 1) bat Chris Lloyd (EU-No 2) 4-6 6-4 6-4.

Simple messieurs, demi-finales: Ivan Lendl (Tch-No 2) bat Pat Cash (Aus-No 15) 3-6 6-3 6-4 6-7 7-6. John McEnroe (EU-No 1) bat Jimmy Connors (EU-No 3) 6-4 4-6 7-5 4-6 6-3.

Finale: John McEnroe bat Ivan Lendl 6-3 6-4 6-1.

Double dames: Martina Navratilova - Pam Shriver (EU) battent Anne Hobbs - Wendy Turnbull (GB-Aus) 6-2 6-4.

Double mixte: Manuela Maleeva - Tom Gullikson (Bu-Aus) battent Elizabeth Sayers - John Fitzgerald (Aus) 2-6 7-5 6-4.

Jakub Hlasek champion suisse Une première pour Lilian Drescher

Cette fois, la pluie n'était pas au rendez-vous. Mais les finales des championnats suisses de Derendingen ont été perturbées par un vent très violent. Dans des conditions de jeu extrêmement difficiles, Jakub Hlasek s'est succédé à lui-même en battant en finale du simple messieurs le Hongrois Zoltan Kuharszky en cinq sets. Chez les dames, Lilian Drescher a fêté son premier titre de championne de Suisse en prenant logiquement le meilleur en deux manches sur Monika Weber.

Jakub Hlasek a dû patienter trois heures et cinq minutes pour conserver son titre national. Cette finale n'a pas répondu à l'attente. Kuharszky (64e à l'ATP) et Hlasek (109e) n'ont jamais fait vibrer le maigre public présent. Méconnaissable dans les deux premiers sets, Jakub Hlasek a su réagir au moment opportun. Grâce à un service retrouvé, l'espoir zurichois d'origine tchèque remportait le troisième set avec un break décisif dans le neuvième jeu. Quelque peu émoussé, Kuharszky lâchait prise dans le quatrième set. Dans la dernière manche, le Magyar concédait son service dans le quatrième jeu sur une double-faute. Menant 3-1, Hlasek conservait l'avantage de ce break pour s'imposer 6-3.

Lilian Drescher a sauté sur l'occasion. Christiane Jolissaint retenue à Flushing Meadow, la Saint-Galloise a nettement survolé les débats. Supérieure dans tous les domaines, Drescher n'a pas connu la moindre inquiétude devant Monika Weber. Elle a su exploiter la moindre balle courte de sa rivale pour produire des accélérations souvent décisives.

RÉSULTATS DES FINALES

Simple messieurs: Jakub Hlasek (Zurich, No 3) bat Zoltan Kuharszky (Küsnacht, No 2) 1-6 6-7 (4-7) 6-4 6-3 6-3.

Simple dames: Lilian Drescher (Mörschwil, No 2) bat Monika Weber (Zurich, No 8) 6-2 6-4.

Double dames: Annemarie Rüegg et Isabelle Villiger (Zurich) et Zumikon, No 2) battent Céline Cohen et Pascale Rochat (Genève) 6-3 4-6 6-2.

Double messieurs: Meyer et Utzinger battent Günthardt et Kuharszky 6-1 6-4.

Double mixte: Isabelle Villiger et Kuharszky battent Schmid et Marcel Schuler 6-1 6-2. (si)

Hockey sur glace

Canada Cup Qualifiés déjà connus

Avant même l'ultime journée du tournoi éliminatoire, on connaît les quatre demi-finalistes de la Canada Cup. Après l'URSS et les Etats-Unis, la Suède, victorieuse de la RFA par 4-2 (1-0 1-2 2-0) et le Canada, qui a lourdement battu la Tchèque par 7-2 (4-0 2-1 1-1) ont obtenu leur qualification. Allemands et Tchèque se trouvent ainsi définitivement éliminés. (si)

RÉSULTATS

Suède - RFA 4-1 (1-0 1-2 2-0)
URSS - Etats-Unis 2-1 (1-0 1-1 0-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. URSS	4	4	0	0	16	8
2. Canada	4	2	1	1	20	5
3. Etats-Unis	4	2	1	1	15	5
4. Suède	4	2	0	2	11	4
15. Tchèque	4	0	1	3	8	1
6. RFA	4	0	1	3	9	1

Deuxième édition de la course pédestre du Locle Froid aux pieds mais chaud au cœur

Malgré le froid de canard qui a régné samedi, la deuxième course pédestre du Locle a connu un joli succès. Organisée par le Club athlétique du district du Locle, cette course a attiré près de 200 participants.

Le parcours a été habilement tracé. Les spectateurs avaient la possibilité de suivre les coureurs sur la quasi-totalité des 1000 mètres. Avec un enchaînement des courses très serré, les organisateurs ont su «garder» le public.

C'est avec les catégories écoliers (ères) B que cette manifestation a commencé. Ces enfants de moins de 11 ans n'ont parcouru qu'un seul tour, mais à une moyenne de plus de 15 km/h. pour les premiers.

Une des courses les plus intéressantes a été celle des séniors et vétérans. Deux coureurs ont rapidement pris la tête et imprimé un rythme soutenu à la course. Fernando Seminaric, de Carouge a mené pendant les huit tours. Chacun pensait que son adversaire Claudy Rosat, des Taillères allait placer un démarrage dans les derniers 100 mètres. Il n'en a rien été puisque le petit Carougeois ne s'est pas laissé surprendre. C'est au sprint que ces deux coureurs ont terminé le parcours.

La course la plus fréquentée a été celle des élites avec 45 coureurs. Cette catégorie est réservée aux hommes de 20 à 32 ans, elle regroupe en général les coureurs les plus rapides. Cela a bien été le cas samedi puisque un groupe de quatre hommes s'est rapidement détaché avec une moyenne au tour très élevée. La victoire est revenue à Daniel Sandoz de La Chaux-du-Milieu qui a été le seul à descendre en dessous des vingt-six minutes.

Ces courses populaires récoltent de plus en plus de succès auprès du public. L'ambiance au sein des coureurs est aussi très amicale. Chacun y a sa place: celui qui cherche la performance comme celui qui ne souhaite que finir la course. Dans ces conditions, le plaisir de courir est total.

Jacques Houriet

RÉSULTATS

Ecoliers B: 1. Maude Scheurer, Le Locle 4'12"; 2. Karine Kuster, Le Locle, 4'19"; 3. Aude Ramseier, Le Locle 4'30".

Ecoliers A: 1. Laurent Aubry, Les Emibois, 3'40"; 2. Raul Jeanbourquin, Marly, 3'40"; 3. Olivier Duvanel, Le Locle, 3'52".

Championnat suisse de sections Gymnastes chaux-de-fonniers brillants

A Genève, 1500 gymnastes ont participé à la 12e édition du Championnat suisse de sections, au cours duquel la section tessinoise d'Ascona fut la seule à réussir à obtenir deux des titres qui étaient en jeu (il y en avait onze). L'honneur romand a été sauvé par les Amis Gyms de Lausanne, vainqueur de l'école de corps en catégorie B (moins de 18 gymnastes).

Ecole de corps, cat. A: 1. Hettlingen 29,70; 2. Wangen 29,53; 3. Morges 29,47. **Cat. B:** 1. Lausanne AG 29,63; 2. Grindelwald 29,61; 3. Trasdadingen 29,57.

Sauts, cat. A: 1. Berne-Berna 29,84; 2. Wettingen 29,53; 3. Lucerne-Bourgeoisie 29,17. **Cat. B:** 1. Brigue

29,67; 2. Ascona 29,56; 3. Serrières 29,30.

Anneaux balançants: 1. Glaris Ancienne 29,64; 2. Ziefen 29,57; 3. Wettingen 29,38.

Cheval d'arçons: 1. Regensdorf 29,53; 2. Chiasso 29,50; 3. Oberschan 29,30.

Barre fixe: 1. Ascona 29,74; 2. Regensdorf 29,36; 3. La Chaux-de-Fonds 29,33.

Trampoline: 1. Sursee 29,53; 2. Weisslingen 29,05; 3. Möriken-Wildegg 28,84.

Barres parallèles: 1. Ascona 29,60; 2. Mels 29,53; 3. Chiasso 29,36.

Anneaux: 1. Rickenbach 29,67; 2. Chiasso 29,53; 3. Serrières 29,37.

Sol: 1. Lenzburg 29,73; 2. Mels 29,50; 3. Berne-Berna 29,35. (si)

Championnat de LNB de rugby Un départ encourageant

● ALBALADÉJO - LA CHAUX-DE-FONDS 0-34 (0-14)

Pour son premier match de LNB, La Chaux-de-Fonds se rendait à Lausanne pour y affronter l'équipe d'Albaladéjo. Dès l'engagement, les Chaux-de-Fonniers montrèrent leurs bonnes dispositions. Ils s'imposèrent dans tous les domaines du jeu.

Après une dizaine de minutes de nette domination, Neuenschwander marquait le premier essai à la suite d'une mêlée à 5 mètres.

Peu après, sur un ballon gagné par les avant, Lüthi tentait le drop, touchait le montant du but, suivait bien et marquait entre les poteaux. Les Chaux-de-Fonniers continuèrent leur domination, et marquaient le troisième essai grâce à un exploit personnel de P. Gosparini. La mi-temps était sifflée sur le score de 14-0, le premier essai ayant été transformé.

Après la pause, les Chaux-de-Fonniers continuèrent sur leur lancée. Comme en première mi-temps, Neuenschwander ouvrit le feu, en marquant un essai en sortie de mêlée. Puis, sur une attaque de trois-quarts, où tous touchèrent le bal-

lon, Moreira inscrivaient un essai transformé. A 24-0, les Chaux-de-Fonniers se relâchèrent quelque peu. Cela ne les empêcha pas de marquer deux essais supplémentaires, par S. Gosparini et à nouveau Neuenschwander, qui scellaient le score à 34-0.

Après le match, celui-ci se déclarait satisfait de ses joueurs. L'équipe a dominé aussi bien en avant qu'en trois-quarts, même s'il reste des progrès à faire dans les regroupements. Les Chaux-de-Fonniers ont fait preuve avant tout de détermination, ce qui annonce bien cette saison qui devrait permettre de préparer la relève.

La Chaux-de-Fonds: Landwerlin, Bourquin (Spiller), Schranz, Egger, Paramelle (Kipfer), Remont, P. Gosparini, Neuenschwander, Blaser, Lüthi, S. Gosparini, Moreira, Coudray, Masoni, Pellaton. (gl)

EN LNA

Sporting Genève - Stade Lausanne 9-19 (6-10); International Genève - Yverdon 0-28 (0-12); Neuchâtel - Hermance 9-24 (3-4); Nyon - CERN 21-13 (15-0).

Ecoliers A: 1. Christelle Cuenot, Le Locle, 5'19"; 2. Nathalie Caillet, Porrentruy, 5'23"; 3. Marianne Barben, La Chaux-de-Fonds, 5'29".

Ecoliers B: 1. Laurent Hurni, Le Locle, 4'33"; 2. Florian Buchmann, Le Locle, 4'38"; 3. Alain Vuillemin, Le Locle, 4'46".

Cadettes B: 1. Anne Boissenin, Le Locle, 12'27"; 2. Laurence Mazzucotelli, Morteau, 13'12"; 3. Laurence Hirschy, Le Locle, 13'19".

Cadets B: 1. Emmanuel Guinard, Morteau, 11'29"; 2. Franck Mazzucotelli, Morteau, 11'33"; 3. Jérôme Michel, Le Locle, 11'44".

Cadettes A: 1. Anne-Claude Marchon, Saingléger, 12'44"; 2. Valérie Aellen, Le Locle, 12'53"; 3. Delphine Arnoux, La Brévine, 12'57".

Dames: Jeanne-Marie Pipoz, Couvet, 12'05"; 2. Sylvie Sire, Morteau, 14'09"; 3. Lisa Fedi, La Chaux-du-Milieu, 15'42".

Cadets A: 1. Serge Dudot, Morteau, 14'28"; 2. Christian Blanc, Le Locle, 14'36"; 3. Pascal Arnoux, La Brévine, 15'11".

PATRONAGE

L'IMPARTIAL



Juniors: 1. Alain Marti, Péry, 13'17"; 2. Thomas Schumacher, La Chaux-de-Fonds; 3. Thierry Ribaud, Bevaix, 14'36".

Séniors: 1. Fernando Seminaric, Carouge, 27'52"; 2. Claudy Rosat, Les Taillères, 27'54"; 3. Joël Gander, CS La Heutte, 28'51"; 4. Bernard Lamielle, La Chaux-de-Fonds, 29'02"; 5. Fritz Steiner, CS La Heutte, 29'04"; 6. Bernard Huguenin, Le Locle, 29'15"; 7. Antoine Daucourt, Les Taillères, 30'02"; 8. John Smith, La Chaux-de-Fonds, 30'07"; 9. Jean-Luc Virgilio, Villiers, 30'26"; 10. Pierre Hirschy, La Chaux-de-Fonds, 30'58".

Vétérans: 1. Gervais Jeanbourquin, Marly, 29'19"; 2. Oskar Meier, Derendingen, 29'22"; 3. Jean-Daniel Cavin, La Chaux-de-Fonds, 31'23"; 4. William Huguenin, Le Locle, 31'31"; 5. Jean-Baptiste Locatelli, Morteau, 31'33".

Dames, 8 km: 1. Véronique Caillet, Porrentruy, 34'02"; 2. Véronique Tschanz, La Chaux-de-Fonds, 34'09"; 3. Violaine Cattin, La Chaux-de-Fonds, 35'20"; 4. Christiane Billod, Le Cerneux-Péquinot, 36'26"; 5. Jacqueline Maire, Le Locle, 36'26".

Elite: 1. Daniel Sandoz, La Chaux-du-Milieu, 25'58"; 2. Philippe Waelti, Valengin, 26'02"; 3. Arnold Beuchat, Charmoille, 26'05"; 4. Pascal Gauthier, Pesuez, 26'06"; 5. Patrick Bourdenet, Morteau, 26'27"; 6. Pierre-Alain Pipoz, Couvet, 27'31"; 7. Pierre-Alain Perrin, Le Locle, 27'34"; 8. Pierre-Eric Rey, Les Verrières, 27'55"; 9. Thomas Flatt, Le Locle, 28'00"; 10. Jean Wahlen, Merveiler, 28'33".



Daniel Sandoz: le fondeur de La Chaux-du-Milieu s'est imposé chez les élites. (Photo Schneider)

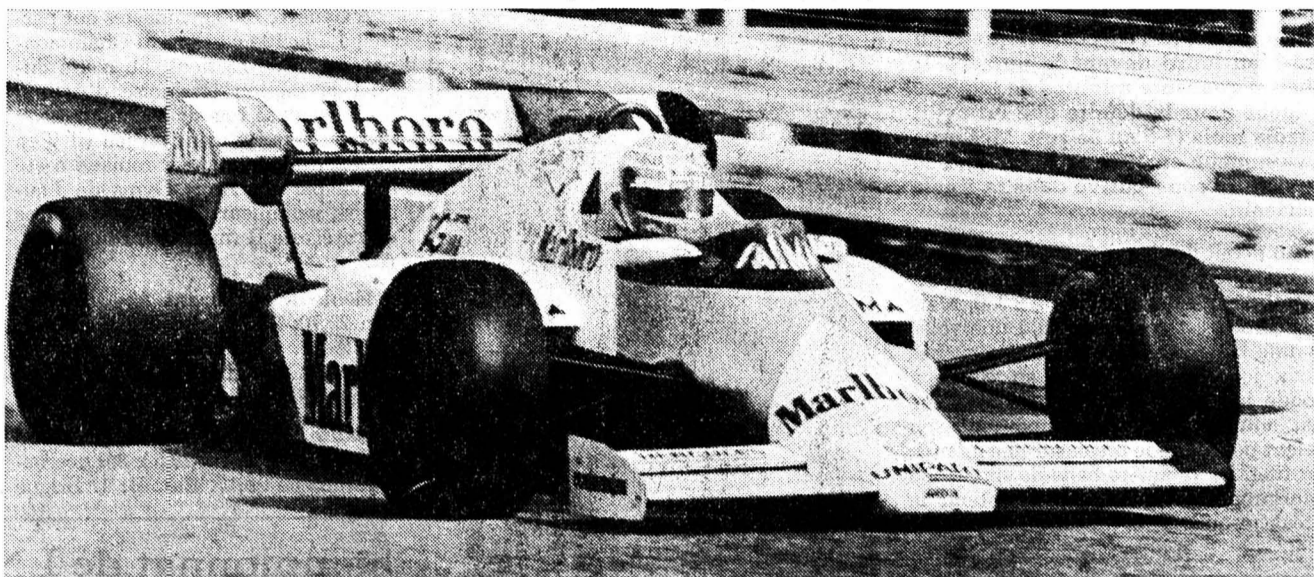
SPORTS

Niki Lauda encore irrésistible au GP de Monza de formule 1 L'Autrichien vers son troisième titre mondial

Au volant de sa McLaren-Porsche, Niki Lauda a remporté le Grand Prix d'Italie, quatorzième manche comptant pour le championnat du monde des conducteurs de formule 1, qui s'est disputé hier sur l'autodrome de Monza. L'Autrichien a ainsi fait un pas qui pourrait s'avérer décisif vers la conquête de son troisième titre de champion du monde (il s'était déjà imposé en 1975 et 1977). Il précède en effet désormais son coéquipier mais néanmoins rival, le Français Alain Prost, de 10,5 points à deux manches du but. Prost lui, n'a guère pu défendre ses chances dans ce 55e Grand Prix d'Italie, puisque son moteur a rendu l'âme après quatre des 51 tours déjà.

Niki Lauda, hier a de nouveau fait preuve d'un sens tactique admirable. Longtemps, le pilote autrichien s'est contenté d'observer une course menée successivement par le Brésilien Nelson Piquet, puis par le Français Patrick Tambay. Et puis, au 42e tour, il s'est porté de façon irrésistible en tête pour fêter, avec un brio indéniable, la 24e victoire de sa carrière. Il a rejoint ainsi sur les tablettes l'Argentin Juan-Manuel Fangio. Seuls jusqu'ici deux pilotes ont fait mieux: Jacky Stewart avec 25 victoires et Jim Clark avec 27!

Sous le soleil, Niki Lauda a poursuivi ainsi une série remarquable, qui l'a vu triompher à trois reprises et prendre deux deuxième places dans les cinq derniers Grands Prix. Décidément, même si mathématiquement rien n'est joué, on voit mal Prost refaire son handicap sur



Au volant de sa McLaren-Porsche, Niki Lauda a fêté la 24e victoire de sa carrière. Il a rejoint sur les tablettes l'Argentin Juan-Manuel Fangio. Seuls jusqu'ici Jacky Stewart et Jim Clark ont fait mieux avec respectivement 25 et 27 victoires. (Béline AP)

un Lauda qui est apparu, une fois de plus, au sommet de son art.

NOMBREUSES ÉLIMINATIONS

Ce grand Prix d'Italie aura donné lieu à de nombreuses éliminations. C'est ainsi que, dès le quatrième tour, Prost, alors deuxième derrière Piquet, lequel avait réussi le meilleur temps des essais et s'était porté au commandement de la course dès le basculement du drapeau, était contraint à l'abandon. Deux tours plus loin, la première Ferrari, celle du Français René Arnoux, disparaissait à son

tour. Après avoir mené la ronde durant quinze tours, c'était au tour de Piquet de voir sa Brabham rendre l'âme, ce qui permettait à Patrick Tambay de se hisser au commandement de la course.

Le Français devait longtemps résister aux assauts portés par l'Italien Teo Fagioli, sur la deuxième Brabham. En délicatesse avec ses employeurs, Fagioli fit une démonstration convaincante sur ce rapide circuit de Monza. Victime d'un tête-à-queue qui le faisait rétrograder de la troisième à la neuvième place, au 8e tour, le jeune Italien revenait en seconde

position peu après. Mais, lorsque Lauda, jusque-là en embuscade en troisième position, porta son attaque, Fagioli ne put rien. Il devait d'ailleurs renoncer peu après. Une mésaventure que connut également dans les derniers tours l'Américain Eddie Cheever, dont l'Alfa-Romeo tombait en panne sèche.

ITALIENS AUX PLACES D'HONNEUR

Cette hécatombe devait faire l'affaire en premier lieu de Michele Alboreto.

L'Italien, devant des «Tifosi» comblés, prenait en effet la deuxième place de ce Grand Prix, derrière Lauda et devant un autre Italien, Riccardo Patrese (Alfa-Romeo). Engagé par Toleman en remplacement du Brésilien Ayrton Senna, écarté de l'équipe, le Suédois Stefan Johansson ne laissait pas non plus passer l'occasion et il s'assurait la quatrième place. Comme se mettaient également en évidence l'Autrichien Gerhard Berger (5e), qui donnait ainsi ses premiers points à la firme ATS, et l'Italien PierCarlo Ghinzani, sixième sur son Osella-Alfa.

Marc Surer par contre n'a pas pu tirer profit de cette course par éliminations. Il faut dire que le pilote helvétique a été doublement malchanceux. Tout d'abord, il dut prendre le départ un tour après tout le monde, le moteur de son Arrows ayant refusé de démarrer dans un premier temps. Loin de se décourager, Surer menait une course remarquable, qui le faisait remonter jusqu'en huitième position. Avec encore les coups de théâtre des dernières minutes, il aurait pu espérer terminer dans les points. Mais c'était sans compter avec un nouveau coup de sort, son moteur refusant tout service au 45e tour. A noter que sur les 26 pilotes au départ, seuls huit ont été classés! (si)

Match de préparation à la patinoire des Mèlèzes Les Bernois distancés dès la mi-match

● LA CHAUX-DE-FONDS - UNTERSEEN 10-4 (3-3; 4-1; 3-0)

Même si l'importance du résultat d'un match de préparation doit être relativisée, la nouvelle victoire obtenue par l'équipe de Jan Soukup contre une formation de première ligue s'inscrit dans la trajectoire positive suivie par les Chaux-de-Fonniers depuis le début de la saison.

Certes, tout ne fut pas parfait, mais l'état d'esprit et la performance d'ensemble démontrés par les anciens et les nouveaux éléments du HCC laissent bien augurer de l'avenir. Proche et plus lointain surtout.

Trente minutes durant, P-Alain Amez-Droz et ses coéquipiers coururent après le score. Question de manque de réussite dans les tirs au but et de légèreté et d'approximation dans le jeu défensif. Mais ils parvinrent finalement à passer l'épaule et à terminer par un cavalier seul qui marqua objectivement la différence des forces en présence.

AVANTAGE AUX BERNOIS

Moins d'une minute après le coup d'envoi, Unterseen ouvrit la marque par Daniel Keller, son meilleur élément. Le plus teigneux aussi. La Chaux-de-Fonds répliqua par Laurent Dubois (tir sur la transversale), Lionel Vuilleumier et J-Bernard Dubois. Mais le gardien Stefan Schori, avant de quitter ses coéquipiers à la mi-match, prouva de réelles qualités. L'égalisation fut concoctée par Frédy Marti. Parti de son but, il traversa toute la patinoire, élimina au passage trois adversaires. S. Schori repoussa son tir, mais J-B. Dubois, qui avait bien suivi, conclut.

Moins d'une minute plus tard, W. Gertsch, singulièrement esseulé devant Patrick Tanner permit aux siens de reprendre l'avantage. Augmenté d'une longueur encore, moins de cent secondes après, à la faveur d'une punition de deux minutes infligée à Christian Caporosso. Piqués au vif, les Chaux-de-Fonniers rétablirent la parité avant la première pause. Frédy Marti, qui disputa un très bon match samedi soir, se fit l'auteur du deux à trois. Nicolas Stehlin obtint le trois à trois, mettant à profit un premier tir de Jacques Mauron.

Unterseen avait alors deux joueurs sur le banc des pénalités. La tension était montée d'un cran, les Bernois abusant parfois de la manière forte. Provocations, gestes revanchards, fautes mesquines eurent alors aussi «droit de patinoire».

Une dernière fois Unterseen reprit l'avantage. Avec la complicité de Patrick Tanner qui manqua complètement sa sortie face à Daniel Keller lancé en profondeur. Précédant le Bernois, le gardien chaux-de-fonnier «oublia» le puck. Et ça ne pardonna pas. Bon jusqu'alors, très bon par la suite puisque plus rien ne passa, Patrick Tanner eut malheureusement ce blanc que l'on remarque parce que le rôle du gardien veut cela. On a la mémoire moins fidèle quant aux erreurs des joueurs de champ...

Georges Kurth

La Chaux-de-Fonds: Tanner; L. Dubois, P.-A. Amez-Droz; N. Stehlin, Caporosso, Mauron; Gobat, Seydoux; J.-B. Dubois, Marti, Bader; Goumaz, Hêche; Mouche, Rettenmund, Vuilleumier; Siegrist, Vuille. - Coach: R. Paquette.

Unterseen: Schori (30e Seiler); Riedo, Schmutz; Keller, Nufer, Peschak; Schmocker, Frei; Gurtner, Grubenmann, Scheidegger; W. Gertsch, Burn, Rossel; Ingold, Brunner, F. Gertsch. - Coach: B. Steuri.

Buts: 1re Keller 0-1; 8e J.-B. Dubois (Marti) 1-1; 11e W. Gertsch (Rossel) 1-2; 13e Gurtner (Scheidegger) 1-3; 14e Marti 2-3; 17e N. Stehlin (Mauron) 3-3; 25e Keller 3-4; 26e Marti (Bader) 4-4; 30e Mouche 5-4; 37e Mouche (L. Dubois) 6-4; 39e Seydoux 7-4; 42e Rettenmund 8-4; 46e N. Stehlin (Mauron) 9-4; 55e Seydoux 10-4.

Arbitres: MM. Vuitel et Luthi.
Pénalités: 11 fois 2 et une fois 10 minutes (Vuilleumier) contre La Chaux-de-Fonds. - 10 fois 2 et une fois 5 minutes (Schmutz) contre Unterseen.

Notes: Patinoire des Mèlèzes, 300 spectateurs. La Chaux-de-Fonds sans L. Stehlin. En l'absence de Jan Soukup, c'est l'entraîneur des juniors, Robert Paquette qui dirige l'équipe chaux-de-fonnière.

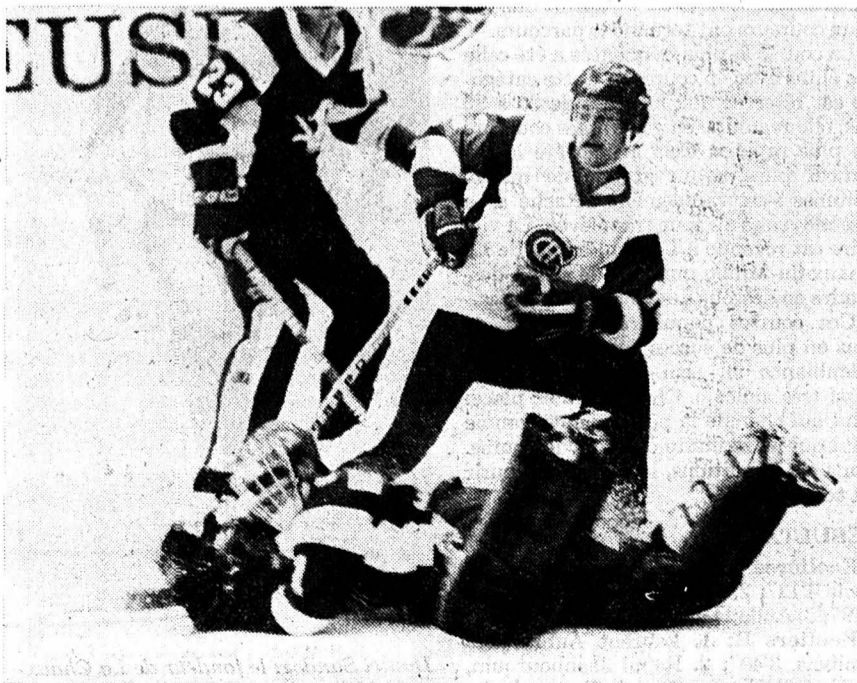
LA SANTÉ

Ce coup du sort permit d'ailleurs de mesurer la force morale de l'équipe chaux-de-fonnière. Qui prit dès lors résolument les affaires en main. Egalisation d'abord, tout en finesse, par le tandem Frédy Marti, Jacky Bader. Avantage enfin, pour la première fois de la soirée par Philippe Mouche, à la confiance retrouvée.

Une action de rupture menée par Werner Gertsch à dix minutes du terme, doublée d'un bon tir de l'omniprésent Daniel Keller, le tout annihilé par Patrick Tanner; ce fut le soldat pour les Bernois. Par Philippe Mouche encore, par Michel Seydoux à deux reprises, par Markus Rettenmund et par le tandem Jacques Mauron - Nicolas Stehlin, le HCC concrétisa définitivement ses meilleures dispositions techniques et tactiques.

MISSION ACCOMPLIE

Pour le coach ad-intérim Robert Paquette, il s'agissait avant tout de faire jouer chacun, selon les directives de Jan Soukup. L'équipe a connu quelques problèmes en début de match dit-il. Elle s'est bien reprise au cours de la deuxième période, sachant réagir positivement au jeu d'intimidation et de puissance qu'on voulait lui imposer. Elle peut encore améliorer son jeu de passes, sa concentration et par là-même son expression collective. Trop de pénalités lui ont été infligées qui pourraient nuire dans un autre contexte. Je suis néanmoins satisfait du comportement général de l'équipe et de la bonne tenue des juniors qui y ont été incorporés.



Philippe Mouche: une confiance retrouvée. (Photo Schneider)

A

actuel

Un malade

«Je suis malade», a chanté Serge Lama. Le football suisse est également atteint. Le mal a frappé haut. L'élite est touchée en plein cœur. L'échec norvégien de l'équipe nationale a servi de détonateur. Les amateurs de ballon rond sont tombés des nues.

Pourtant la maladie a commencé son œuvre voici plusieurs années. Depuis 1966, la «Nati» est demeurée absente des «Mundials». Les déceptions ont succédé aux déceptions. Ses tournois mondiaux et européens se sont déroulés sans la Suisse. Les «docteurs» appelés à la rescousse ont tous échoué. Avant même son début, la campagne mexicaine est hypothéquée. L'issue du match d'Oslo ne changera rien au problème. Les renoncements de Lucien Favre et Eric Burgener ont donné un aperçu du malaise. Malgré des appuis, Paul Wolfisberg est acculé, encerclé. Ses derniers coups de gueule ont suffi à effacer son image de marque. Les observateurs sont déjà lancés à la recherche du nom de son successeur.

Les mésaventures de la sélection ont causé du tort aux clubs. Les moyennes de spectateurs sont devenues misérables. Mercredi dernier, la ligue nationale A a battu un triste record vieux de 21 ans. Pour la cinquième soirée de championnat, 15.750 spectateurs seulement se sont déplacés, soit une moyenne de 2250 personnes. Ce même problème a frappé la ligue nationale B depuis quelque temps déjà.

La désertion des stades s'est chargée de créer de véritables casse-têtes financiers pour les responsables des clubs. Les charges croissantes (inflation des salaires et des transferts) n'ont pas trouvé de contreparties avec les recettes des matchs. Les situations se sont détériorées. Plusieurs sociétés ont frôlé la faillite. D'autres sont annoncées en surris.

Cette bouderie populaire liée également à d'autres phénomènes (jour des matchs, période du championnat) que les résultats de l'équipe nationale ont incité les dirigeants de la Ligue nationale à s'interroger sur le mode du championnat.

Dans les coulisses, l'exemple autrichien est souvent cité. La LNA serait réduite à douze équipes. La LNB comprendrait deux groupes régionaux de dix équipes. La LNA disputerait un tour éliminatoire complet (22 matchs). Il en irait de même pour la LNB (18 matchs). Dans une deuxième phase, un tour final (8 équipes et 14 matchs) déciderait de l'attribution du titre de champion suisse. Les quatre derniers de LNA et les deux premiers des groupes de LNB (14 matchs) se rencontreraient pour connaître les quatre équipes devant évoluer en LNA la saison suivante. La formule pour la relégation de LNB (2 ou 3 équipes) en première ligue devrait être encore définie.

Ce remède ne constituera pas la panacée. Par la même occasion, les comitards du football suisse devraient remettre en question la période du championnat (une commission y travaille) et le jour des matchs. Malgré toute la bonne volonté des «professeurs» et autres «Herr Doktor», la guérison du malade prendra du temps.

Patience amis du ballon rond!
Laurent GUYOT



Football suisse: une maladie sérieuse. (Photo Widler)

Classements

Grand Prix d'Italie à Monza (51 tours de 5 km. 800 = 295 km. 800):
1. Niki Lauda (Aut) McLaren Porsche, 1 h. 20'29"065; 2. Michele Alboreto (Ita) Ferrari, à 24"249; 3. Riccardo Patrese (Ita) Alfa Romeo, à un tour; 4. Stefan Johansson (Sue) Toleman Hart, à deux tours; 5. Jo Gartner (Aut) Osella Alfa, à deux tours; 6. Gerhard Berger (Aut) ATS BMW, à deux tours; 7. PierCarlo Ghinzani (Ita) Osella Alfa, à trois tours; 8. Huub Rothengatter (Hol) Spirit Hart, à trois tours; 9. Eddie Cheever (EU) Alfa Romeo, à six tours; 10. Thierry Boutsen (Bel) Arrows BMW, à six tours. - 26 pilotes au départ, 10 classés.

Championnat du monde des conducteurs (14 des 16 manches):
1. Niki Lauda (Aut) 63 points; 2. Alain Prost (Fra) 52,5; 3. Elio De Angelis (Ita) 29,5; 4. René Arnoux (Fra) 24,5; 5. Nelson Piquet (Bré) 24; 6. Derek Warwick (GB) 23; 7. Michele Alboreto (Ita) 21; 8. Kéké Rosberg (Fin) 20; 9. Nigel Mansell (GB) 13; 10. Patrick Tambay (Fra) 10; 11. Ayrton Senna (Bré) 8; 12. Teo Fagioli (Ita) et Riccardo Patrese (Ita) 7; 14. Jacques Laffite (Fra) 4; 15. Eddie Cheever (EU), Thierry Boutsen (Bel), Stefan Johansson (Sue) 3; 18. PierCarlo Ghinzani (Ita), Andrea De Cesaris (Ita) et Jo Gartner (Aut) 2; 21. Gerhard Berger (Aut) et Marc Surer (Suisse) 1.

Constructeurs: 1. McLaren 115,5 points; 2. Ferrari 45,5; 3. Lotus 42,5; 4. Renault 33; 5. Brabham 32; 6. Williams 24; 7. Toleman 10; 8. Alfa Romeo 9; 9. Arrows et Osella 4; 11. Ligier 2 1/2. ATS 1. (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 54 47
 Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

La merci-manie

Chers lecteurs, chères lectrices, chers amis, chères amies, j'ai le grand honneur, par ce beau matin d'automne, bla-bla-bla, bla-bla-bla, et ce que je tiens tout particulièrement à vous dire, du fond du cœur, c'est merci. Merci de vous être déplacés pour aller chercher votre journal, merci de l'avoir ouvert à cette page et merci, merci, merci. Et je voudrais encore remercier tous ceux et toutes celles qui, inlassablement, fidèlement, et patati et patata.

C'est ainsi que l'on prononce de beaux et longs discours quand on sait planter les choux. De beaux et longs discours, en précisant, comme il se doit, qu'on sera bref. De beaux et longs discours dont on n'a personnellement rien à fiche, pas plus d'ailleurs que ceux qui, allez savoir pour quelle raison, se sont déplacés pour les écouter. Et comme on n'a rien à dire, on remercie, on se remercie parmi, on remercie ceux qui disent merci et qui à leur tour remercient. On n'est pas des sauvages, ou quoi, chez nous.

Dans l'oreille des auditeurs, ça fait comme un doux ronron. Il ne suffit plus que d'applaudir à la fin. Et tout le monde est content. Ceux qui ont fait leur devoir en plaçant leur message et ceux qui ont fait preuve d'assez de bienséance en y tendant le bout de l'oreille. Bien sûr, ce petit jeu prend du temps. Et du temps, il nous en manque à tous. Pour sarcler notre petit bout de jardin. Pour aller aux champignons. Pour raconter des histoires à dormir debout aux enfants.

L'essentiel est, dans notre société, de savoir tenir son rôle. Celui dont le rôle est d'écrire ou parfois seulement de lire un discours le fera en évitant tout ce qui pourrait donner de lui une douteuse image. Il fera donc un discours pour tous les goûts, donc au goût de personne. Et ceux dont le rôle est de savoir apprécier une allocution regarderont l'orateur en pensant à tout ce qui leur passe par la tête, mais sans oublier d'applaudir énergiquement à la fin. Ils pourront, s'ils le jugent opportun, lâcher une petite phrase du genre «il parle bien» ou «quelle éloquence».

Quant à ceux qui, les malheureux, rêvent de discours profonds, de discours vivants, de discours sincères, mieux vaut ne pas les inviter à toutes les cérémonies officielles dont notre vie est si richement garnie. Que s'imaginent-ils? Qu'on va les faire rire? Les faire pleurer? Les toucher au fond du ventre? Qu'ils vont apprendre quelque chose en allant écouter monsieur ou madame Untel?

Quant on prononce un discours, on est quelqu'un de sérieux. C'est pas pour rire. Et si c'était pour rire? Et si on ne donnait la parole qu'à ceux qui ont quelque chose à dire? Et si les allocutions se transformaient en création artistique? Et si les cérémonies officielles devenaient spectacles?

Faut être fou pour y penser. Fou ou Américain. Ici, en Suisse, on fait les choses avec sérieux. Tout est dans le ton. Pas dans le fond. Et plus on est de fous, plus on s'ennuie. Et plus on s'ennuie, plus on se remercie. Ça meuble. Ça fait poli. Ça fait joli. Chers lecteurs, chères lectrices, chers, chers, chers, encore une fois merci, merci, merci.

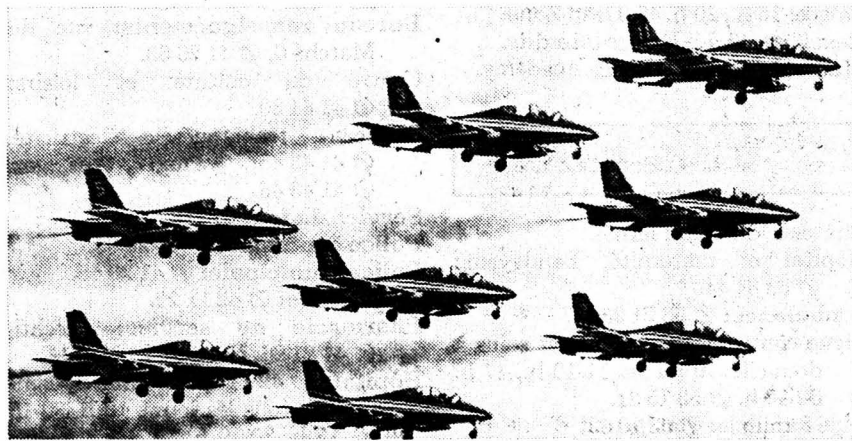
Cécile DIEZI

La visite des 1100 cousins de Winterthour à La Chaux-de-Fonds Ils furent heureux et repartirent contents...



Les orgues de barbarie, qui ont joué jusqu'à la surchauffe. (Photo Gladieux)

Meeting aérien international de Colombier De l'audace, toujours de l'audace...



La fougue et l'art du spectacle: les Frece tricolori dans leurs oeuvres... (Photo Schneider)

Si la météo n'était pas tout à fait de la partie samedi dernier sur le terrain du Club neuchâtelois d'aviation à Colombier, les pilotes et les spectateurs - ils étaient 40'000 - n'ont pas boudé la manifestation qui a tenu toutes ses promesses en proposant un plateau de présentation absolument fabuleux.

Bien sûr ce sont les patrouilles «lourdes» qui ont eu la vedette, avec la fougue et le brio des Frece tricolori, l'élégance de la Patrouille de France et la maîtrise parfaite d'une machine de guerre par la Patrouille suisse.

Mais les connaisseurs, et ils étaient nombreux, ne s'y sont pas trompés en faisant de longues ovations aux patrouilles civiles et aux pilotes d'avions légers qui ont tous présenté des numéros brillants, tirant un maximum des possibilités de leur appareil.

Le tour d'horizon ne serait pas complet si l'on oubliait la mémorable fête nocturne qui s'est déroulée dans le hangar de l'Aéro-club où public et pilotes ont pu fraterniser en toute décontraction. (ms)

● LIRE EN PAGE 21

37e Fête du peuple jurassien à Delémont Le groupe Bélier et le Laufonnais en vedette

La 37e Fête du peuple jurassien n'a de loin pas déçu ses organisateurs. Quelque 50'000 personnes selon eux, soit davantage que l'an passé, se sont rendues dimanche à Delémont pour suivre un cortège humoristico-satirique plus percutant qu'à l'ordinaire. Deux raisons à cela: le groupe Bélier s'était fait quelques jours avant une belle publicité et a défilé en force. Avec une astuce de dernière minute: les huit militants du Bélier arrêtés dans le cadre de l'enquête sur la culbute de la sentinelle ont défilé dans le cortège en habit de prisonnier.

Une présence remarquée aussi: celle du Laufonnais, de militants séparatistes du district de Laufen parcourant les rues de Delémont avec une pancarte «Junge Kraft» et arborant un nouveau drapeau. Applaudissements nourris pour le char d'Ederswiler, pour les délégations francophones de Wallonie, du Québec.

Sur le plan politique, on retiendra que le ministre François Lachat a affirmé qu'il interviendrait pour que les deux initiatives cantonales bernoise et neuchâtoise ayant trait aux modifications territoriales soient relancées. Elles dorment actuellement dans les tiroirs de la Chancellerie fédérale. Promesse faite au cours de la réception offerte par le gouvernement jurassien, samedi soir, au cours de laquelle une rose a été baptisée «Rose Jura».

Deux résolutions ont été votées. La première se réjouit que l'opération lancée contre le groupe Bélier ait échoué, alors que la seconde demande que les

communes de Roggenbourg et de la Scheulte soient restituées au canton du Jura. P. V.

● LIRE EN PAGE 25

Voilà, c'est passé, dans la mémoire collective chaux-de-fonnière, ce n'est déjà plus qu'un rayon d'amitié chaleureuse, un petit éclair de confraternité, et l'image d'un événement extraordinaire. Mais, on peut aussi présager que dans le fond de l'esprit des gens d'ici, une fenêtre s'est ouverte sur la connaissance de l'autre, et l'appréhension de nos Confédérés d'outre-Sarine a changé. On pourra toujours parler des Suisses-Allemands, de leur mentalité, de nos différences avec une remarque supplémentaire: «Ceux de Winterthour, c'est autre chose...».

C'est autre chose parce que samedi dernier, 8 septembre, jour mémorable dans les annales, un train de 14 wagons s'est arrêté en gare de La Chaux-de-Fonds; dans un calme posé, comme il sied à ces rencontres qui tiennent du cœur, 1100 personnes en sont descendues, avec nos couleurs à la boutonnière. C'était 1100 sourires, qui disaient déjà toute la curiosité d'une belle amitié; c'était 1100 regards qui s'ouvraient sur l'envie de découvrir, de connaître.

Sur ce quai d'attente, les membres de l'exécutif chaux-de-fonnier étaient là; pour eux c'était des retrouvailles et rappels en deux mots que tous ces liens et ces échanges qui se tissent avec Winterthour sont partis d'une émission de TV réalisée ensemble en 1981.

I. B.

► Page 17

1100e anniversaire de Reconvilier Journée officielle et liesse populaire



L'arbre du 1100e est planté devant la salle des fêtes. (Photo cd)

● LIRE EN PAGE 27

Q

quidam

«Champion cantonal de tir au fusil d'assaut». C'est le titre récolté hier matin à Fleurier par Pierre-Yves Barfuss, de Chézard.

Avec 20 coups, coup par coup, 20 coups en série et 20 coups à genoux, il a obtenu un total de 273 points. Pas loin du champion suisse, qui navigue en tête du classement helvétique avec 286 points.

Pierre-Yves, âgé de 19 ans, s'entraîne seulement une fois par semaine et «à blanc» à la maison. Il a tiré au petit calibre dès l'âge de 15 ans.

Hier à Fleurier, avec son fusil d'assaut - une arme de guerre - il s'est retrouvé en tête. Sans donner l'impression, une seule minute, d'avoir la «grosse tête».

(jic - photo Impar - Charrère)

B

bonne nouvelle

Pour la commune des Bois

Il ne manque plus que la pose d'une nouvelle clôture pour que le jardin public que la Société d'embellissement des Bois vient d'aménager à la gare soit terminé et «opérationnel».

Dans un magnifique cadre de verdure et autour d'une fontaine de fleurs, les amateurs de sites et d'espaces de loisirs pourront jouir des tables, bancs, toboggan et autre table de ping-pong mis à leur disposition.

La commune, par ailleurs, est encore ouverte à toute proposition d'aménagement émanant des usagers du jardin. (comm.)

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Le décor «naturel» d'un film d'A. Tanner.

PAGE 17

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU LOCLE. Une première!

PAGE 18

Rhumatisme • Sciatique
 Arthrite • Lumbago
 Névralgies • Maux de tête
 Etats grippaux

Soulagement rapide par
 Dans toutes les pharmacies
 et drogueries



billet

- Puis-je compter sur une augmentation de salaire?
 - Oui... oui... oui.

- Puis-je m'acheter un manteau de fourrure?
 - Oui... oui... oui.

- Tu m'entraînes au restaurant ce soir?
 - Oui... oui... oui.

Madame, profitez aujourd'hui de demander mille et une jolies aux hommes que vous croisez. La réponse sera 99 fois sur 100: oui... oui... oui. Non pas verbalement, mais une affirmation de la tête qui vaut une déclaration écrite.

Beaucoup d'hommes risquent d'avoir ce tic pendant plusieurs jours, la tête qui se penche en arrière pour retomber sur la poitrine, remonter, retomber.

Ne pensez pas que la sciure de nos seigneurs et maîtres n'a pas supporté les différences des températures que nous venons de subir, qu'une fermentation est la cause de ces gestes continus.

RWS

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-20 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musées fermés lundi.
Galerie Club 44: expo El-Roy, peintures, 18-20 h. 30.
Galerie L'Echoppe: aquarelles d'Ulrich Studer, 14-19 h.
La Plume: expo photos Georges Lièvre, a-midi.
Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque: 16-20 h.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23, 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
Artothèque: 1er-Mars 9, fermée.
Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.
Minigolf: 10-22 h.
Piscine des Mélézes: 9-20 h.
Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Le Scotch: Bar-dancing-attrac.
Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h., me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
Centre de jeunesse suisse allemand (Doubs 107): me, 17-22 h., ☎ 23 24 26.
Informations touristiques ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial, Rocher 1: ☎ 28 56 56.
Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
Service d'aide familiale: ☎ 23 88 38, 8-12 h., 14-16 h.
Ecole des parents: ☎ 26 72 76 et 23 10 95.
Parents information: ☎ (038) 25 56 46.
Information allaitement: ☎ 23 01 68 ou (038) 33 53 95.
Crèche de l'Amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.
Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50.
Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.
Soins à domicile, Serre 12: ☎ 28 41 26.
Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., ☎ 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.
Assoc. des sourds: Jardinière 23, dernier je du mois, 13-15 h.
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, ☎ 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.

Le Locle

Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: M.-A. Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
Le Dragon d'or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ☎ 31 20 19. Ma, je, ☎ 31 11 49.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.
La Main-Tendue: ☎ No 143.
AVIVO: ☎ 31 51 90.
Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: ☎ 28 56 56.
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36: ☎ 31 62 22.
Aide aux victimes de désaxés sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 31 77 92.
Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.
Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
Habillerie CPS: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.
Vieux Puits CPS: Puits 1, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.
Boutique et bouquiniste CPS: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.
Pro Senectute: Léopold-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.
AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je fermé.
Eglise réformée: secrétariat de paroisse, ☎ 23 52 52.
Drop in (Industrie 2): 16-19 h., ☎ 28 52 42, ma et je, 20 h. 30-23 h.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.
SOS alcoolisme: ☎ 28 75 23.
Alcooliques Anonymes AA: ☎ 28 23 76, permanence 24 h. sur 24.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques) ☎ 23 07 56 et 23 67 03.
La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes de désaxés sexuels: «Les Oeillets»: ☎ 26 51 50 ou ☎ 28 70 08.
Hôpital: ☎ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Carlevaro, L.-Robert 81. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ☎ 23 37 09.
Consult. juridiques: Serre 67, je, 16-20 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, jurid., conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., ☎ 28 37 31.
Chômage-info: Serre 67, lu et ve, 17 h. 30-19 h. 30.
Assoc. défense chômeurs, Paix 71: ☎ 23 72 93.
Société protectrice des animaux: Daniel-Jean-Richard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.
Contrôle des champignons: lu-ve, service d'hygiène, L.-Robert 36, 11-12 h., 17-18 h.
Police secours: ☎ 117.
Feu: ☎ 118.
Cinéma
ABC: 20 h. 30, Local Hero.
Corso: 20 h. 45, L'enfer de la violence.
Eden: 20 h. 45, Cannonball 2; 18 h. 30, Journal intime de Désirée Costeau.
Plaza: 20 h. 45, A la poursuite du diamant vert.
Scala: 20 h. 45, Le retour de l'inspecteur Harry - Sudden Impact.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 15, Il était une fois dans l'Ouest.
Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse, bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23.
Police (cas urgents): ☎ 117.
Police du feu: ☎ 118.
Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: ☎ 63 25 25.
Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
Fleurier, infirmière visit.: ☎ 61 38 48.
Fleurier, Pro senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: ☎ 143.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau me et sa, 14-17 h.
Plateau libre: dès 22 h., Mil Mougenot, rock français.
Galerie du Pommier: expo Michel Brugger, peintre naif.
Musées fermés lu.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite ☎ 25 10 17.
Info diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, ☎ 24 11 52.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.
Alcooliques anonymes: ☎ (038) 55 10 32, le soir.
La Main-Tendue: ☎ 143.
Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 30, Le mystère Silkwood; 17 h. 45, Atomic Café.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, La Smala.
Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Fenêtre sur cour.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Dead Zone.
Rex: 20 h. 45, La France interdite.
Studio: 15 h., 21 h., Police Academy.

Val-de-Ruz

Château Valangin: fermé.
Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44.
Ambulance: ☎ 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. ☎ 53 15 31.
Aide familiale: ☎ 53 10 03.
Main-Tendue: ☎ 143.
SOS Alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.
Protection suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

L'IMPARTIAL

— informe
— distrait
— commente

Canton du Jura

Service social des Franches-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
La Main Tendue: ☎ 143.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
Préfecture: ☎ 51 11 81.
Police cantonale: ☎ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Hôpital, maternité et service ambulance: ☎ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyer, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
Pharmacie: Fleury, ☎ (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.
Aide familiale: ☎ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: relâche.
Cinéma La Grange: 20 h. 30, Christine.
Bibliothèque de la ville: Wicka 2: lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche.
Bibliothèque municipale: (Ecole primaire), me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.
Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 46.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ No 111.
Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30-15 h., 18 h. 30-19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30-16 h., 18 h. 30-20 h. Privé, 13 h. 30-20 h.
Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 29 08 ou 41 46 41.
Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
Administration district: ☎ 44 11 53.

Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.
Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.

Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.

Aide familiale: ☎ 97 61 81.
Centre de puériculture: Collège 11, ☎ 97 62 46, ve, 15-17 h.
Landeau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

Tavannes

Cinéma Royal: relâche.
Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: relâche.
Bureau renseignements Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.
Service du feu: ☎ 93 18 18.
Police cantonale: ☎ 93 38 31.
Police municipale: ☎ 93 33 03.
Hôpital: ☎ 93 61 11.
Ambulance: ☎ 93 40 40.
Sœur visitante: ☎ 93 14 88.
Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.
Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.
Pharmacie d'office: Greppin, ☎ 93 26 96 ou ☎ 93 18 71.

Bienne

Temple allemand: concert Rolf Looser, violoncelle et Heinrich Gurtner, orgue.

CINÉMAS

Apollo: fermé.
Capitol: 15 h., 20 h., Fort Saganne.
Elite 1: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Objekt of Desire.
Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, Melody in love.
Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Fenêtre sur cour.
Métro: 19 h. 50, Der gelbe Taifun; La crime.
Palace: 14 h. 30, 20 h. 30, Histoire d'O No 2; 17 h. 45, Die Wildgänse kommen.
Rex: 15 h., 20 h. 15, Indiana Jones et le temple maudit; 17 h. 40, Huit et demi.
Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, L'éducation de Rita.

entraide

Réforme du système pénal suisse

Le «Programme de réforme du système pénal suisse» vient de paraître aux éditions Caritas. Il consacre le résultat des réflexions d'une cinquantaine de spécialistes de disciplines les plus diverses ayant à s'occuper de délinquants. Il est conçu en trois parties: le point de vue philosophique de la réforme; quelques postulats concrets à propos du droit pénal de procédure pénale; la question de l'exécution des peines et mesures.
La documentation renferme aussi une prise de position de Caritas sur l'aide aux délinquants et aux détenus ainsi qu'un aperçu bibliographique. (comm)

● La brochure (78 pages) peut être commandée (Fr. 6.-) auprès de Caritas suisse, Service d'information, Löwenstrasse 3, 6002 Lucerne, ☎ (041) 50.11.50.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

La visite des 1100 cousins de Winterthour Ils furent heureux et repartirent contents...

Page 15

Des visites, échanges culturels, et autres projets, ont atteint leur point culminant par cette gigantesque arrivée samedi dernier. Mais ce n'est pas fini et d'autres envies sont dans l'air. Il faudra en effet nourrir ce sentiment précieux qui est né dans les rues de notre cité. Homme heureux, parmi tous les autres, M. Werner Wetterli, réalisateur de l'émission, voyait son rêve prendre forme.

Dans le wagon des officiels, se trouvait M. le Dr Baumberger, président du Conseil général, et des conseillers communaux. On notait aussi la présence de plusieurs sociétés, dont la Fanfare Edelweiss et son groupe de chant, la Fanfare de la Croix-Bleue, une Guggemusik, «Oldtimer Synfonie» - en costumes de canard, des joueurs de cors des Alpes, des orgues de Barbarie, une société tessinoise, enfin tout ce qu'il faut pour faire la fête.



Une fanfare de carnaval, la Oldtimer Synfonie. (Photos Gladieux)

Du côté chaux-de-fonnier, la journée avait une organisation souple, permettant à chacun de saisir cette métropole, souvent inconnue, selon son intérêt. Mais, un minimum de tradition oblige au cortège et aux discours.

Vers 11 heures, donc, alors que des notes joyeuses s'égrenaient déjà, l'imposante cohorte s'est déversée sur le Pod, pour se rendre au parc des Musées. Sur les trottoirs, aux fenêtres, les Chaux-de-Fonniers saluaient, agitaient les mains, criaient leur bonjour. «Emouvant, ça a quelque chose d'émouvant» remarquèrent des membres de nos autorités; on sentait en effet que cette visite massive et organisée touchait au cœur des citoyens d'ici, comme quelque chose d'impalpable, difficile à traduire.

Dans le parc des Musées, où le vin blanc épancha les premières soifs et permit de tempérer un peu l'émotion, des discours exprimèrent, prosaïquement toutefois, toute cette joie émue. Il y eut la bienvenue de M. Fernand Berger, directeur de l'Office du tourisme, à qui incombaient l'organisation; il y eut les mots de notre président, M. F. Matthey, qui rappela le comment de l'événement et exprima l'enthousiasme ambiant; et il y eut M. le Dr P. Baumberger, qui dit d'autres mots, mais arriva aux mêmes conclusions. Chacun s'exprima dans la langue de l'autre, et des cadeaux scellèrent cette rencontre. Pour notre ville, une reproduction d'un tableau de la fin du 19e siècle signé Illy, montrant La Chaux-de-Fonds d'alors, rappellera que nous sommes là-bas aussi présents aux cimaises du musée.

Sous les doigts d'Emile de Ceuninck, le carillon s'est animé et a joliment mis de la musique sur tout cela. Fanfares et chœur des visiteurs lui ont donné réponse.

Ensuite, la foule s'est dispersée qui, dans les restaurants réservés, qui dans tous les lieux et établissements de la ville pour se sustenter et se réchauffer.

La fraternité a pris le pas sur la météo et il y en eut peu pour se plaindre de notre climat. Dans les restaurants, l'ambiance fut gaie, et des patrons accueillants ont d'emblée offert le café «à ceux qui venaient de Winterthour». Le geste qui compte. Car eux ne se sont pas privés de donner. Toute l'après-midi, le long du Pod, ils ont créé l'animation. Les orgues de Barbarie ont intrigué et divertit; les fanfares ont ramené le soleil; la Guggemusik a porté haut le rire et le cor de Alpes a fait ricochet avec bonheur sur nos tours-immeubles. Les Chaux-de-Fonniers ont semble-t-il bien apprécié cette présence-là; on se parlait, on se souriait, on échangeait des adresses, on se trouvait des souvenirs communs.

Sur les hauts de Pouillerel, à la ferme du Gros-Crêt, 200 personnes découvraient le charme et les délices de la torrée. Auparavant, dans cinq imposants autocars, ils avaient fait le tour de ville qui s'impose. Surpris de constater notre infrastructure sportive et culturelle, étonnés de voir les quartiers périphé-

ques si aérés, et contraires à l'image figée dans les têtes de la ville en damiers; admiratifs aussi de toute cette verte campagne à nos portes et ces fermes carrement dans la cité.

Un petit aperçu descriptif de la torrée les a mis au parfum, et ici et là dans les pâturages longés, ils ont vu les familles, les foyers, et les fumerolles bleues. Très attentifs, ils ont suivi au Gros-Crêt, la récupération des saucisses et les ont dégustées avec plaisir, au son de l'accordéon de G. Schwab. Cette tâche folklorique avait été confiée à la police locale qui dès 8 heures du matin a allumé le feu, et le service fut efficacement mené à l'intérieur de la belle ferme.

Dans les options de la journée, demeurait encore une carte libre-parcours des musées et un grand nombre a refait l'itinéraire de l'horlogerie via le MIH.

Peu avant 18 heures, le superbe train - de ceux que l'on ne voit jamais ici - s'ébranla. On ne sait s'ils sont tous repartis. Mais ceux qui faisaient de grands signes d'adieu, qui avaient le sourire content, l'ont promis: ils reviendront. «Das war ausgezeichnet, und so schön». Sans politesse de circonstance, la sincérité à fleur des lèvres.

I. Brossard

Qui étaient-ils ?

On doit remarquer que la moyenne d'âge était assez élevée et c'est presque obligé qu'une offre de ce type intéresse d'abord les aînés.

Mais dans les couches plus jeunes, il y avait déjà les sociétés et tout de même pas de mal de gens.

L'absence de familles complètes s'explique par l'horaire scolaire général qui ne fait pas du samedi un jour de congé.

Mais de toute façon, avec ce millier-là le train était plein, et les CFF n'étaient guère enclins à en composer un deuxième. Il faut dire qu'ils avaient fait un réel effort en portant le prix de la course aller et retour à 10 francs, ce qui fut certainement un argument décisif.

Pourquoi venaient-ils ?

Pour saisir cette occasion inespérée de visiter une ville méconnue ou peu connue. Il en fut plusieurs pour dire n'être plus venus chez nous depuis 50, 60, 70 ans, ou n'être jamais venus.

«Ça a changé, ça a beaucoup changé», disait le long du Pod ce vieux Monsieur tout émerveillé;

«C'est une ville de caractère, c'est pour ça que je voulais venir voir de près», dit une dame avec vivacité.

«Je trouvais formidable de venir voir ces Romands, d'y être attendu», renchérit un autre.

Et celui-là qui avait des fleurs en couvre-chef et portait le salut sur son chapeau: «Winterthour grüsst La Chaux-de-Fonds». Et bien d'autres, encore, avec qui les échanges furent un peu minces, vu les problèmes de langue.

Ils en reparleront

Dans leurs foyers c'est sûr, mais aussi dans leurs journaux, puisque trois journalistes promenaient leur regard et leur stylo sur l'événement, pour nos confrères la NZZ, le Landbote et le Winterthour AZ, ils se regardèrent et se souviendront le 28 septembre prochain, quand dans l'émission DRS Aktuel, à 19 heures, passeront les images enregistrées par l'équipe TV qui fut au départ de Winterthour, à l'arrivée chez nous - ayant fait le voyage par la route - et suivie des diverses activités.

En Suisse romande, c'est ce soir dans le Journal romand à 18 h. 30 qu'un petit reportage sera donné. (ib)

A chaud, un bilan tout provisoire

A la fin du marathon, mené avec ses collègues de l'exécutif, M. F. Matthey, président de la ville, fut l'un des derniers sur le quai de la gare.

«Ça s'est bien passé, nous sommes contents. Mais si, dans quelques années peut-être, nous refaisons cette expérience, il faudra veiller à ce que chacun, chez nous, soit mieux informé, que chaque classe d'âge se sente concernée.

«Dans l'avenir proche, les projets visent à la rencontre de plus petits groupes, plus spécifiques, et une rencontre d'une telle envergure ne peut se répéter qu'à des intervalles assez longs, pour des questions d'organisation, etc.

«Mais c'était émouvant ce qui s'est passé et je crois que, dès aujourd'hui, les Chaux-de-Fonniers auront une impression différente des Suisses alémaniques; ils ont été sensibilisés à autre chose. Je crois qu'ils étaient, que nous sommes tous contents !

«Et il faut espérer que nous rendrons la pareille avec la même intensité, la même présence, le 29 septembre prochain.»

Quant à M. F. Berger, directeur de l'Office du tourisme, ce fut pour lui la plus grande action de public-relations jamais mise sur pieds. Et pour l'image de marque de notre ville, ce sera payant, sans nul doute.

LA RÉCIPROQUE

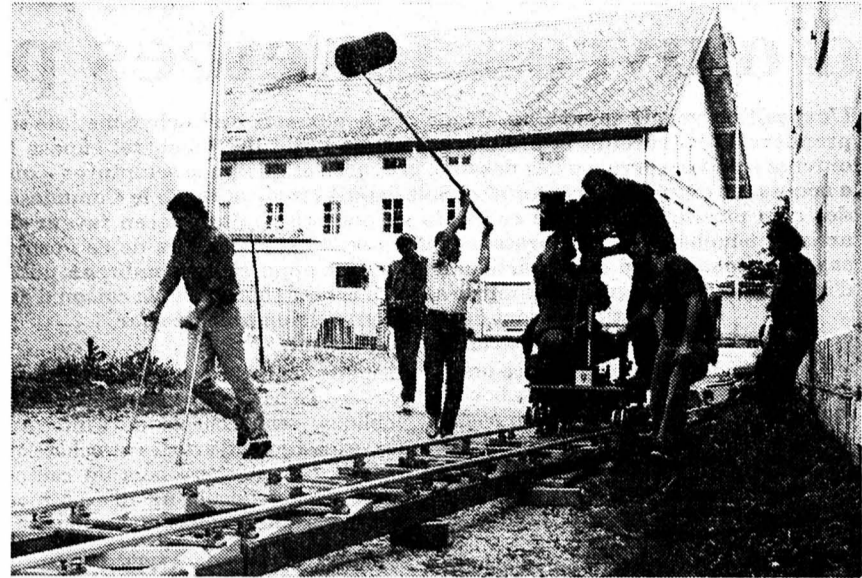
Dès aujourd'hui, les inscriptions sont ouvertes pour rendre la pareille et faire le voyage dans l'autre sens; serons-nous aussi chaleureux, mettrons-nous autant de ferveur à répandre notre joie ? Nous sommes moins expansifs, et on le sait là-bas. Mais eux aussi, ils veulent comprendre, connaître nos différences et, malgré tout, faire un bout de chemin ensemble.

Alors, à très bientôt, ceux de Winterthour. (ib)



Une table dite officielle au Cafignon, de gauche à droite: MM. F. Matthey, président de la ville, Dr P. Baumgartner, président du Conseil général de Winterthour, C. Augsburger, conseiller communal, et W. Wetterli, réalisateur TV, l'homme par qui tout a commencé.

Alain Tanner tourne à La Chaux-de-Fonds «No Mand's Land»



Une scène du tournage de «No Mand's Land». (Photo Imp)

Après Raymond Vuillamoz en mars dernier, c'est au tour d'Alain Tanner de faire étape en notre ville pour le tournage de quelques séquences de son nouveau film. Primitivement prévu presque entièrement à La Chaux-de-Fonds, cette réalisation s'est concrétisée dès fin juillet d'abord à L'Auberson, puis à Pontarlier.

Logique d'ailleurs pour un film qui se passe par-dessus les frontières dans cette zone, sorte de «No Man's Land» qui permet les rencontres. Prolongeant la démarche du remarquable «Dans la ville blanche» (1983) tourné à Lisbonne, cette nouvelle œuvre du cinéaste genevois ne se base pas sur un scénario bien ficelé, tout au contraire. Partant d'une idée, Alain Tanner laisse le maximum de liberté à ses comédiens qui peu à peu tissent une intrigue.

On est évidemment loin d'un film d'action de la série noire, mais le cinéma y gagne certainement plus.

En venant tourner dans notre région Tanner réalisait un vieux rêve qui l'avait déjà fait faire des détours par le Jura neuchâtelois pour «La Salamandre» (1971) et «Messidor» (1978).

Coup de cœur donc qui lui fait escale à La Chaux-de-Fonds après un tournage agréable et un temps clémente. Histoire de rencontres donc et plus précisément de celle de Paul (Hugues Quester) qui possède un petit garage en France, mais qui rêve de grands espaces, du Canada. Pour trouver les moyens d'accomplir ses rêves, il passe des choses par dessus la frontière - fric ou bijou. Il vit avec Madeleine (Myriam Mézières) qui possède elle une discothèque et qui voudrait également partir, mais à Paris pour faire une carrière de chanteuse.

Il y a aussi Mali (Betty Berr) une jeune Algérienne qui travaille en Suisse et Lucie (Marie-Luce Felber) serveuse dans un café et Jean (J.-P. Ecoffey) un jeune de chez nous au chômage mais qui veut absolument rester parce qu'il a ses racines ici; il deviendra paysan. Tanner

capte le mouvement de ces personnages qui parcourent la frontière de part et d'autre, mais souvent l'itinéraire qu'il nous fait suivre est beaucoup plus ce qui se passe dans leurs têtes.

Le tournage de cette production de 12 million devrait se terminer bientôt. Comme on l'aura remarqué, Tanner a fait appel à des comédiens français: H. Quester (déjà acteur principal de «Noce de soufre» Myriam Mézières (que l'on avait vu dans «Jonas» 1976) et B. Berr. Pour le comédien suisse J.-P. Ecoffey, c'est la première expérience au cinéma, mais il a travaillé au théâtre avec P. Chereau; M. L. Felber, comédienne neuchâteloise avait joué pour Godard dans «Sauf qui peut» et «Passion». La direction de production est assurée par Gérard Ruy qui avait également travaillé pour Godard et qui enchaîne prochainement avec le tournage du nouveau film de M. Soutter «A toi pour la vie». (J.-P. B.)

Dégâts matériels

Hier à 4 h. 15, un conducteur de Neuchâtel, M. O. N., circulait sur la route principale No 20 de La Vue-des-Alpes à La Chaux-de-Fonds. Peu après le virage du Pré-de-Suze, avec l'avant de sa machine, il a heurté l'arrière de l'auto conduite par M. J. M., de La Chaux-de-Fonds, qui avait ralenti afin d'effectuer le dépassement d'un bus camping qui était à l'arrêt. Dégâts matériels.

Perte de maîtrise

Samedi à 23 h. 25, un conducteur de La Chaux-de-Fonds, M. D. G., circulait rue du Midi en direction sud avec l'intention d'emprunter la rue Daniel-Jean Richard en direction ouest. Lors de sa manœuvre, il a perdu la maîtrise de sa machine qui a heurté un véhicule en stationnement pour ensuite terminer sa course contre l'entrée de l'immeuble No 22 de cette dernière rue. Dégâts.

Cyclomotoriste blessé

Samedi à 21 h. 30, une conductrice de La Chaux-de-Fonds, Mme F. S., circulait rue du Pré en direction nord. A l'intersection avec la rue du Parc, elle est entrée en collision avec le cyclomotoriste conduit par le jeune Roland Petit, 15 ans, qui circulait normalement sur cette dernière rue. Blessé, le cyclomotoriste a été transporté à l'hôpital.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Perret-Jeanerret Thomas, fils de Alain Roger et de Eliane Christine, née Haldimann. - Tschantz Ludovic Alexandre, fils de Pierre Alexandre et de Sylvianne Monique, née Gygi. - Meier Coraline Sylvie Astrid, fille de Cédric Claude et de Sylvie Simone Cécile, née Deluigi.



bravo à

Tous les enfants...

... qui ont participé au lâcher de ballons de la Fête du quartier des tours de l'Est et qui ont ainsi porté loin à la ronde les messages de bonne humeur chaux-de-fonnière.

Voici les noms de ces enfants et le nombre de kilomètres parcourus par leur ballon: Nathalie Dalverny, 640 km.; Nicolas Friedli, 610 km.; Cécile Boillat, 505 km.; Aline Ballaman, 325 km.; Christian George, 305 km.; Maryline Lambercier, 245 km.; Christian Chollet, 215 km.; Stéphane Pittet, 170 km.; Cédric Papaux, 130 km.; Pauline Studer, 130 km.; Fabian Boillat, 130 km.; Christine Schwegg, 130 km.; Dorothee Castioni, 120 km.; Jérôme Fiechter, 120 km.; Nicolas Dubois, 120 km.; Philippe Fait, 115 km.; Olivier Schwarz, 95 km.; Ch.-Henri et Monique Tissot, 90 km.;

Yasmine Raboud, 80 km, ballons retrouvés en Allemagne et en France.

Evelyne Meister, 70 km. 500; Vanessa Meier, 49 km. 500; Christine Meister, 40 km. 500; Sabine Perrenoud, 18 km.; Patricia et Marika Bisi, 4 km. 500, ballons retrouvés en Suisse.

Par ailleurs, les organisateurs de cette fête de quartier ont remis un chèque de 200 francs aux responsables du home d'enfants de La Sombaille. (cp-imp)

Des footballeurs...

... chaux-de-fonniers membres de l'équipe corporatives «Les Machines de bureaux» qui a participé à un tournoi à Wattens, dans la banlieue d'Innsbruck en Autriche.

En plus de la victoire finale, les Chaux-de-Fonniers ont également remporté le Challenge Fair-Play.

Voici la composition de l'équipe: D. Payot, entraîneur; A. Tamburini, D. Ribeira, J.-P. Godat, E. Egger, F. Matthey, E. Hügli, P. Taillard, L. Christen, Ch.-A. Boillat, P. Schaefer (capitaine), G. Payot et F. Godat (soigneur). (Imp)

cela va se passer

Défilé de mode

Un grand défilé de mode, organisé par la boutique de mode Fashion Corner, a lieu mardi 12 septembre, dès 20 h., à la Maison du Peuple. Et c'est Lyliam Stambac, la ci-devant speakerine de la Télévision romande, qui présentera ce show dédié aux dernières tendances de la mode automne-hiver 1984-1985. (Imp)

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

« Première » au Musée des beaux-arts du Locle Exposition d'une cinquantaine d'œuvres achetées par l'Etat

L'exposition vernie samedi au Musée des beaux-arts du Locle constitue une première. C'est en effet la première fois que l'Etat de Neuchâtel expose les œuvres – en l'occurrence des dessins, gravures et quelques sculptures – qu'il a acquis ces cinq dernières années. Soit depuis l'institution de la Commission des arts plastiques, dans le cadre de sa politique culturelle en faveur des artistes neuchâtelois. Les orateurs qui se sont exprimés lors de ce vernissage ont tous relevé cette particularité et ont apporté au nombreux public d'intéressants renseignements sur le sens de cette démarche et la raison d'être et le fonctionnement de cette commission présidée par

M. Jean-A. Haldimann.

Dans son intervention, le vice-président du Musée des beaux-arts de la ville du Locle, M. Jean Grédy se fit un plaisir de saluer MM. Jean Cavadini, conseiller d'Etat, Jean-Pierre Renk, préfet des Montagnes neuchâteloises, Jean-Pierre Tritten, président de la ville du Locle et de M. Jean-A. Haldimann.

Parmi la cinquantaine d'œuvre de fort belles qualités accrochées aux cimaises de la salle du premier étage ou mises à l'intérieur de vitrines, M. Grédy a relevé que le choix du Musée des beaux-arts du Locle, pour cette première, était flatteur.

Il y voit là une manière délicate de soutenir les efforts que les dirigeants de cette institution ont entrepris en faveur de la défense de l'illustration de la gravure.

SOUTIEN AUX ARTISTES NEUCHÂTELOIS

L'ancien préfet Jean-A. Haldimann, président de la Commission des arts plastiques instituée au printemps 1979 a d'abord rendu hommage à l'inlassable travail effectué par le conservateur du Musée du Locle, M. Charles Chautems. Il a présenté l'activité et le but de ladite commission qui représente un des volets de la politique culturelle de l'Etat.

Bien que l'Etat achetait déjà des œuvres d'artistes avant sa création, les

membres de cette commission, nommés par le Département de l'instruction publique, sont chargés de s'intéresser aux expositions d'artistes neuchâtelois, dans le canton, voire hors du canton; qu'il s'agisse d'ailleurs d'expositions montées par des galeries ou des musées.

DES ŒUVRES VIVANTES

Elle propose au DIP les achats et commandes d'œuvres d'art à des artistes neuchâtelois habitant dans le canton, ou hors du canton, ou encore à des artistes suisses ou étrangers domiciliés depuis cinq ans au moins dans notre République.

Les œuvres ainsi acquises vont ensuite orner des bureaux et institutions officiels, des écoles ou sont remises en guise de cadeaux à des hôtes de marque.

Ce ne sont donc pas des œuvres mortes, mais elles vivent à relevé M. Haldimann. Il s'est réjoui du fait qu'une telle exposition – première du genre – soit organisée au Locle, «pays par excellence et par tradition de la gravure a-t-il dit».

Il s'est déclaré persuadé que les visiteurs constateront que les artistes neuchâtelois représentés – dont beaucoup s'étaient associés au vernissage – se situent à un très haut niveau et que leurs travaux honorent le patrimoine culturel de notre canton.

UNE RENCONTRE NÉE D'UNE CERTAINE AMBIGUÏTÉ

Pour sa part, le conseiller d'Etat Jean Cavadini a déclaré que cette exposition trouve sa justification dans la qualité des œuvres présentées et dans la compétence de ceux qui les ont mises en valeur.

Cette manifestation a-t-il dit trouve son origine dans la relation de deux interlocuteurs, l'Etat et l'art, dont le dialogue est parfois obscur et incohérent.

Ce serait trahison si un artiste loue un régime, magnifie sa réalisation, puisque l'art véritable est le fait d'un homme ou d'une femme qui par son habileté, son imagination, s'élève dans l'universel.

Dialogue ardu parfois aussi si l'artiste attend trop de l'Etat; bien que celui-ci, en raison surtout de l'affaiblissement du mécénat, est obligé de prendre la fonction essentielle de soutien à l'art. Il ne s'agit pas pour l'Etat de s'ériger en juge, mais plus naturellement de reconnaître la nécessité de l'art dans notre société. L'artiste interpelle, interroge. A ce titre l'exposition du Locle est significative. Le choix des œuvres, dans leur diversité est frappante, alors qu'on y retrouve l'unité dans la qualité.

LE RÔLE DE L'ÉTAT

Se déclarant personnellement opposé à l'initiative fédérale du un pour cent en faveur de la culture il a reconnu que celle-ci aurait le mérite de susciter un débat passionné qui permettra, à souligné M. Cavadini, la nécessaire prise de

conscience que nous devons avoir à l'égard des créateurs.

Il a encore déclaré qu'il appartenait en priorité aux communes et aux villes de soutenir les créations artistiques et culturelles; l'Etat n'intervenant qu'à titre subsidiaire.

Impossible naturellement d'évoquer toutes les œuvres exposées au Musée des beaux-arts jusqu'au dimanche 30 septembre. Elles sont les fruits de la création d'une trentaine d'artistes et témoignent du bon goût des membres de la Commission des arts plastiques chargés de les choisir.

Le visiteur découvrira des aquarelles, des gravures, des eaux-fortes, des burins, des dessins, des sérigraphies, des lithographies et quelques sculptures qui toutes méritent qu'on s'y arrête. (jcp)



Lors du vernissage, le président de la Commission des arts plastiques, Jean-A. Haldimann, avec à sa droite le conseiller d'Etat Jean Cavadini, lors de son allocution. (Photo Impar-Perrin)

Au Conseil général du Locle: le « coût » obligé de l'implantation d'une entreprise

Pour une commune, l'implantation d'une nouvelle entreprise est souvent une affaire assez coûteuse. Mais pour une ville comme Le Locle, à la fois à la recherche de nouveaux emplois et de l'arrivée d'industries de diversification, il n'y a pas à hésiter. C'est l'idée forte qui a dominé les débats du Conseil général, vendredi soir, lorsqu'il s'est agi d'accorder un crédit de 477'000 francs qui permettra l'équipement d'infrastructures dans le quartier du Chemin-Blanc où l'entreprise Intermedics va ériger un nouveau bâtiment industriel.

En fait c'est bien plus que ce montant que la commune devra investir pour faciliter le développement de cette industrie et la création de nouveaux postes de travail.

Compte rendu:
Jean-Claude PERRIN

Le conseiller communal Francis Jaquet ne l'a pas caché. Dans le domaine des Services industriels le législatif devra encore se prononcer prochainement sur d'autres demandes de crédit qui pour l'heure se chiffrent ainsi: 324'000 francs pour l'eau, 48'000 francs pour le gaz et 300'000 francs pour l'électricité. C'est dire qu'au total le million sera largement dépassé. Ce n'est pas contre le principe de cette aide des pouvoirs publics que s'est élevé le libéral-ppn Jacques-André Choffet, mais plutôt à propos du mode de faire du Conseil communal. Regrettant que celui-ci procède par petites tranches. Constatant néanmoins que son groupe, avait précédemment accepté le dézonage de ce terrain, il a donné son accord pour a-t-il dit «être conséquent avec nous-mêmes du moment que la machine est lancée».

PRIORITÉ À L'EMPLOI

Le popiste Frédéric Blaser, siégeant maintenant sur les bancs du législatif et que le radical Pierre Brossin qualifia malgré tout de «conseiller général-communal», a estimé que le Conseil communal courait actuellement au plus pressé et que compte tenu de la situation de la ville du Locle la recherche de places de travail est prioritaire.

«Dans le monde entier, il n'y a plus une entreprise privée qui ne s'installe sans l'appui des pouvoirs publics a-t-il déclaré». Persuadé que «ce crédit corres-

pond au vœu de la population» les socialistes, par la voix de Francis Calame ont donné leur accord tout comme les radicaux (M. Liengme) qui s'est dit très satisfait.

CONSTRUCTION D'INTERMEDICS: D'ICI PEU

Ce crédit permettra pour une part (400'000 francs) d'élargir et corriger la partie supérieure de la route du Chemin-Blanc et permettra par ailleurs pour le solde (77'000 francs) de construire une canalisation de canal-égout.

Dans sa réponse le conseiller communal Charly Débieux a encore indiqué que les travaux de fondation de cette nouvelle usine devraient commencer au plus tôt cet automne et au plus tard le printemps prochain. Il a reconnu que le problème du trottoir – soulevé par les socialistes – n'était pas encore résolu mais qu'il fallait pour l'heure parer au plus pressé: l'agrandissement de la route.

Il a précisé à l'intention de M. Choffet (lib-ppn) qu'un dossier à l'intention de la LIM avait été préparé. Sur un ton un peu agacé il a répondu à Mme Anna Botani (pop) qui lui demandait si les garanties de construire étaient orales ou écrites: «lorsque comme vous regardez dehors et que vous voyez qu'il fait nuit... est-ce une garantie orale ou écrite? Le crédit fut accepté à l'unanimité.

HISTOIRE À DIX FRANCS

Les transactions immobilières projetées par la ville du Locle ont donné lieu à de longues discussions. Dans une d'elles la commune envisageait d'acquérir 100 mètres carrés de terrain, aux Replattes pour y construire une station électrique destinée à assurer une meilleure alimentation de ce quartier.

C'est surtout le prix du mètre carré de ce terrain: 10 francs, qui a fait grincer

des dents les représentants des groupes politiques, à l'exception des libéraux-ppn.

Les populistes ont même déposé un amendement – finalement refusé – allant dans le sens d'un échange de terrain.

Francis Jaquet, conseiller communal, dans sa longue réponse a surtout mis en valeur l'importance de cette future station dans l'optique de la nouvelle construction d'Intermedics. De plus a-t-il indiqué, nous n'implantons pas cette station dans le jardin du collège propriété de la commune, pour préserver notre patrimoine. Bien que les socialistes (Claude Gruet) regrettent que le Conseil communal n'ait pas l'intention d'étudier le développement du hameau des Replattes et que les populistes (Jean-Pierre Blaser) craignent que ce prix de 10 francs ne serve de référence à l'avenir, cette transaction a malgré tout été sanctionnée à l'unanimité.

PRIX DE VENTE DES TERRAINS COMMUNAUX...

Une autre transaction a une nouvelle fois permis aux représentants des formations politiques d'engager un débat d'ordre idéologique.

Faut-il ou non maintenir un prix de vente très bas des terrains communaux pour les personnes désireuses d'en acquérir une parcelle? Pour les libéraux-ppn qui sont heureux de voir de nouvelles constructions au Locle, il est trop bas. Il doit rester attractif a reconnu Jean Sigg, mais à l'avenir nous refuserons de le vendre à ce prix.

Plus nuancés les socialistes, par la voix de M. Santschy, ont exprimé qu'à l'avenir on fasse une distinction entre les acheteurs privés et les acheteurs-promoteurs. Il s'agissait dans le cas précis d'une vente d'une parcelle d'environ 1400 mètres carrés à un architecte qui projette l'édification, à la rue des Primevères, de trois villas en terrasse.

Pour MM. Feuz et Brossin (rad.), il faut que la commune fixe un prix du mètre carré aménagé, compte tenu de toutes les infrastructures.

Non proteste le popiste Frédéric Blaser. Le prix de vente du terrain communal doit rester un élément attractif en faveur de l'encouragement à la construction et au développement de notre ville. Il serait regrettable d'y mettre des obstacles. Au vote, cette vente fut finalement acceptée à l'unanimité.

Même unanimité à propos des deux autres demandes de crédit discutées vendredi soir. Soit 71'000 francs pour l'aménagement du laboratoire d'informatique de l'Ecole technique (électrotechnique) du Locle et 146'000 francs pour la modification de l'alimentation électrique et de l'éclairage public au Chemin des Etangs et à la rue de l'Avenir.

Tous les porte-parole se sont réjouis, à propos du premier rapport, du développement de cette nouvelle école alors que le président de la ville, Jean-Pierre Tritten, a indiqué qu'il fallait s'attendre à d'autres demandes de crédit pour le futur aménagement de tous les secteurs de cette école touchée par les mesures de reconstruction.

Dans le second cas les conseillers généraux ont reconnu qu'il fallait remédier à une situation branlante permettant d'éliminer de réels dangers et d'améliorer l'esthétique de la rue de l'Avenir. C'est en se donnant d'ores et déjà rendez-vous au mercredi 12 septembre pour une – déjà lourde – séance de relevée que les membres du législatif, exceptionnellement placés sous la présidence de Marcel Garin (rad) se sont séparés.

Le comité des instructeurs sapeurs-pompiers à La Brévine

Dernièrement, les membres du comité du groupement des instructeurs sapeurs-pompiers du canton de Neuchâtel ont tenu leur assemblée à La Brévine. Profitez de cette occasion pour présenter une association encore peu connue du public et pour en définir les objectifs.

Avec septante-neuf membres actifs, quarante membres honoraires et neuf membres d'honneur, elle a pour but de préparer tous les instructeurs du canton à prendre contact avec les nouvelles méthodes d'extinction et le matériel qui sort chaque année. Par ailleurs, elle les informe des changements apportés au règlement de la Fédération suisse des instructeurs.

Lors de leur rencontre dans la Sibérie helvétique, les sept membres du comité composé de MM. Willy Gattolliat, président; Gérard Hiltbrand, vice-président; René Dietrich, secrétaire-caissier; Willy Brunner, secrétaire des verbaux; Francis Spiller, responsable technique; et Bernard Blaser, Roland Vermot, assessseurs, ont visité le hangar des pompes et admiré les anciennes pompes campagnardes dont le corps de sapeurs-pompiers brévinier est si fier. Cette assemblée s'est terminée dans la bonne humeur autour d'une fondue. (paf)

Clin d'œil



Deux commerçants se sont débrouillés pour rendre plus agréable encore le séjour prolongé de cette voiture qui stationnait depuis une dizaine de jours, sans plaque, sur la voie publique devant leur magasin.

machine ne souffre pas trop du soleil ou de la pluie, ils l'ont abrité de parasols et précisant grâce à une pancarte accrochée à la place des plaques d'immatriculation «qu'il ne fallait pas toucher la marchandise».

(Impar-Perrin)

Tests à la gymnastique artistique

Dans le but de recruter de nouveaux membres pour son groupe artistique filles, la SFG du Locle organise, mercredi 12 septembre, à 18 h., à la nouvelle halle de Beau-Site, des petits tests ouverts à toutes les jeunes filles qui désiraient faire de la gymnastique artistique.

Ces tests concernent les filles nées jusqu'en 1975 y compris et dès qu'elles suivent leur première année scolaire obligatoire. Les responsables de la SFG du Locle espèrent que leur appel sera entendu et qu'ils pourront intégrer plusieurs nouvelles gymnastes dans leur groupe artistique. Ils espèrent aussi pouvoir bénéficier de l'impact des récents JO de Los Angeles où des athlètes confirmés ont offert de remarquables démonstrations. (p)

Match profs-élèves

Le premier match de football de l'année scolaire 1984-1985 se déroulera aujourd'hui lundi 10 septembre. En effet, c'est à 17 h. 45 sur le stade des Jeanneret que les

cela va
se passer

profs affronteront les élèves. Il s'agit du match aller; le match retour ayant lieu à l'époque des joutes sportives, en juin.

Pour mémoire, rappelons que les élèves s'étaient imposés en septembre 1978, 1979 et 1980 alors que les profs étaient sortis vainqueurs en septembre 1981, 1982 et 1983. La rencontre 1984 promet donc d'être acharnée.

Sur place, la modique somme de 2 francs sera perçue auprès des adultes et 50 centimes auprès des enfants. L'argent ainsi récolté sera destiné à l'achat de matériel de sport.

En cas de mauvais temps, la rencontre est renvoyée au lundi 24 septembre. En revanche, si le temps est favorable mais le terrain des Jeanneret mouillé, la rencontre aura lieu au Communal.

Le secrétariat de l'Ecole secondaire donnera les informations nécessaires au numéro de téléphone 31.44.33 (répondeur automatique), lundi 10 septembre dès 16 heures. (cm)

CONCOURS L'IMPARTIAL

La voix d'une région

allez Suisse !

jouez au plus Suisse des Suisses



Résultats du tirage au sort

Gagnent 2 sous-assiettes en étain, de la Maison Krauer A.G., Aarau

Bugada Joseph, Col 26, 2412 Le Col-des-Roches
 Donzé Jean, Nord 48, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Dougoud Solange, Rte de Tramelan 8, 2610 St-Imier
 Kuster Kurt, Parc 25, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Scheurer Yolande, République 23, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Stalder Huguette, Jeanneret 24, 2400 Le Locle

Gagnent 2 plaques à gâteaux «Portionella» de Therma A.G., Schwanden

Beer Edith, Convers 59, 2616 Renan
 Bobillier Raymond, Brinaz 22, 1422 Grandson
 Boldini Gino, Ch. de l'Ecole 74, 2534 Frinwillier
 Brunner Jeannette, Chs-Naine 5, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Bühler Irène, Parc 11, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Chavaille Nelly, Jaquet-Droz 41, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Ecabert Denis, Jardinière 71, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Flück Otto, Verger 7, 2400 Le Locle
 Flückiger Lonny, Stand 14, 2053 Cernier
 Gilles Francis, Crêtets 10, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Hebeisen Eliane, Chs-Naine 4, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Houllmann Helga, Point-du-Jour 28, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Ischer Réjane, case postale 481, 2301 La Chaux-de-Fonds
 Jenni Esther, Point-du-Jour 11, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Kaelin Betty, Eclair 10, 2300 La Chaux-de-Fonds

Marra Lise-May, Léopold-Robert 74, 2300 La Chaux-de-Fonds

Mattern Lydia, Oscar-Huguenin 6, 2017 Boudry
 Racine Sylviane, Abr.-Robert 45, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Schneider Willy, Derrière-les-Jardins, 2112 Môtiers
 Vermot Christophe, Abr.-Robert 51, La Chaux-de-Fonds

Gagnent 6 bouteilles de vin valaisan de OPAV

Aeschlimann Rose-Marie, République 9, La Chaux-de-Fonds
 Beyeler Joël, Agassiz 11, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Chollet Yvonne, Fleurs 26, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Du Pasquier Marianne, Gare 24, 2000 Neuchâtel
 Froidevaux Bernard, Numa-Droz 133, La Chaux-de-Fonds
 Garcia José, Paix 25, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Giauque Edith, Promenade 38, 2720 Tramelan
 Haldimann Marcel, H.-de-Ville 18, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Jeanneret Antoinette, 2093 Brot-Dessus
 Jeanneret Maurice, Miéville 112, 2314 La Sagne
 Jeanneret Ursula, Crêt-Vaillant 23, 2400 Le Locle
 Kohli Michel, Clématites 12, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Kropf Mady, Jonchères 20, 2208 Les Hauts-Geneveys
 Miserez Hubert, Progrès 131, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Montavon Charles, L.-Robert 83, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Müggler Denise, Sommerhaldenstr. 1a, 5200 Brugg
 Robert Sylviane, Croix-Fédérale 27a, 2300 La Chaux-de-Fonds

Sandoz André, A.-M.-Piaget 81, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Vauthier Walther, Le Saucy 9, 2722 Les Reussilles
 Winterhalter Lison, Bois-Gentil 19, 2300 La Chaux-de-Fonds

Gagnent un set à fondue bourguignonne de SPRING A.G., Eschlikon

Bonnet Christiane, Poste, 2325 Les Planchettes
 Cossa Jean-François, Parc 87, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Gaffner Marcelle, Baptiste-Savoie 58b, 2610 St-Imier
 Guyot Gérard, Murgiers 4, 2416 Les Brenets
 Vuille Maryvonne, Abraham-Robert 48, 2300 La Chaux-de-Fonds

Gagnent un set à Irish Coffee de SPRING A.G., Eschlikon

Borel Claudine, Place-Neuve 2, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Caroppo Franco, T.-Allemand 97, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Durig Françoise, Abr.-Robert 51, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Ecabert Jean-Denis, Grüneggstr. 17, 6005 Lucerne

● Les prix sont à retirer à la réception de L'Impartial, rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds, à partir du 10 septembre 1984 et jusqu'au 5 octobre 1984, sur présentation d'une pièce d'identité ●

JSSIMA TRAITEMENT INTENSIF

Nettoyage
 Vapozone
 Gommage
 Correction des sourcils
 Massage du visage avec JSSIMA crème régénératrice
NOUVEAUTÉ DE PARIS
EXCLUSIVEMENT POUR LA CABINE GUERLAIN
JSSIMASQUE

LE SUPER MASQUE
 QUI HYDRATE ET RÉGÈRE EFFICACEMENT

Jssima crème protectrice
 Jssima fond de teint
 Maquillage **SÉDUCTION GUERLAIN**

Dès le 10 septembre
 avec chaque traitement intensif Jssima
 un précieux coffret cadeau



Exclusivement Institut Guerlain
 Beauté - Relaxation visage corps

ARFUMERIE
BUMONT
 chèques fidélité
Institut de beauté
 1914-1984

Léopold-Robert 53, ☎ 039/237 337

En toute saison, **L'IMPARTIAL**
 votre source d'informations

Un bon piano pour chaque bourse !

Atelier de réparations - Grand magasin de pianos neufs et d'occasion. Conditions de location et achat très avantageuses.

FERNAND KUMMER
 Facteur de pianos
 Accordeur officiel
DEVELIER
 Entrée du village
 066/22 86 71



Restauration
 Réparations
 Accordages
 Expertises
 Echanges
 Conseils

économiser
 sur
 la publicité
 c'est vouloir
 récolter
 sans avoir
 semé



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Pour tous vos imprimés
 adressez-vous au bureau de L'Impartial

A vendre à Glovelier (canton du Jura) aux portes des Franches-Montagnes, l'

hôtel-restaurant de la Gare

comprenant salle débit de 50 places, salle à manger de 65 places, terrasse de 20 places, chambre d'hôtel + logement, place de parc, locaux annexes, terrain, jardin.

Affaire d'excellente renommée, exploitée depuis plus de 35 ans par la même propriétaire.

Pour tous renseignements: s'adresser à Mme Marguerite Bailat ☎ (066) 56 72 22.

Couple tranquille, cherche

appartement 4 pièces

au Locle, confort, centré, avec garage, pour date à convenir.

Ecrire sous chiffre KB 22242 au bureau de L'Impartial.

Restaurant des Replattes sur le Locle

FERMETURE ANNUELLE

du lundi 10 septembre au mardi 25 septembre

Famille Georges Matthey

En automne, faites un

PEELING VÉGÉTAL

Il rajeunit, régénère votre peau après le soleil de l'été.

Renseignements: Institut de Beauté Juvena

Impasse du Lion-d'Or
 Le Locle, J. Huguenin
 ☎ 039/31 36 31
 91-197

Famille cherche à louer

ferme

ou

maison

avec parcelle de terrain. Le Locle-La Chaux-de-Fonds, et aussi

garage pour camion

☎ 039/31 80 79

A louer appartements

3 1/2 pièces

Possibilité de transformer en 6 1/2 pièces duplex, dans petit locatif.

Situation entre tennis et piscine.

Pour tous renseignements:

☎ (039) 31 70 67.

91-388



Publicité intensive
Publicité par annonces.



À LOUER AU LOCLE
 POUR DATE À CONVENIR

APPARTEMENTS

de 2, 3 et 3 1/2 pièces, dans immeubles modernes, tout confort, service de conciergerie, ascenseur, rues des Cardamines et Le Corbusier. 22120

CHAMBRES MEUBLÉES

part à la douche et aux WC, dans immeuble avec chauffage central, rue de la Gare. 22121

LOCAUX

à l'usage de magasin ou dépôt, dans immeuble avec chauffage central, rue de la Gare. 22122

SERVICE DE CONCIERGERIE À REPOURVOIR

pour immeuble moderne de 7 étages, tout confort, ascenseur. Appartement de 3 1/2 ou 4 1/2 pièces à disposition, éventuellement garage. 22123

CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**

dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 41.50 - 6 mois: Fr. 79.- - annuellement: Fr. 152.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

L'IMPARTIAL

Jeûne Fédéral

Délais pour la remise des annonces

Edition du samedi 15 sept. 1984: jeudi 13 sept., à 9 h.

Edition du mardi 18 sept. 1984: jeudi 13 sept., à 15 h.

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaires urgent

et les adresser à notre rédaction

AUTOCARS HAUSER

☎ 038/51 31 50, Le Landeron
Cars modernes de 20 à 55 places



JEÛNE FÉDÉRAL VACANCES BALNÉAIRES

BELLARIA - Italie
9½ jours, du 14 au 23.9.84
Départ vendredi soir à 21 h.
Départ également du Locle, La
Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Bienne
Voyage en car, hôtel au bord de mer et
pension complète Fr. 464.- à Fr. 497.-,
AVS Fr. 440.- à 470.-

LA SUISSE Générale

Assurances

Votre partenaire
pour TOUTES
les assurances

Agence générale
de La Chaux-de-Fonds
GILBERT SAUSER
L.-Robert 58, ☎ 039/23 09 23

Collaborateurs:
BERNARD CORTI
☎ 039/31 24 40
CLAUDE VIDALI
☎ 039/23 15 92

économiser
sur
la publicité
c'est vouloir
récolter
sans avoir
semé



Lames-lambris dès Fr. 6.80 m²

isolations diverses
avec rabais spécial
Service à domicile



2615 Sonvilier, ☎ (039) 41 47 68/71

Transports - Déménagements Débaras

PHILIPPE BERGER

☎ 039/266 868 et 039/260 709

INSTITUT GYFID

Formation informatique

Dans votre vie, vous avez dû travailler jeune, et vous n'avez pas pu mener d'études.

Dans votre entreprise, vous voulez gravir les échelons, mais aujourd'hui, vous êtes bloqués.

Dans votre branche professionnelle, vous vous sentez au niveau, mais vous n'avez pas de diplôme.

La formation continue de l'Institut Gyfid SA est faite pour vous. Elle vous donne accès aux métiers de

programmeur (euse)

opérateur (trice)

Formation en soirée sur ordinateurs **IBM**

à Genève, Nyon, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel,
La Chaux-de-Fonds, Sion, Delémont, Bienne.

A renvoyer pour de plus amples renseignements à l'Institut Gyfid SA
rte de Lausanne 17, 1400 Yverdon

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NP/Localité: _____

☎ privé: _____ ☎ prof. _____

Profession: _____ Age: _____

LES TEMPS CHANGENT...

les concepts
publicitaires
aussi
**PLUS QUE
JAMAIS**
la publicité
est
l'affaire
de
spécialistes

natural

S'OCUPE EFFICACEMENT DE VOS VACANCES!

CRÊTE

OFFRE EXCEPTIONNELLE

HÔTEL CRETA CHANDRIS
Complexe hôtelier de première classe

Seulement Fr. **1590.-**
Demi-pension et vin de table inclus

Renseignements et inscriptions:
Voyages NATURAL SA, 51, av. Léopold-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds, Tél. 039-23'94'24
(entrée Rue Daniel JeanRichard)

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Cercle de bridge

Serre 55
2300 La Chaux-de-Fonds

Nouveaux cours débutants

A partir du jeudi
13 septembre, à 20 heures

Chirologie - Graphologie - Astrologie

Cours et consultations
☎ (039) 23 40 17 ou (021) 85 69 76

Courtelay

à louer pour le 1er
octobre 1984 ou date
à convenir

appartement

complètement rénové
4½ pièces, tout confort,
cave, galetas. Fr. 530.-
plus charges.

☎ (032) 23 76 11
ou (039) 44 14 59
dès 18 h. 08-2528

A louer, quartier
hôpital

studio meublé

☎ (039) 28 11 59

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Louez aujourd'hui... ...achetez demain.

Pour une mensualité de Fr. 532.-
vous pouvez louer un magnifique appartement de

3½ pièces

Après une année de location, vous pourrez devenir propriétaire à des conditions exceptionnelles.

Contactez notre collaborateur sur place,
☎ 039/23 83 68 ou notre agence
cantonale, Moulins 51,
2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 94 94



HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

Radiophotographie pour le public

Mercredi 12 septembre, de 15.30 à 16.30 h.

Portescap, Paix 129

Vendredi 14 septembre de 14.00 à 16.00 h.

Chambre Suisse

Vendredi 28 septembre, de 10.00 à 11.00 h.

Charrière 36

Lundi 1er octobre, de 14.00 à 15.30 h.

Marché 18

Vendredi 5 octobre, de 14.00 à 16.00 h.

Centre sportif «Les Arêtes»

En même temps que la radiophotographie, les personnes qui le désirent, ont la possibilité de faire contrôler gratuitement leur tension artérielle.

Coût: Fr. 7.- la radiophotographie

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Au cours d'une importante séance tenue à Neuchâtel Contacts entre Eglises suisse et camerounaise

Le Centre paroissial de la Maladière à Neuchâtel a accueilli samedi les membres du Conseil du Département missionnaire des Eglises protestantes de Suisse romande que préside le pasteur Arnold Bricod de Lausanne ainsi que les représentants de l'Eglise réformée neuchâteloise. Les discussions ont porté sur les problèmes que doivent résoudre ces deux Conseils. En deuxième partie, la parole a été donnée spécialement à trois pasteurs de l'Eglise protestante africaine du Cameroun (EPA).



Une délégation de l'Eglise protestante africaine du Cameroun présente à Neuchâtel. (Photo Impar-RWS)

Son secrétaire général, M. Antoine Nter, a souligné que l'EPA est née il y a cinquante ans, à la suite d'une rupture intervenue entre la Mission presbytérienne et des populations du Sud Cameroun. Elle compte 20.000 membres, 32 paroisses et deux champs d'évangélisation, deux consistoires, un synode et une direction. Ses objectifs sont l'évangélisation d'une part, la création de relations avec des institutions sœurs d'autre part.

Pour remplir ce second but, des contacts sont désirés avec les Eglises suisses. Les premières bases ont été jetées à Neuchâtel.

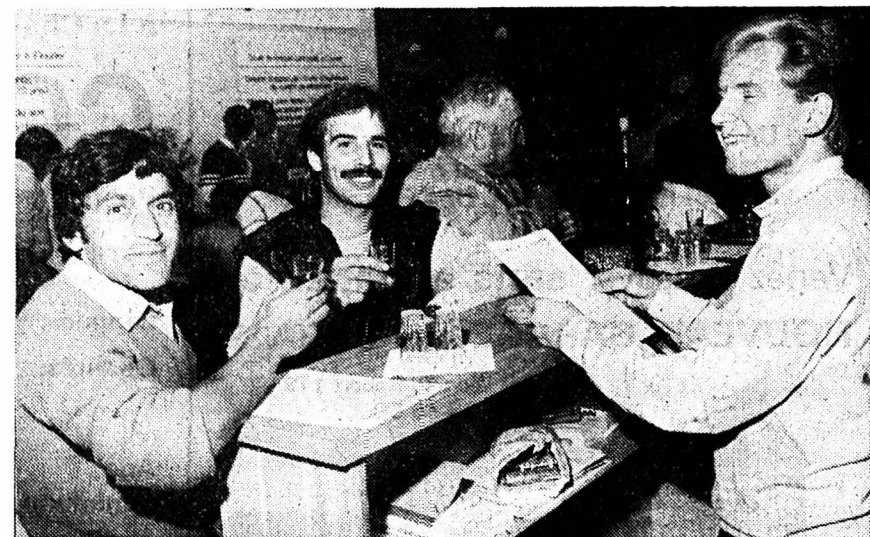
Les participants ont pu découvrir le Cameroun grâce à un exposé de M. Michel de Montmolin, président du Conseil synodal de l'Eglise réformée neuchâteloise, qui a récemment entrepris un voyage dans ce pays africain.

RWS

Déplacement impromptu

Samedi à 17 h. 15, un conducteur de Moutier M. H. M. circulait quai Godet en direction centre-ville. A la hauteur de la rue de L'Oriette, il s'est déplacé sur la gauche. Ainsi avec le flanc avant gauche de sa machine, il heurta la motocyclette conduite par Mlle C. D. de Perreux qui roulait sur la voie de gauche.

Fermeture du 12e Comptoir du Val-de-Travers Le miracle de l'entrée libre



Les stands de dégustation des vins de Neuchâtel et de Bourgogne. Un comptoir ne se conçoit pas sans ce genre d'estaminet. (Impar - Charrère)

On le sentait un peu moribond, ce Comptoir du Val-de-Travers. Le nouveau comité l'a ressuscité. En imposant l'entrée libre, oui: autrefois il fallait payer 4 francs pour aller passer commande de sa machine à laver ou de son blouson en cuir. Aujourd'hui, le client potentiel peut visiter, digérer son passage dans les 64 stands et revenir le lendemain. Pour manger, boire le pousse-café, et acheter ce qu'il lui plaît. Conséquence: le 12e Comptoir du Val-de-

Travers, nouvelle formule, a attiré près de 17.000 personnes en dix jours. Des gens qui ont été comptés à leur passage devant l'entrée, jusqu'à la fermeture des stands. Donc qui ont suivi le parcours obligé avant de venir s'installer au bar à champagne ou dans les restaurants. En réalité, plus de 25.000 personnes ont franchi la porte de la patinoire couverte de Fleurier. C'est un record. C'est le miracle de l'entrée libre... Nous y reviendrons. (jjc)

Fête de la Société d'histoire et d'archéologie Le Prix Bachelin attribué à une Chaux-de-Fonnière

Depuis une centaine d'années, la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel tient son assemblée de printemps au Château de Valangin, tandis qu'en automne une fête est organisée dans une localité différente. Un contrôle effectué a démontré que quatorze communes n'avaient jamais été visitées, ces oublis seront comblés à l'avenir.

Samedi, Bôle a accueilli la majorité des 1089 membres, que préside M. Jacques Ramseyer de La Chaux-de-Fonds. Président de commune, M. Louis-Georges Lecoultré a souhaité la bienvenue à ses hôtes qui ont eu l'occasion de découvrir les beautés de la région grâce à des photographies datant de 1894, un exposé de M. Jean-Pierre Michaud et une visite du village, notamment de son église, sous la conduite de M. Jean Courvoisier, archiviste de l'Etat.

La rencontre automnale est une fête

durant laquelle les membres renouent des contacts. Ils ont aussi l'occasion d'assister à des exposés, tel celui sur la culture traditionnelle de la vigne en gobelets, film de la Compagnie des vignolants. Quant à M. Claude-Alain Clerc, professeur au Gymnase cantonal de Neuchâtel, il a parlé de l'approche de comptes communaux du district de Boudry grâce à l'ordinateur.

LE PRIX BACHELIN

Toutes les années, un artiste reçoit un Prix Bachelin à titre d'encouragement et en récompense des œuvres qu'il a déjà créées. Alternativement un écrivain, un historien et un peintre sont ainsi mis à l'honneur.

Le jury a choisi pour l'édition 1984 Mme Marieke Kern, peintre d'origine hollandaise, habitant La Chaux-de-Fonds. Elle a été présentée par M. Jean-Claude Etienne, lauréat 1975.

RWS

Meeting international aérien de Colombier De l'audace, toujours de l'audace...

C'est à la demande express d'un grand nombre de personnes, mais aussi à la volonté de quelques clubistes particulièrement motivés, qu'a été organisé ce grand rassemblement aérien faisant suite à celui de 1980 qui avait connu un succès très encourageant. Sans mentir, et malgré de piètres conditions météorologiques, le meeting de samedi passé a été une suite de présentation extraordinaire et les 40.000 spectateurs enthousiastes n'ont certainement pas regretté cette journée qui a été un des tout grands moments de l'aviation populaire en Suisse de l'année.

Certes l'exploit était déjà réalisé en proposant au programme les démonstrations de six patrouilles acrobatiques de niveau mondial avec la fabuleuse Patrouille d'Italie, les Frecece tricolori, qui allient difficultés acrobatiques à audace et spectacle total. Le passage du soliste à basse altitude, à la limite du décrochage et de l'accident, est tout simplement dément et sans doute unique. Mais dans l'art de la volute aux fumigènes multicolores, la Patrouille de France qui évolue sur Alphajet ne doit rien à personne, en présentant une démonstration basée sur une grande expérience dans l'entraînement et la mise au point des figures pour aboutir à l'élégance parfaite d'une exécution presque... au ralenti.

Dans le même genre de spectacle, la Patrouille suisse, qui fête cette année les vingt ans de sa fondation, a offert une démonstration faite de rigueur et de précision sur son avion de combat lourd, le Hunter.

Et puis il y a aussi eu les voltigeurs: de charme, avec Catherine Maunoury et son CAP 21, championne de France, qui a prouvé à qui en doutait encore qu'une femme peut maîtriser un avion aussi bien qu'un homme; de classe, avec le Chaux-de-Fonnière Michel Brandt sur Pitts S1S et de style, avec Francis Liardon, 72 ans, qui fêtait ses 50 ans d'aviation et mettait un terme à sa carrière de voltigeur qui l'avait mené lui et son Bucker au titre de champion du monde.

Volant aussi en patrouille, les Porthos, les Lindberg et les Alpi Eagle, tous issus de l'aviation de chasse ou d'essai ont démontré aux commandes de monomoteur de tourisme ce que l'on pouvait faire de mieux pour provoquer le grand frisson dans le public et l'envie chez les pilotes «du dimanche». D'autres démonstrations encore ont passionné la foule: celle des parachutistes «Blue Magic», du Phantom Para-Club de Biemme qui ont effectué du voile contact, une nouvelle discipline inscrite aux championnats du monde; les avions de guerre «d'époque», tels le monstrueux Bearcat volant aussi vite qu'un petit jet d'entraînement et le Wildcat de la guerre du Pacifique; les modernes aussi avec le PC-7 en vol acrobatique ou les hélicoptères «au travail».

Voilà en raccourci une partie du programme qui a été présenté à Colombier avec un rythme soutenu tenant les milliers de spectateurs en haleine, tout au long de la journée. Une journée qui s'est du reste prolongée par le grand bal des

ailes dans un des hangars de l'Aéro-Club en présence de la plupart des pilotes. Il ne reste plus qu'à espérer que les organisateurs encouragés par le succès de leur meeting auront à cœur de mettre sur pied une quatrième édition dans un avenir que l'on veut proche...

M. S.



Une foule aussi compacte qu'enthousiaste a suivi avec passion cette grande fête de l'air. (Photo Schneider)

La centenaire de Bevaix ? Certainement une erreur...

- Vous cherchez Mme Lina Jeanneret? Elle est là, à côté de vous.

Nous jetons un regard vers cette dame de petite taille, aux cheveux blancs, aux yeux clairs, au visage frais. Debout, elle discute avec une amie de mille et une choses.

- Etes-vous vraiment, Madame, la personne qui va recevoir un fauteuil de centenaire? Entrez-vous vraiment dans votre centième année? N'y a-t-il pas une erreur de date sur vos papiers?

Elle rit joyeusement et certifie qu'elle est bien née le 9 septembre 1885 à Saint-Aubin sous le nom de Lina Remund où son père était forestier, qu'à l'âge de quinze ans elle a commencé à travailler dans une fabrique à Bevaix. C'est dans ce village qu'elle n'a plus quitté qu'elle s'est mariée à un charretier d'Engollon, Albert Jeanneret. Aujourd'hui elle vit seule dans un petit appartement qu'elle gagne en gravissant plusieurs marches d'escaliers. Elle s'y sent bien et c'est là qu'elle a voulu fêter son entrée dans sa centième année.

Dimanche, les nombreux visiteurs étaient certes un peu à l'étroit, la lampe qui pendait au plafond a blessé quelques

têtes, mais l'ambiance était merveilleusement naturelle et chaleureuse. Mme Lina Jeanneret s'occupe de sa cuisine et de son ménage.

- J'ai des voisins merveilleux qui me donnent un coup de main, avoue-t-elle.

Elle approuve les dires de M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat qui lui remit le fauteuil et des fleurs ainsi que ceux des représentants de la commune, venus eux aussi la fleurir tandis que le chœur d'hommes chantait dans le jardin.

La cérémonie, à laquelle assistaient ses amis et deux soeurs beaucoup plus jeunes qu'elle (des gamines...) ne nous a pas convaincus. Il est difficile de croire que Mme Lina Jeanneret ne soit pas victime d'une erreur administrative et qu'elle soit réellement née il y a 99 ans...

RWS

MARIN

Collision

Samedi à 17 heures, un conducteur de Milken (BE) M. W. B. circulait rue de la Gare en direction de La Tène. A l'intersection des rues Gare - Suchiez - Tène, il a perdu la maîtrise de son véhicule. De ce fait, dans un virage à droite, sa voiture s'est déplacée à gauche et est entrée en collision frontale avec l'auto conduite par M. Emilio Masciocco, 49 ans, de Marin, qui circulait normalement en sens inverse.

Blessé, M. Masciocco a été transporté à l'Hôpital Poutalès à Neuchâtel. Il en est de même pour les passagers de l'auto W. B., soit Marcel Göring (8 ans) et sa sœur Jacqueline (9 ans), tous deux domiciliés à Bâle. Dégâts importants.

Décès

FLEURIER

Mme Louise Lambercy, 81 ans

MÔTIERS

M. Hermann Graf, 87 ans.

PUBLICITÉ

Pour sauver les forêts

30 personnalités socialistes ont tenu à le rappeler publiquement: les problèmes écologiques les plus graves - pollution atmosphérique, pluies acides, mort des forêts - sont dus à la consommation de charbon et de pétrole.

Au contraire, le nucléaire, lui, n'a aucune influence négative sur notre environnement.

Conclusion: remplacer une partie du pétrole et du charbon par du nucléaire permettrait de réduire sensiblement la pollution. Et de sauver les forêts.

Pénurie + impôt:

2 x non



Comité neuchâtelois contre la pénurie d'énergie. Amicod de Dardel

22615

Publicité intensive
publicité par annonces

NAISSANCE

Eliane et François
VUILLE-MONNIER
sont très heureux d'annoncer
la naissance d'

OLIVIER

Hôpital de La Chaux-de-Fonds

La Gautereine
2054 Les Vieux-Prés

189244



Une nouveauté sensationnelle de Mitsubishi. D'une robustesse à toute épreuve, c'est la Pajero 4 x 4. Dès Fr. 26 000.-.

Venez l'essayer sans engagement
NOUVEAU GARAGE DU JURA SA

avenue Léopold-Robert 117
☎ (039) 23 45 50



MITSUBISHI
MOTORS CORPORATION
A l'avant-garde de la technologie automobile japonaise

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉLECTRICIEN RADIO-TV

cherche emploi pour date à convenir. Région La Chaux-de-Fonds - vallon de Saint-Imier.
☎ (039) 41 47 92. 22408

COUPLE DE FRANÇAIS

39 et 38 ans, cherche place dans laiterie ou fromagerie. Homme diplômé de l'Ecole Nationale d'industrie laitière.
☎ 00 33 81 / 43 53 37 après 20 h. 22385

MONSIEUR

cherche travail, quelques heures par jour (livraison), voiture à disposition.
☎ (039) 31 19 26. 91-62269

SOMMELIÈRE

cherche emploi, remplacements, extra ou autres.
☎ (039) 28 27 17. 22088

PÂTISSIER - CONFISEUR

qualifié, cherche emploi pour le 1er novembre dans pâtisserie ou hôtel.
Faire offres sous chiffre LJ 22135 au bureau de L'Impartial.

A vendre vélocoteur Fantic à l'état neuf. Comptant Fr. 700.- ☎ (039) 26 49 51 dès 18 h. 22412	Recherche tour 70 Ecrire sous chiffre BM 22413 au bureau de L'Impartial.	A vendre foin et regain ☎ (038) 57 15 22
--	---	---



cherche pour sa direction
à La Chaux-de-Fonds

COMPTABLE

Profil: spécialisé dans la comptabilité industrielle et capable d'introduire la gestion de production et la comptabilité analytique sur ordinateur

Langues: français et bonnes notions d'allemand

Qualités: bonnes connaissances d'informatique, entre-gent et sens de la diplomatie, disposition à assumer des responsabilités

Age minimum: 30 ans

Conditions: Travail intéressant dans une nouvelle entreprise ayant des succursales décentralisées en Suisse

Avantages sociaux d'une entreprise faisant partie d'un groupe important

Entrée: à convenir

Les intéressés voudront bien adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae et photo à la Direction de COMADUR S.A., av. Léopold-Robert 105, 2300 La Chaux-de-Fonds



L'IMPARTIAL

la voix d'une région

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre
appartement avec garage
3 grandes chambres, cuisine, salle de bain, WC séparés, cave, chambre-haute, bûcher, chauffage indépendant, bien ensoleillé.
Tous renseignements: ☎ (039) 23 91 43 heures des repas. 22240

A louer, quartier ouest, dans maison d'ordre, tout confort, trolleybus à proximité:

appartement 2 pièces
libre tout de suite ou à convenir.

appartement 3 pièces
libre fin septembre ou à convenir.
☎ 039/26 46 91

**Publicité intensive
publicité par annonces**

Joliat INTERIM SA engage tout de suite tous corps de métiers
pour l'industrie et le bâtiment
Travaux en Suisse et à l'étranger
Conditions exceptionnelles.
Au service de l'emploi
58, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 27 28

A louer, quartier ouest, dans maison d'ordre, tout confort, trolleybus à proximité,

appartement 3 pièces
libre fin septembre ou à convenir
☎ 039/26 46 91



Pour mieux satisfaire les multiples exigences de votre vue, NOVOPTIC vous offre son tout nouveau studio optique, doté du dernier ORDINATEUR spécialement conçu pour vos lunettes et vos verres de contact.

NOVOPTIC S.A.
J. Held - Av. Léopold-Robert 51
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 39 55

Simeoni & Co Universal Monatege
URGENT nous cherchons
1 serrurier constructeur
qualifié
avec quelques années de pratique
☎ 032/23 41 91 80-503

STUDIO

meublé, cuisine, douche.
Rue de la Paix 19, La Chaux-de-Fonds. Fr. 350.- charges comprises.
☎ 038/25 38 09.
Votre journal: L'IMPARTIAL

JAQUET - DOLMAR 30e anniversaire

GAGNER avec SACHS «YELLOW STAR» DOLMAR



Une série de 300 machines jaune et noir. Prix anniversaire net au comptant au lieu de Fr. 1100.-
Fr. 895.-

TOMBOLA SPÉCIALE 30 gagnants

3 Dolmar 116 YS à gagner, 6 Dolmar 116 YS remboursées à 50%, 12 Dolmar 116 YS remboursées à 25%, 9 bons d'achat de Fr. 100.-

Demandez notre catalogue ou documentation.
Débroussailleuse **Robin**



MATÉRIEL FORESTIER MAURICE JAQUET SA

VUCHERENS: ☎ (021) 93 21 54
MORRENS: ☎ (021) 91 18 61
LE MUIDS: ☎ (022) 66 11 51
VALANGIN: ☎ (038) 36 12 42
BEX: ☎ (025) 63 14 14

NOMBREUSES SOUS-AGENCES
Nous exposons au **COMPTOIR SUISSE**
Stand 1213 - Terrasse 12

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 46

Jacques Perroux
Graine d'espoir
Roman

Droits réservés Editions Mon Village SA, Vulliens/VD.

- Qui peut bien appeler si tard, s'inquiéta Nicole en se levant pour se rendre dans le hall où se trouvait l'appareil ?
Peccoud l'entendit clairement s'annoncer, écouter, puis répondre:
- Il n'est pas là, Madame. Et je ne vois vraiment pas pourquoi il y serait.
Elle racrocha.
L'appréhension que ressentit Peccoud se mua en certitude l'instant d'après.
- Comment ta femme a-t-elle pu savoir que tu te trouvais chez moi ?
Nicole raconta que Denise s'était annoncée sèchement, avant d'ajouter: «Voulez-vous me passer mon mari, s'il vous plaît ?»
François sentit quelque chose se crispier en lui et, pour dissimuler son trouble, il félicita Nicole d'avoir su garder son sang-froid.
- C'est au travail que j'ai appris ce genre

de réaction. Dans notre profession, on doit faire mine de ne s'étonner de rien, et se contrôler constamment. La jeune femme pour dissiper un malaise enchaîna aussitôt:
- C'est très ennuyeux que ta femme soupçonne quelque chose. Que vas-tu faire ?
Peccoud ne répondit pas. Il cherchait fiévreusement comment Denise pouvait être au courant de cette liaison, qui datait d'à peine deux mois. Et il s'étonnait plus encore qu'elle ait osé tenter une telle démarche.
Nicole revint à la charge.
- Que penses-tu faire, François ?
En vérité, Peccoud n'en savait rien.
- Toute cette affaire est allée tellement vite, que je ne sais plus très bien où j'en suis.
- Tu regrettes ?
- Non, pas du tout, répondit-il.
Pour en donner la preuve, il se leva de son siège, et alla entourer Nicole de ses bras.
- Continuons la soirée, murmura-t-il dans son oreille. Qu'est-ce que tu avais prévu, après le café ? Je veux le savoir ?
Il l'apprit aussitôt. Nicole enfouit sa tête dans le creux de son épaule, puis l'attira vers l'endroit de son studio qu'elle appelait «le coin à dormir».
Il était presque une heure du matin lorsque

Peccoud entra dans sa Volvo pour s'en retourner à Vuchens.
L'homme démarra nerveusement. Il était furieux. Cette soirée, qui avait si bien commencé, prenait fin sur un échec. Malgré tout ses efforts, ses sens étant paralysés, il n'avait pu satisfaire sa partenaire.
Plus excitante que jamais, Nicole avait tenté de l'aider sans le moindre succès. Elle essaya de trouver une explication logique:
- Ne t'inquiète pas, François, c'est ce fichu coup de téléphone qui t'enlève tous tes moyens...
C'était la vérité. Comme l'homme ne répondait rien, elle continua, voulant le mettre à l'aise et surtout lui enlever tout complexe.
- Ta volonté n'y peut rien, mon chéri. C'est ton subconscient qui commande cette réaction. On se sentira mieux la prochaine fois, dit-elle encore en se soustrayant à leur étreinte.
La soirée fut définitivement gâchée, bien que Nicole fit tout pour en atténuer la morosité.
S'étant retrouvés dans leurs fauteuils respectifs, ils avaient ensuite parlé de l'étrange appel de Denise Peccoud. Qui avait bien pu l'avertir ?
- As-tu mis quelqu'un au courant de notre

liaison, François ?
Peccoud pensa aux collègues de la gymnastique.
- Je n'ai prononcé ton nom devant personne. Et toi ?
- Moi non plus.
Et puis, l'avenir immédiat les avait préoccupés. Que pensait faire Peccoud ? La question demeurait sans réponse. Fallait-il continuer de mentir en niant à tout prix ? Avouer en se montrant coupable ? Ou au contraire en affirmant sa liberté ?
C'est cette dernière option que choisit l'amant. Nicole, qui n'avait rien dit pour ne pas l'influencer, l'approuva sans réserve.
- Bravo, François. Je trouve que cette réaction est la meilleure. Après tout, le mariage n'interdit pas aux gens de rester fidèles à eux-mêmes. Il ne doit pas les aliéner. Chacun des époux doit garder une certaine marge de liberté; la femme aussi bien que l'homme, bien entendu, même si la venue des enfants complique les choses.
Peccoud n'était guère habitué à ce genre de discussion. Mais pour l'heure, elle l'arrangeait. Elle l'orientait, le décidait. Après tout, il se trouvait dans la même situation qu'une quantité de couples, et n'avait pas à avoir du remords.
(à suivre)

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

039/23 26 56

À LOUER APPARTEMENTS

Nbre pièces	Situation	Date	Loyer
1	Jaquet-Droz 58	tout de suite	Fr. 200.- + 43.- de charges
1	Fritz-Courvoisier 24	tout de suite	Fr. 281.- + 39.- de charges
2	Bld des Eplatures 36	tout de suite	Fr. 323.- + 92.- de charges
2	Jaquet-Droz 58	tout de suite	Fr. 369.- + 60.- de charges
2	Crêtets 100	tout de suite	Fr. 304.- + 55.- de charges
3	Abraham-Robert 19	tout de suite	Fr. 468.- + 113.- de charges
3	Progrès 133	tout de suite	Fr. 329.- + 85.- de charges
3½	Crêtets 118	tout de suite	Fr. 475.- + 135.- de charges
4½	Bld des Eplatures 36	tout de suite	Fr. 521.- + 165.- de charges
4	Tuileries 16	tout de suite	Fr. 475.- + 150.- de charges
5	Numa-Droz 155	tout de suite	Fr. 515.- + 150.- de charges
3½	Numa-Droz 156	tout de suite	Fr. 341.- + 90.- de charges

ISUZU TROOPER. MAIS QUI PRÉTEND QU'UN VÉHICULE TOUT TERRAIN NE PEUT PAS ÊTRE CONFORTABLE?



ISUZU TROOPER. Traction enclenchable sur les quatre roues, Différentiel autobloquant, direction assistée et bien d'autres choses encore. Avec moteur à essence 2,0 l de 58 kW (79 CV DIN). Moteur diesel 2,3 l de 45 kW (61 CV DIN).



leasing dès Fr. 568.- par mois

Garage et Carrosserie du Collège

Maurice Bonny SA
La Chaux-de-Fonds

☎ (039) 28 40 45
Service de vente: Roger GYGAX

NOUVEAU !

Service de location 24 heures sur 24. Composez le No 039/23 71 28 pour connaître la liste de nos appartements à louer

Ces appartements peuvent être loués également à une date ultérieure

91-475



À VENDRE

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

dans petit immeuble résidentiel à 5 minutes du centre et dans la verdure au sud de la ville. Jardin d'agrément avec barbecue et parcelles de jardin potager.

Appartements en duplex et en partie dans les combles. Grand séjour avec cheminée - coin à manger - cuisine agencée. 4 chambres à coucher - 1 chambre de ménage - 1 bain/WC - 1 WC indépendant. Grand balcon. Caves et bûcher.

Pour visiter, s'adresser à la
Gérance Charles Berset, Jardinière 87,
☎ 039/23 78 33.

91-119

Espagne - Costa Blanca



Holdermann Immobilier

Promotion Decastel Immobilier
Planches 21, case postale 265
2016 Cortaillod
☎ (038) 42 44 04

Nos références: depuis le 1.1.84 plus de 20 familles suisses nous ont fait confiance.

Javea: terrain à Fr. 14 le m² dans l'urbanisation de El Tosalet.

Calpe: appartements dès Fr. 38 000.-

Benidorm: appartements dès Fr. 62 000.-

Torre Vieja: villas avec 800 m² de terrain dès Fr. 75 000.- dans l'urbanisation la plus moderne de la région, la Torreta Florida.

Grande exposition

le lundi 10 septembre 1984 de 18 h. 30 à 21 h. au Novotel 2075 Thielle-Wavre.

En toute saison, **L'IMPARTIAL**, votre source d'informations

Je cherche à louer

garage

quartier Métropole.

☎ (039) 23 70 85 heures des repas.
22482

Après la visite des habitants de Winterthur dans notre ville, les Autorités communales invitent la population de La Chaux-de-Fonds à une

visite à Winterthur le samedi 29 septembre 1984

Programme

7.57 Départ de La Chaux-de-Fonds par train spécial CFF
10.37 Arrivée à Winterthur

- Réception par les Autorités de la ville
- Vin d'honneur
- Repas pris individuellement dans les nombreux restaurants de Winterthur
- Visite de châteaux, de musées et du Technorama
- Visite «portes ouvertes» de l'entreprise Sulzer
- Marché aux Pucés et animation dans la vieille ville
- Démonstrations de tambours

18.15 Départ de Winterthur

20.52 Arrivée à La Chaux-de-Fonds

Prix spécial unique: Fr. 10.- par personne (enfants jusqu'à 6 ans, gratuit).

En option: Possibilité d'acheter un «passe-partout» au prix de Fr. 8.-, donnant libre accès au Technorama, aux Musées et aux Châteaux, de même qu'aux transports en commun.

Billets en vente dès le **10 septembre 1984:**

- Guichets renseignements CFF, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 62 62
- Office du Tourisme, rue Neuve 11, ☎ 039/28 13 13

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

Convention cantonale du jeune fédéral

63e Retraite neuchâteloise

à La Prise-Imer/Corcelles (NE)

Thème:

Victoire dans la souffrance

présenté par MM Michel Renevier et Marcel Graber

du vendredi 14 au lundi 17 sep. 21 h. 30

OFFRES D'EMPLOIS



A louer, rue Jaquet-Droz 12 a La Chaux-de-Fonds

beau 1 pièce meublé

spacieux, équipé d'une cuisine agencée et d'une salle de bain. Tout de suite ou pour date à convenir.

☎ (038) 21 11 71.

28-35



pour ouvrir notre saison, **en cadeau**
la projection du film officiel de la fête des vignerons 1977

«la fête dont les princes sont vignerons»

présenté par son auteur pierre bovey

7 ans après, des émotions que nous avions cru oubliées resurgissent à la vision de ce film, exceptionnel par la grandeur et la poésie qui rayonnent littéralement de ces images extraordinaires. Décors et costumes éclatants de couleurs sous le soleil, chants et danses qui évoquent toute la beauté, la joie et le travail des princes de la fête, les vignerons.

La Chaux-de-Fonds, Théâtre, mardi 11 sept. 1984, à 16 h. et 20 h. 30

Invitations à retirer à l'Ecole-Club Migros
Jaquet-Droz 12, du lundi au vendredi de 14 à 18 h.
Attention, nombre de places limité !

service culturel migros

EN SAVOIR PLUS? AVEC UN PRÊT EFL!

En savoir plus et davantage est certes une ambition très censée, mais qui peut être onéreuse. Un prêt EFL allant jusqu'à Fr. 30 000.- et plus vous aide à passer un cap financier difficile. Sans prise de renseignements chez l'employeur. Le prêt inclut une assurance pour solde de dette qui, en cas de maladie, d'invalidité, d'accident ou de décès, prend en charge le remboursement intégral du solde dû. Car EFL est un partenaire qui mérite votre confiance pour tous les crédits.



EFL
ERB FINANZ- UND LEASING AG

Prêt EFL: rapide et discret.

Coupon prêt EFL

Je désire un prêt de Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance: Jour: _____ Mois: _____ Année: _____

Etat civil: _____ Enfants: _____

Rue: _____ NPA/Localité: _____

depuis le: _____ Tél.: _____ Loyer: _____

Profession: _____ Salaire mensuel: _____

Nationalité: _____ Permis de travail: A B C

En Suisse depuis le: _____

Date: _____ Signature: _____

Prière de renvoyer ce coupon à: Erb Finanz- und Leasing AG, case postale 1072, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur. Pour tout renseignement, téléphonez au : 052-23 24 36

IM 4-2


EBEL
 Les Architectes du Temps

BIJOUTERIE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

*au 57 de l'avenue Léopold-Robert,
 la bijouterie qui vous offre le choix,
 la qualité, le service et les*

chèques fidélité 

Demande à acheter

horlogerie ancienne

montres, pendules, outillage, fournitures.
 Layette et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.

☎ 038/31 76 79, Neuchâtel. 28-300521

depuis 1969 vite résolues.

dettes

ARRANG. FINANCIERS, S.A. R.L.
 2072 NEUCHÂTEL
 038/33.6970

Attention Occasion!

Nous renouvelons une fois encore les machines d'exposition de nos magasins, quelques-unes avec de légères égratignures:

- Machines à laver
- Lave-vaisselle
- Congélateurs-armoires
- Congélateurs-bahuts
- Réfrigérateurs
- Aspirateurs
- Séchoirs à linge
- Machines à repasser
- Cuisinières
- Fours à micro-ondes

● Petits appareils: Trancheuses universelles, sèche-cheveux, fers à repasser à vapeur, machines à café etc.

Vous trouvez chez nous les meilleures marques, telles que: **MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH, BAUKNECHT, JURA, TURMIX etc.**

au prix

FUST les plus bas!

Et malgré cela: Garantie pour appareils neufs - Conseils neutres

Livraison gratuite Possibilité de prolonger la garantie jusqu'à 10 ans

Location - Vente - Crédit

FUST

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
morin centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
Brügg, Carrefour Hypermarkt	032 53 54 74
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25

CAR POSTAL

Automne 1984

Programme d'excursions au départ du Locle et de La Chaux-de-Fonds

Dimanche 16 septembre
GRUYÈRE - HAUT-SIMMENTAL - ALPES VAUDOISES
 Prix (repas de midi compris) Fr. 58.-

Dimanche 23 septembre
ADELBODEN - LAC BLEU
 Prix (y compris l'entrée au Lac Bleu) Fr. 41.-

Dimanche 30 septembre
SIGNAL DE BOUGY - PARC DE LA GARENNE
 Prix (y compris l'entrée du zoo) Fr. 38.-

Dimanche 14 octobre
BRISOLÉE EN VALAIS
 Prix (y compris la Brisolée) Fr. 48.-

Dimanche 4 novembre
REPAS DE LA ST.-MARTIN EN AJOIE
 Prix (repas de midi compris) Fr. 61.-

Renseignements, inscriptions, programmes détaillés:
 Office postal, 2400 Le Locle, guichet No 4, ☎ 039/31 17 64 int. 34
 Office postal, 2300 La Chaux-de-Fonds, guichet No 11, ☎ 039/23 20 21 int. 22

Après des bureaux de poste

Facilités de voyage pour familles. Réduction aux porteurs d'abonnement 1/2 prix, selon les courses. 5-7550

Apprenez à conduire

avec 

- Succès
- Maîtrise
- Sécurité

Auto-Ecole «Pilote»

Téléphone (039) 28 29 85 66418

Vuille & Vuillomenet

MENUISERIE GÉNÉRALE

Toutes transformations
 Fenêtres tous systèmes
 Devis sans engagement

Serre 32 - ☎ (039) 23 46 55
 La Chaux-de-Fonds 91579

Grand défilé de mode

Fashion Corner

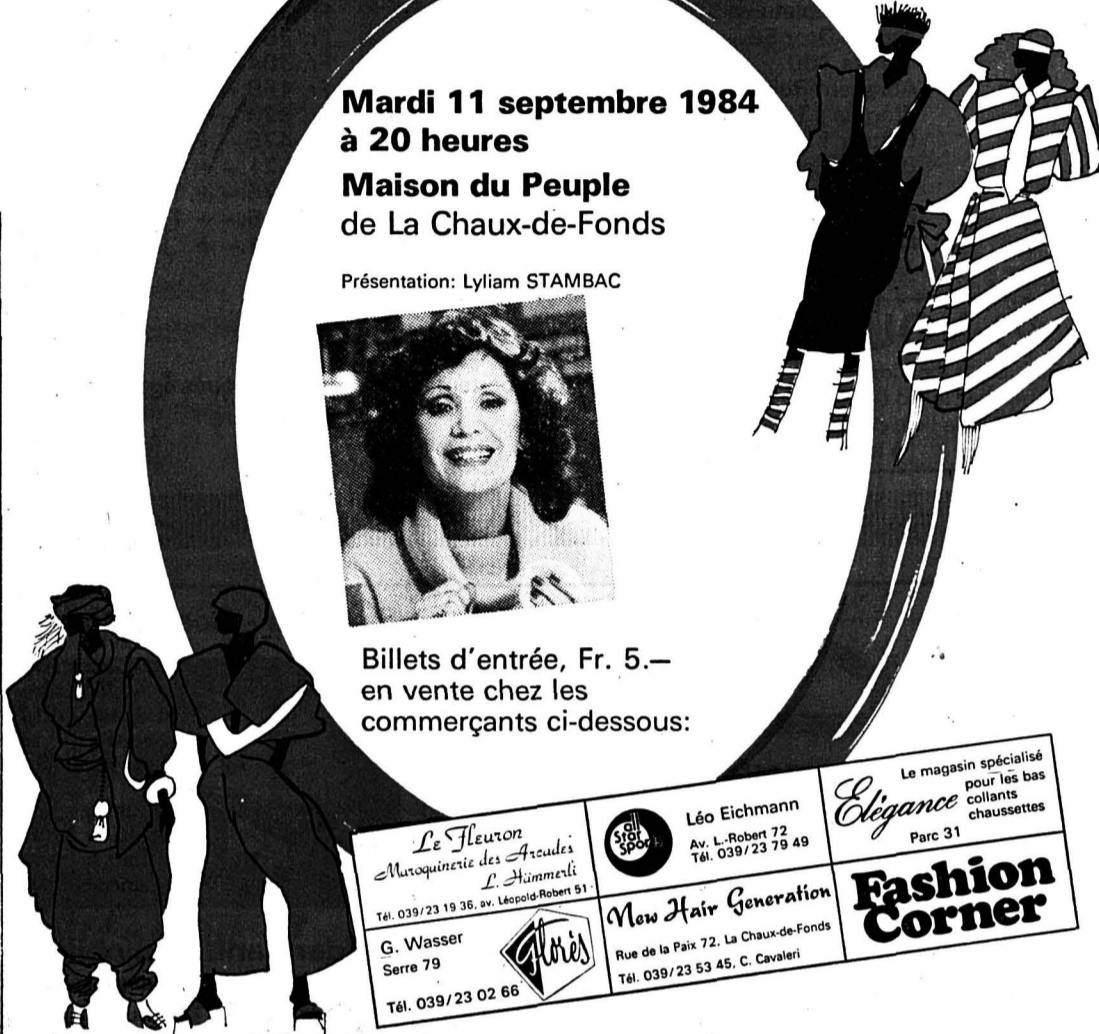
Serre 79
 La Chaux-de-Fonds

Mardi 11 septembre 1984 à 20 heures
Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds

Présentation: Lyliam STAMBAC



Billets d'entrée, Fr. 5.- en vente chez les commerçants ci-dessous:



Le Fleuron
 Maroquinerie des Arcades
 L. Himmeli
 Tél. 039/23 19 36, av. Léopold-Robert 51

G. Wasser
 Serre 79
 Tél. 039/23 02 66

Léo Eichmann
 Av. L.-Robert 72
 Tél. 039/23 79 49

Elegance
 Parc 31
 Le magasin spécialisé pour les bas collants chaussettes

New Hair Generation
 Rue de la Paix 72, La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/23 53 45, C. Cavaleri

Fashion Corner

Si vous oubliez de faire de la publicité, vos clients vous oublieront

 * «La Fleur du mois» *
 * Raffermissement du buste Fr. 20.- *
 INSTITUT
Dany Flore
 Place de l'Hôtel-de-Ville 6
 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 67 37
 Fermé le mercredi 21883
 Ouvert de 8.45-17.00 h. non-stop

réalisation, rénovation, accessoires et produits de

PISCINE

voire spécialiste le plus proche

multi pompes

j-c junod 2052 fontainemelon
 tél. 038-53 35 46

Attention!

Poupées, poupons achetés dès Fr. 200.-.

Aussi pousettes, potagers, jouets et objets, même miniatures. Avant 1930.

Mme Forney,
 ☎ 038/31 75 19
 Déplacements.

KADETT JOKER. EQUIPEMENT ET PRIX:

LES ATOUTS EN PLUS.

FR. 12'995.-



- Moteur moderne 1.3 OHC (50kW/68ch) Kadett Joker
- 3 portes Fr. 12'995.-
- Traction avant et boîte à 5 vitesses
- 5 portes Fr. 13'450.-
- Sur demande, moteur de 1.6 l à essence (66kW/90ch) ou diesel (40kW/54ch), ainsi que boîte automatique Kadett Caravan Joker
- 3 portes Fr. 13'975.-
- Equipement complet et intérieur de luxe à un prix extrêmement avantageux:
- 5 portes Fr. 14'425.-

FR. 13'975.-

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE N° 1 EN SUISSE



La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret Garage R. Gerster; Les Verrières Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit; et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; La Sagne Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz Garage P. Hürzeler.

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

37e Fête du peuple jurassien Le groupe Bélier et le Laufonnais en vedette

La fête du peuple s'est ouverte officiellement samedi soir, par la réception officielle offerte par le Gouvernement jurassien à tous les militants et corps constitués du Jura. Le président du Gouvernement, François Lachat est devenu parrain de la rose Jura et Viviane Bourquin, présidente de l'Association féminine de défense du Jura sa marraine.

Une foule nombreuse s'est retrouvée hier dans les rues de Delémont pour suivre un cortège qui comprenait une quarantaine de chars et groupes et pas moins de 6000 figurants.

Une pétition circulait hier dans les rues de Delémont. Elle demande ni plus ni moins au Gouvernement jurassien de déplacer le «Fritz». Du «Fritz», justement, on en a beaucoup parlé et un char sur lequel la célèbre statue était perpétuellement arrachée de son socle n'est pas passé inaperçu, de même que la forte délégation du Laufonnais et d'Ederswiler. Un thème du cortège: «Les mouvements de luttes». En passant par l'affaire de la place d'armes des Franches-Montagnes, à celle de Bure, aux visées du dmf sur Develier, le cortège a symbolisé les moments chauds de la lutte jurassienne. Il a rendu également un vibrant hommage à des personnalités, aux premiers patriotes jurassiens. Mais la fête du peuple, c'est bien sûr une avalanche de discours.

«JE VOUS APPROUVE ET VOUS DIS MERCI»

Dans son discours, le président du Rassemblement jurassien, Bernard Mer-

tenat, a souligné que le Gouvernement, le Parlement et la plupart des partis politiques jurassiens ont posé en termes résolus la volonté de réunification. «Dans le Jura méridional, la politique bernoise donne des signes de panique. Les ficelles qui lient l'oligarchie des bords de l'Aar aux principales marionnettes du Jura méridional sont détendues», lancera-t-il.

Abordant l'arrestation des membres du groupe Bélier, Roland Béguelin s'est écrié du haut de la tribune: «il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Les valets de toujours continuent leur travail de sappe. Le groupe Bélier vient d'en faire l'expérience (...). En subtilisant la pierre d'Unspunnen et en basculant le «Fritz» des Rangiers, il a réussi à ramener la question jurassienne à la une de toute la presse suisse, et cela durant plusieurs semaines. Chapeau, jeunes du groupe Bélier, je vous approuve et vous dis merci.»

Une vedette à la tribune: Jean-Marc Baume, animateur du groupe Bélier. Selon lui, le groupe Bélier est plus fort que jamais. «Au diable la démagogie électorale», s'est-il écrié en déclarant que

les patriotes jurassiens devaient être constamment sur leurs gardes.

Le vice-président du Rassemblement jurassien, Jean-Claude Crevoisier a dénoncé avec fougue le versement de fonds publics de l'Etat de Berne à Force démocratique et à l'udc. Et l'orateur de se demander si ces versements étaient les seuls? «Mais l'important n'est pas là. Le fait est maintenant avéré. La lumière est faite sur l'essentiel. Berne a payé ses partisans dans le Jura». Et l'orateur de conclure que cette «forfaiture» justifie «amplement tous les moyens politiques que les Jurassiens déploient et déploieront encore pour rétablir leur pays dans ses frontières historiques».

Quant à Valentine Friedli, vice-présidente du RJ et conseillère nationale, elle a dénoncé le fédéralisme suisse qui favorise la Suisse alémanique.

P. Ve



Les membres du groupe «Bélier», outre leur symbole, ont défilé avec une fausse pierre d'Unspunnen. (pve)

«L'histoire du drapeau jurassien» vient de paraître Du symbole du combat à l'emblème officiel

Le canton du Jura a son drapeau. Son histoire est fidèle aux péripéties qui ont conduit à la création du 23e canton suisse. Pour s'en convaincre, on se plonge dans l'ouvrage du conservateur des Musées jurassiens, Jean-Louis Rais, qui vient de paraître. «L'histoire du drapeau jurassien» est édité par Pro Jura. Une exposition vient de s'ouvrir au Musée jurassien de Delémont.

L'ouvrage richement illustré présente l'évolution des recherches qui, conjointement au mûrissement de l'esprit d'indépendance cantonale, a conduit au choix d'un drapeau, portant la crose épiscopale et les sept bandes dessinées représentant les districts du Jura historique, de l'ancien évêché de Bâle.

PRO JURA VEUT UN DRAPEAU

L'histoire du drapeau jurassien commence en août 1947. Pro Jura mandate

son comité pour trouver un drapeau. Les recherches vont très vite. Et à chaque idée, une constante: la crose épiscopale.

Plusieurs projets la prévoient sur fond de couleurs bernoises. Références qui seront bien vite abandonnées. En 1947, quand naît le mouvement séparatiste, le drapeau est encore fait de cette crose rouge sur fond blanc. Ironie du sort, c'est à Berne que l'héraldiste de Fribourg Paul Boesch créé, à la demande de Pro Jura, l'emblème qui sera dès lors adopté par les Jurassiens. Il sera choisi parmi cinq projets.

L'emblème jurassien va devenir un signe de ralliement des autonomistes. Il sera diffusé par le RJ et accompagnera en 1948 le titre de «Jura libre», hebdomadaire du Rassemblement jurassien. Ce drapeau «de combat» sera de toutes les manifestations. En 1964, il est interdit à l'Exposition nationale de Lausanne par cinq arrêtés municipaux, signés de la

main de Georges-André Chevallaz; les séparatistes voulant manifester leurs convictions politiques à Lausanne.

En 1977 il est reconnu emblème officiel à la Fête des vigneron. Au lendemain du 24 septembre 1978 (votation fédérale sur l'entrée du canton du Jura au sein de la Confédération), les PTT émettent un timbre où figure le drapeau jurassien. Sa représentation n'est plus contestée.

L'Assemblée constituante jurassienne adopte, sans discussion, le drapeau jurassien comme emblème officiel du nouvel Etat cantonal. Depuis, il flotte partout en Suisse, y compris à l'intérieur et l'extérieur du Palais fédéral. Dernières interdictions en date: en ville de Moutier, sur arrêté préfectoral.

L'ouvrage de Jean-Louis Rais est fort complet. Il comprend 24 pages, dont une magnifique couverture: (pve)

Le RJ serein, la FJB trompeuse

C'est le secrétaire général du Rassemblement jurassien qui a ouvert la traditionnelle conférence de presse du dimanche matin.

Sous le titre «Doctrine et position du Rassemblement jurassien face aux partis politiques», Roland Béguelin a longuement insisté sur ce fait, «il y a unité de vues entre le Rassemblement jurassien et le pouvoir politique engendré par lui». A la base de cette affirmation, les discours prononcés par les autorités jurassiennes, les membres du Gouvernement notamment qui tous ont affirmé le 23 juin dernier leur ferme volonté de tout mettre en œuvre pour réunifier le Jura. Mais selon Roland Béguelin, ces discours ne suffisent pas à convaincre les médias à la recherche avant tout de sensationnel, de la moindre réserve tombée de la bouche d'un personnage officiel.

Poursuivant son analyse Roland Béguelin a réaffirmé avec force que le RJ n'avait aucun préjugé à l'égard de tel ou tel parti. «Certains organes sont allés répétant que l'influence du Rassemblement jurassien n'est plus la même et que les partis ont repris leur rôle. Après s'être ainsi payé le luxe de découvrir l'Amérique, ils indiquent leur espoir plus ou moins avoué, à savoir que le mouvement de libération soit bientôt sur la touche.»

Roland Béguelin est enfin confiant. Les effectifs du RJ ont passé de 1949 à 1978 de un peu plus d'un millier de personnes à plus de treize mille. La plus forte progression a été enregistrée dans les années 74 à 75, ce qui est logique. En conclusion, on retiendra que le RJ demeure au-dessus des partis même s'il reste fermé sur toutes les questions qui touchent sa spécificité.

FJB: «UNE DUPERIE DE PREMIERE»

Alain Stuellet, de Moutier, membre du comité directeur du RJ, a démonté pièce par pièce la Fédération des communes du Jura bernois (FJB). Fédération dont il est membre en tant que représentant des partis autonomistes de Moutier. Son analyse minutieuse peut se résumer à deux questions: pourquoi cette fédération et pourquoi fonctionne-t-elle si mal?

Selon Alain Stuellet, la FJB, qui a été créée sans les autonomistes est un pseudo-parlement créé pour occuper l'opinion publique. Retracant les débuts difficiles de cette corporation de droit public, il a estimé qu'elle comble en fait un vide dû à Force démocratique qui «n'a eu d'autres ressources que d'empêcher les réunions autonomistes par la force».

L'intérêt porté par le public à cette institution est difficilement mesurable. Toutefois, on sait que les délégués eux-mêmes ne sont pas extrêmement assidus. Les raisons? elles sont sans aucun doute multiples. Mais le fait que la FJB ne puisse donner ce que des préavis et qu'elle ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel n'est sans doute pas étranger à ce dés-

intérêt, avoué du reste par le conseiller d'Etat bernois Jaberg lui-même.

«On a cherché à faire diversion non seulement dans l'opinion publique, mais aussi parmi les notables. C'est le deuxième but de la FJB», dira Alain Stuellet. Pourquoi? Suivez ce raisonnement: dans le canton du Jura, la classe politique a quadruplé, alors que le Jura-Sud n'a que des miettes. «A terme, une telle situation est propre à ébranler les positions bernoises dans le Jura méridional», dira Alain Stuellet.

Et l'orateur aura cette phrase en parlant du délégué de la FJ et de l'honneur qui lui est fait: «La considération qu'on feint de lui accorder est inversement proportionnelle à son pouvoir de décision.»

La FJ est aussi un paravent de Force démocratique, un instrument politique de l'Etat de Berne pour faire plier le genou à la ville de Moutier, devenue autonome. Un constat d'échec enfin: les structures de la FJB devront totalement être réexaminées.

Et Alain Stuellet de conclure: «En mettant tout en œuvre, tant de moyens pour dissimuler le problème, à défaut de le résoudre, Berne engage sa responsabilité envers la Confédération, qui risque (peut-être dans un proche avenir) de souffrir du Jura comme elle n'a jamais souffert. Lorsqu'un Etat comptant 900.000 habitants s'intéresse par trop à l'une de ses régions qui en compte presque vingt c'est qu'il y a péril en la demeure.»

Et l'orateur d'annoncer que les autonomistes demanderont le partage de la souveraineté bernoise. Des propositions seront faites: création d'un cercle électoral jurassien pour l'élection du Conseil exécutif, droit de veto en matière constitutionnelle et législative, droit d'initiative pour le Jura-Sud ou huit communes au moins.

P. Ve

Université populaire jurassienne Cours d'anglais, d'allemand et de français

L'UP propose des cours annuels - deux heures par semaine - avec des enseignants expérimentés pratiquant une méthode sûre avec les auxiliaires modernes (laboratoire de langues). Depuis 14 ans, près de 7000 personnes ont suivi ces cours; chaque année, 600 participants, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, de toutes professions, s'inscrivent à ces cours.

Des cours sont prévus dans les localités suivantes: La Neuveville, Saint-Imier, Tramelan, Malleray, Moutier, Laufon, Delémont, Bassecourt, Saignelégier et Porrentruy, pour autant que les participants soient assez nombreux. Pour chaque langue, trois niveaux de cours: débutants, moyens, avancés. La contribution financière est de Fr. 260.-, manuels compris; réductions pour couples, apprentis, porteurs de la carte AVS et AI, ainsi que pour chômeurs.

Tous renseignements au CCI Saint-Imier (039) 41.44.30 et au secrétariat général UP (066) 66.47.55. (comm.)

FRANCHES-MONTAGNES

Le maire de Soubey devient député

A la suite du décès le mois dernier de M. Georges Queloz, député, de Saint-Brais, c'est au tour du maire de Soubey, M. Gilbert Thievent de devenir député-suppléant au sein du groupe démocrate-chrétien. Normalement, selon le résultat des élections de 1982, c'est M. Raymond Fleury, de Montfaucon, qui aurait dû accéder à cette fonction, mais il a renoncé à siéger, de sorte que c'est son suivant, M. Gilbert Thievent, qui accède à la fonction de député-suppléant. Il fera la promesse solennelle devant le Parlement lors de la séance plénière du 20 septembre.

Avec l'arrivée simultanée au Parlement de M. Germain Piquerez, agriculteur à Bure, ce sont donc deux agriculteurs de plus qui siégeront au Parlement. M. Gilbert Thievent exploite le domaine de la Pature-d'Amont, à Soubey.

V. G.

SAINT-URSANNE

Un vernissage et des récompenses

Une nouvelle exposition de peinture s'est ouverte à Saint-Ursanne. Elle réunit 41 artistes suisses et étrangers. Elle est organisée par l'Association des Jurassiens de l'extérieur, section de Lausanne, pour marquer le 10e anniversaire du plébiscite du 23 juin 74. Deux artistes ont été récompensés samedi par le jury: Jean-Marie Meister (Paris) et Jacqueline Jeanneret (La Chaux-de-Fonds). Ils se partagent une somme de 10.000 francs.

L'expo est ouverte jusqu'au 7 octobre 84. (pve)

CHEVENEZ

Collision: un blessé

Samedi à 11 h. 40, un accident de la circulation s'est produit à la croisée du Creugenat à Chevenez. Un automobiliste qui circulait de Courtedoux en direction de Chevenez a coupé un virage à gauche et est entré en collision avec un véhicule qui arrivait correctement en sens inverse. Un blessé léger. Les deux véhicules sont hors d'usage. Dégâts 10.000 francs environ.



Le drapeau jurassien, emblème d'un Etat et symbole d'un combat politique. (pve)

VIE POLITIQUE

Sentinelle des Rangiers La position du PDC

Dans un communiqué, le pdc indique que, réunis en assemblée, les délégués du parti ont pris connaissance d'un rapport sur la situation politique et l'affaire de la sentinelle. A ce propos, le pdc juge cette affaire dans une seule perspective: soutien aux institutions qui ont été mises en place depuis dix ans; attachement indéfectible à la réunification qui se fera.

Parlant de l'acte commis contre la sentinelle, le pdc écrit: «Chaque citoyen peut apprécier cet événement à sa façon, certains admettent, d'autre condamnent les moyens utilisés. Soyons attentifs à ne pas nous laisser prendre dans des conflits stériles dont le résultat le plus sûr sera la division des Jurassiens entre eux.»

Plus loin, le pdc poursuit: «D'emblée il faut affirmer que le canton du Jura n'est pas le canton de Berne: le Bélier n'aurait jamais dû oublier cela. (...) Le pdc a donc condamné et il ne peut aujourd'hui que confirmer son attitude initiale. (...) La sentinelle n'est pas la Bastille! S'en prendre à un homme, faire pression sur la justice, sont des procédés inadmissibles. Jusqu'à preuve du contraire, le pdc

fait confiance aux institutions que les Jurassiens ont voulues et à leur bon fonctionnement.»

Dans un second communiqué, le pdc jurassien recommande deux fois non pour les prochaines votations fédérales.

(comm.-pve)

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICIE



COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

AVIS MORTUAIRES

MONTMOLLIN ET LE LOCLE

Monsieur et Madame Georges Perrenoud-Meylan:
 Madame Claudine Knellwolf-Perrenoud, ses enfants et petits-enfants,
 Madame Jacqueline Eichmann-Perrenoud et ses enfants;
 Monsieur et Madame Maurice Perrenoud-Glauser, à Grandson;
 Monsieur et Madame Michel Perrenoud-Bosshart, à Yverdon, et leurs enfants,
 Monsieur Francis Perrenoud, à Ependes;
 Madame Jean Aeschlimann-Borel, sa filleule, à Muttenz,
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur William PERRENOUD

survenu après une longue et pénible maladie, très courageusement supportée, dans sa 87^e année.

LE LOCLE, le 9 septembre 1984.

L'incinération aura lieu mercredi 12 septembre.

Culte à 10 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: M. et Mme Georges Perrenoud
 Les Reuges 14
 2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

189249

LE LOCLE



Ô vous que j'ai tant aimés que mon cœur brisé ne se laisse pas abattre. Ne regardez pas la vie que je finis, voyez celle que je commence.
 Saint Augustin.

Monsieur Willy Martinet, à Marly:

Mademoiselle Marinette Martinet et son ami Yves Hasler,

Mademoiselle Béatrice Martinet et son fiancé Pierre Montandon,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Elsa MARTINET
 née BORNET

enlevée à leur tendre affection le 9 septembre 1984, dans sa 54^e année, après de longues souffrances supportées vaillamment.

Les obsèques auront lieu à Fey-Nendaz (VS) le mardi 11 septembre, à 10 heures.

Domicile: W. Martinet
 Confin 25
 1723 Marly.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à la Ligue contre le cancer, ccp 19-340.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

189265

SAINT-IMIER

«Heureux est l'homme qui demeure ferme dans l'épreuve, car après avoir prouvé sa fermeté, il recevra la vie, prix que Dieu a promis à ceux qui l'aiment.»
 Jacques 1:12.

Madame Agathe Pagesy, sa fiancée, à Saint-Imier;

Madame et Monsieur Sandor Fülöp-Chautems et leurs enfants Christine et Pierre, à Péry;

Madame et Monsieur Francis Schwendimann-Chautems et leurs enfants Pascal et Nathalie, à Villeret;

Monsieur et Madame Raymond Chautems-Wenger, à Saint-Imier;

Mademoiselle Anne-Lise Chautems et son fiancé Jacques Krebs, à Saint-Imier;

Madame et Monsieur François Vauthier-Chautems et leur fille Céline, à Saint-Imier;

Monsieur et Madame Albert Chautems-Béguelin, à Villeret;

Les familles de feu Fritz Béguelin,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, font part du décès de

Monsieur Willy CHAUTEMS

qui s'est endormi dans la paix de Jésus Christ et a ainsi rejoint les siens.

2610 SAINT-IMIER, le 8 septembre 1984.

Le culte, suivi de l'incinération, aura lieu au crématoire de La Chaux-de-Fonds, le mardi 11 septembre 1984, à 10 heures.

«Seigneur, le roi se réjouit de ta puissance. Quand tu viens à son secours quelle joie pour lui! Tu lui as donné ce qu'il désirait, tu n'as pas refusé ce qu'il te demandait. Tu viens à lui chargé de bénédictions; tu poses sur sa tête une couronne d'or.»
 Psaume 21:2-4.

Domicile mortuaire: P.-Charmillot 59.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

189267

D'autres petites voitures accueillent peut-être aussi 5 joueurs de basket.



Mais la nouvelle Visa, en plus, c'est aussi une Citroën.

Veuillez m'envoyer votre documentation sur la nouvelle Visa.

Nom _____ Prénom _____
 Rue _____ NPA/Localité _____
 Envoyer à: Citroën (Suisse) SA, 27, route des Acacias, 1211 Genève 24 IMP CITROËN par TOTAL

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

devo 25 ans d'expérience

Locations de bureaux

Nous louons pour tout de suite, à des prix très favorables

des bureaux

à la place du Marché 5/7 à St-Imier.

Les intéressés voudront bien s'adresser à l'Administration DEVO, Froburgstr. 15, 4600 Olten, ☎ 062/32 26 26 29-000472

A LOUER

dès le 1^{er} octobre, dans quartier périphérique
joli 2½ pièces
 tout confort, balcon, service de conciergerie. Loyer Fr. 439,50 toutes charges et taxe Coditel comprises

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102
 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33

A LOUER

tout de suite ou à convenir dans le quartier des Forges

joli 1½ pièce

meublé: loyer Fr. 379.50
 non meublé: loyer Fr. 323.50
 charges et Coditel compris

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102
 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33

SAINT-IMIER, dans immeuble récent (Villeret 46-48), beaux appartements de

3 pièces dès Fr. 340.-
3½ pièces dès Fr. 402.-
4½ pièces dès Fr. 460.-
 + charges.

Libre tout de suite. Deux mois de loyer gratuit, machine à laver comprise.

Pour visiter: ☎ 039/41 49 58.

Pour traiter: Cogestim SA, Lausanne, ☎ 021/20 88 61. 22-3201

A louer pour tout de suite ou à convenir

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

ensoleillé, douche, WC séparés, quartier tranquille à proximité de la campagne. Fr. 350.- charges comprises.

☎ 01/461 60 78 après 17 h. 22169

Parking des Tourelles

quartier nord, encore quelques places à louer dans le garage collectif Fr. 90.- par mois.

☎ (039) 23 26 56. 91-475

À VENDRE À LA CHAUX-DE-FONDS

local commercial, 109 m²

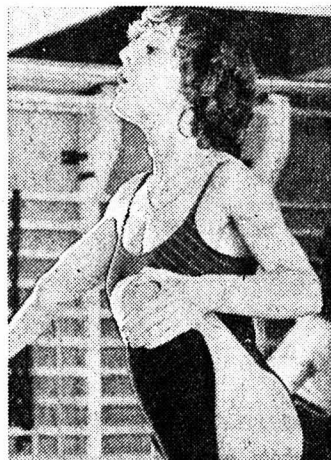
situé au rez-de-chaussée (niveau de la rue). Façade vitrée de 19 m. (terminée au gré du preneur). Arrière-magasin avec WC. Grand emplacement de parking devant le local.

Contactez notre collaborateur sur place, ☎ 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 94 94



HABITATIONS POUR TOUS SA
 44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
 Tél. (021) 29 61 38

IMAGINER - CRÉER VIVRE



- Gym dynamic
- Stretching
- Aérobic Tennis
- Self-défense
- Badminton
- Danses modernes
- Danse classique
- Jazz-moderne dances
- Rock'n'roll
- Yoga, Tai-Chi-Chuan

Cuisine gastronomique

- Flûte, accordéon
- guitare, piano
- peinture sur porcelaine
- tissage, poterie

...plus un vaste choix d'activités pour les enfants

Renseignements et inscriptions:
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Rue Jaquet-Droz 12

(039) 23 6944
école-club migros

A louer pour le 1^{er} octobre

appartement 3 pièces

bien centré. Loyer Fr. 420.- charges comprises.

☎ (039) 23 63 45 heures des repas. 22245

BCC - la banque sympathique

BCC Prêt personnel

Beaucoup de place pour des achats importants.

Lorsqu'il s'agit de faire face à une dépense inattendue. Lorsqu'il s'agit de réaliser un vœu qui vous tient à cœur. Moins compliqué, moins cher, plus rapide que vous ne le pensez. En toute discrétion. Faites-nous parvenir le coupon.

Coût d'un prêt personnel auprès de la BBC				
Montant	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
5 000.-	440.40	231.10	161.40	126.50
10 000.-	880.70	462.20	322.70	253.--
20 000.-	1761.50	924.50	645.50	506.--
30 000.-	2642.20	1386.70	968.20	759.--

Nos conditions:
 intérêt **10½%** p.a.
 y compris remise de mensualités, resp. du solde de la dette en cas d'incapacité totale de travail et de décès.

Demande de prêt pour Fr. _____ Mensualités à Fr. _____

Nom/Prénom: _____ Nationalité: _____

Date de naissance: _____ Etat civil: _____ Nombre d'enfants mineurs: _____

Profession: _____ Même emploi depuis: _____ Permis de séjour A B C

Rue: _____ NPA/Lieu: _____ Tél.: _____

Même adr. depuis: _____ Loyer mens. Fr. _____ Total des revenus Fr. _____

Date: _____ Signature: _____



Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert / 2800 Delémont, 1, rue de l'Avenir / 2400 Le Locle, 11, rue du Temple / 2001 Neuchâtel, 1, rue Si-Honoré / 2900 Porrentruy, Sur les Ponts

283/84

AVIS MORTUAIRES

SAINT-IMIER



À la revoir chère maman et grand-maman.

Toute chair est comme l'herbe
Et toute sa gloire comme la fleur de l'herbe.

L'herbe sèche et la fleur tombe,
Mais la parole du Seigneur demeure éternellement.

Pierre 1:24-25.

Madame Marie-Françoise Colaci, Antonio et Anna, à Saint-Imier;
Madame et Monsieur Chantal Urfer, Véronique, Fabrice et Vanessa,
à Saint-Imier;

Madame et Monsieur Marie-Josée Biancardi, à Locarno;

Madame et Monsieur Béatrice Vuilleumier, Nicolas et Grégory,
à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur Eric Jobin, à Bienne;

Madame et Monsieur Colette Froidevaux, Jérôme et Stéphanie, à Renan;

Madame et Monsieur Véronique Boillat, Maya, à Saint-Imier;

Monsieur Laurent Jobin, en Amérique du Sud;

Madame et Monsieur Anne-Marie Beuret, au Noirmont;

Monsieur Emile Kaempf, à Saint-Imier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de leur chère et inoubliable maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, nièce, cousine et amie,

Madame

Adrienne **JOBIN**

née FAVRE

que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 61^e année.

SAINT-IMIER, le 8 septembre 1984.
Rue du Midi 4.

La messe sera célébrée en l'église catholique romaine, le mercredi 12 septembre 1984, à 14 h. 30, suivie de l'inhumation.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

189291

LE LOCLE

L'Eternel est mon berger,
je ne manquerai de rien.
Ps. 23, v. 1.

Madame Gabrielle Choffet-Rey:

Monsieur et Madame Jean-Claude Choffet, à Nyon;

Madame Thérèse Choffet, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Samuel **CHOFFET**

leur cher beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 91^e année.

LE LOCLE, le 7 septembre 1984.

Le culte sera célébré lundi 10 septembre, à 14 heures, à la salle de La Résidence.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de La Résidence.

Domicile de la famille: Marais 32
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

189258

LE LOCLE



Repose en paix.

Madame et Monsieur Willy Droz-Baladin;

Madame Suzanne Proudhon, ses enfants et petits-enfants, en France,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Alice **BALADIN**

leur chère maman, belle-maman, sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 82^e année, des suites d'une longue maladie.

LE LOCLE, le 8 septembre 1984.

R. I. P.

Une messe sera célébrée lundi 10 septembre, à 15 h. 30, à la salle de La Résidence.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de La Résidence.

Domicile de la famille: Bellevue 16
2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

189257

Réception des avis mortuaires
jusqu'à 22 heures

JURA BERNOIS

1100e anniversaire de Reconvilier

Journée officielle et liesse populaire

La commune de Reconvilier, comme celle de Saint-Imier et de Péry, fête cette année son 1100e anniversaire. Les festivités officielles ont eu lieu en cette fin de semaine. Le samedi après-midi a été consacré aux discours ainsi qu'à la plantation d'un arbre du 1100e. La manifestation s'est déroulée devant la salle des fêtes, par un vent plutôt froid pour la saison, en présence de quelque 200 personnes, dont les conseillers d'Etat bernois Werner Martignoni et Henri-Louis Favre, ce dernier étant de Reconvilier.

De nombreuses personnalités politiques et divers membres des autorités cantonales et communales étaient de la partie.

Le soir, la population a eu le plaisir d'assister à la deuxième représentation de la revue villageoise et dès 23 heures, l'orchestre «Los Renaldos» invitait à la danse.

La journée du dimanche était consacrée tout entière aux familles. Les corps de musique de Saint-Imier et «La Chanson d'Erguel» étaient invités à y donner un concert.

L'ouverture de la cérémonie officielle a été faite par la Fanfare de Reconvilier. C'est M. Jean-René Carnal, membre du comité d'organisation du 1100e, qui a introduit les divers orateurs.

Le maire de la commune, M. Erwin Steiner, a souhaité la bienvenue à l'assemblée. La parole a ensuite été cédée à un célèbre enfant de Reconvilier, le conseiller d'Etat Henri-Louis Favre, directeur de l'Instruction publique.

Avant de remettre un présent de la part du Gouvernement au maire du village, M. Favre a rendu hommage à tous ceux et à toutes celles qui ont contribué au succès des festivités en y consacrant pendant de longs mois leurs loisirs. Il a retracé les grandes lignes de l'histoire de Reconvilier en soulignant le bon sens terrien allié à une étonnante dextérité

«Mouvement du Laufonnais»
La lutte continue

Le «Mouvement du Laufonnais», anti-bernois, entend poursuivre sa lutte pour l'intégration du Laufonnais bernois à la région bâloise. Dans une résolution publiée à Laufon samedi, à l'occasion d'une «journée souvenir», le mouvement accuse le gouvernement bernois d'avoir, l'année dernière, considérablement influencé l'issue du scrutin. On se souvient que les citoyens du Laufonnais s'étaient prononcés pour le maintien du district de Laufon à Berne. (ats)

«Caisse noire»
de l'Etat de Berne
Protestations de
Force démocratique

Le mouvement pro-bernois Force démocratique s'est élevé dimanche contre les déclarations faites à Delémont à propos des subsides que lui a versés l'Etat de Berne. Il relève, par la voix de son secrétaire, que «l'aide financière de Berne affectée à la défense du Jura bernois contre les agressions nordistes est sans commune mesure avec les dégâts provoqués par le Bélér en territoire bernois». Pour le reste, Force démocratique dit regretter que le «président du Gouvernement jurassien n'ait pas voulu saisir la proposition de détente répétée dimanche dernier, montrant par là même qu'il reste sous la coupe d'un mouvement inquiet pour la paix publique». (ats)

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:

Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruins, Sports. - Raymond Déruins, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diaz, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeanneret, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Coordinateur de jour. - Pierre Veya, Jura. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral.

Stagiaire:
Pascal Brandt.

Publicité:

Locale: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: ASSA

qui ont permis le passage à l'ère industrielle. Le conseiller d'Etat, après s'être réjoui de la stabilité politique du village, s'est félicité de la réjouissante activité de la métallurgie dans le Reconvilier de 1984.

UN ARBRE DU 1100e

Le président de la Commission historique qui a réalisé une splendide plaque retraçant la longue vie du village, M. Michel Bourquin, a ensuite prononcé quelques mots à son tour. Il a rappelé comment l'idée des festivités a germé et comment la commission s'est mise à la tâche. Des 1100 ans d'histoire du village, il a présenté un bref résumé, mettant l'accent, ici ou là, sur des faits importants.

Le dernier orateur, le pasteur Laperelle, a lui transmis un message œcuménique à l'assemblée. Thème de son mes-

sage: l'endroit et l'envers, deux mots qui l'ont mené très loin avec beaucoup d'emphase. Enfin, les participants ont assisté à la plantation de l'arbre du 1100e à proximité de la salle des fêtes.

La fête s'est poursuivie le soir à la salle des fêtes, où se donnait, pour la deuxième fois, une très ambitieuse revue villageoise. Le succès aura été complet et tous les spectateurs n'oublieront pas de sitôt l'image gaie et vivante que leur auront donné les comédiens de l'histoire de leur village.

La journée du dimanche aura elle fait le bonheur des enfants puisque nombre de jeux avaient été organisés en leur honneur. Ils auront même pu aller gratuitement en carrousel et pour les plus téméraires, des vols en montgolfières et des baptêmes de l'air en hélicoptères auront fait mieux que l'affaire.

C. D.

Merveilleux concert à Tramelan

Un événement choral unique

Il fallait vraiment y croire et avoir une dose d'optimisme sans limite pour associer trois choeurs de la région mais de conceptions différentes pour présenter à un public nombreux et reconnaissant un concert merveilleux. M. Emile de Ceuninck a fait passer de splendides moments musicaux à de nombreux mélomanes venus à Tramelan samedi soir et à Moutier dimanche en fin d'après-midi. Gageons qu'il en sera de même ce prochain week-end à Bienne.

Le Choeur de l'Ecole normale de Bienne, le Choeur de la paroisse de Bévilard et le Choeur mennonite de Tramelan chantaient en un seul choeur accompagné d'un ensemble instrumental tout aussi merveilleux. Les éloges entendus à l'issue de ce concert nous permettent d'affirmer qu'il s'agissait vraiment d'un événement choral unique.

On a pu entendre toute une chorale formée de très nombreux jeunes interpréter la Messe allemande de Schubert et le Magnificat (à 8 voix) de Pachelbel. Pour réussir à communiquer autant d'enthousiasme à ces jeunes il fallait vraiment qu'au pupitre soit placé un

maître en la matière, en l'occurrence M. Emile de Ceuninck.

Vêtus de bleu les 200 exécutants ont été ovationnés en fin de concert et les applaudissements nourris représentent une reconnaissance sans limite d'un public qui a su apprécier.

C'est au temple réformé que se donnait ce concert qui sera repris samedi 15 septembre à 20 h. 30 à l'Eglise du Pasquart à Bienne et le 16 septembre à 17.00 heures au même endroit. Au programme la Messe allemande de Schubert pour choeur à 4 voix et ensemble à vent où le choeur a montré une maîtrise remarquable pour une exécution parfaite. Le Magnificat de Pachelbel donnait l'occasion à ces 200 exécutants d'exprimer leur joie de chanter où les voix puissantes donnaient un relief tout particulier à cette dernière exécution.

En intermède l'on appréciait tout autant une suite de J. Bodin de Bois-mortier, suite pour ensemble d'instruments à vent interprétée avec une maîtrise toute particulière par la vingtaine de musiciens et un divertimento pour quintette à vent de J. Haydn tout aussi apprécié. (vu)

Trois interventions déposées à Berne
Dépôt militaire près du Pierre-Pertuis

La députée de Cortébert Simone Strahm, du psa, vient de déposer trois interventions parlementaires à Berne. Dans une motion, elle demande que soit déplacée la construction militaire sise à proximité du Pierre-Pertuis. Selon Mme Strahm, ce dépôt enlaidit le site historique de la pierre percée. Elle prie donc le Conseil exécutif d'intervenir auprès des instances concernées.

Par le biais d'une interpellation, elle s'inquiète d'autre part d'un projet de restructuration à l'ETS de Bienne. «Ce projet semble mener à la suppression en section mécanique de la seule classe ouverte aux Romands et aux Tessinois désirant obtenir un titre d'ingénieur automobile», explique-t-elle.

Elle demande donc au gouvernement de lui indiquer si le projet a été définitivement accepté, si la suppression de ladite classe est déjà effective, si les cantons ont été consultés et si le corps enseignant concerné a eu son mot à dire.

Enfin, la parlementaire autonomiste, par le biais d'une question, demande des renseignements au gouvernement ber-

nois sur le commando qui se fait appeler «groupe de défense armée». «Il me semble scandaleux que tout un chacun puisse menacer des personnalités dans notre région, il est de même regrettable que le gouvernement et les autorités ne soient pas intervenus», constate-t-elle. (cd)

Amnesty International:
un concert exceptionnel

Dans le cadre d'une campagne internationale contre la torture, qui se déroulera jusqu'à fin 1985, le mouvement mondial de défense des droits de l'homme «Amnesty International» organise, le 12 septembre, à 20 h. 30, au Palais des Congrès de Bienne, un concert exceptionnel. Deux pianistes réputées, Martha Argerich et Brigitte Meyer. Au programme de ce duo de pianos, Mozart, Brahms, Rachmaninov et Ravel. (comm)

PUBLICITÉ

A l'occasion de ma grande vente
aux enchères 18-19 octobre 1984

J'ACHÈTE

ou j'accepte en soumission toutes
antiquités, meubles, tableaux, bijou-
terie, argenterie, pendules, bibelots,
etc.

Paiement comptant au plus haut prix
ou prix supérieur obtenu lors des en-
chères

Cl. Meyer, rue de la Gare 17
Case postale 535, 2501 Bienne

Tél. magasin: 032 23 26 07
Tél. privé: 032 22 72 06

LA NEUVEVILLE

Appel de fonds
pour la restauration
de la Blanche-Eglise

La rénovation de la Blanche-Eglise, classée monument historique depuis 1911, est en cours. Pourtant les fonds du Conseil de paroisse affectés aux travaux ne suffisent pas à couvrir les frais. Les autorités paroissiales viennent donc de lancer une collecte sur le plan national. Nous y reviendrons plus en détail dans une prochaine édition. (Imp)

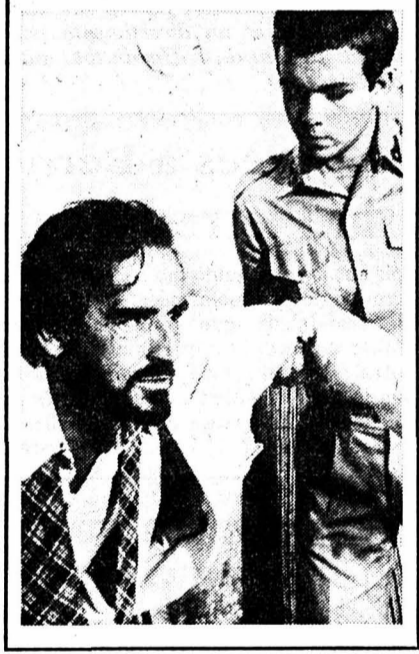
lundi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 12.00 Midi-public (12.05 Le Temps de vivre... le Temps d'aimer), des flashes du Téléjournal (12.00, 12.30 et 13.00)
13.25 Capitaine X Sang viennois. Série
14.20 Græzi ! Musik und Gäste Variétés avec: Stephan Sulke - Gianna Nannini - Reny Rehmann - Al Bano & Romina Power - Peter Maffray
15.05 Vision 2: Escapades Au «Tierspital» de Berne
15.50 Vision 2: Jardins divers Sous le chapiteau de Knie
17.00 Flashjazz Claire Hamill et le groupe Caravan
17.20 Télévision éducative Telactualité. - Qu'es-ce que l'ONU ?
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes - Pimpa: Le Cerf-volant et l'Arc-en-Ciel. - Une histoire à bricoler
18.10 Les Quatre Filles du Dr March (2) Série en dessins animés
18.35 Journal romand
18.55 Dodu Dodo (135)
19.10 De A jusqu'à Z Jeu
19.30 Téléjournal

20.15 Spécial cinéma



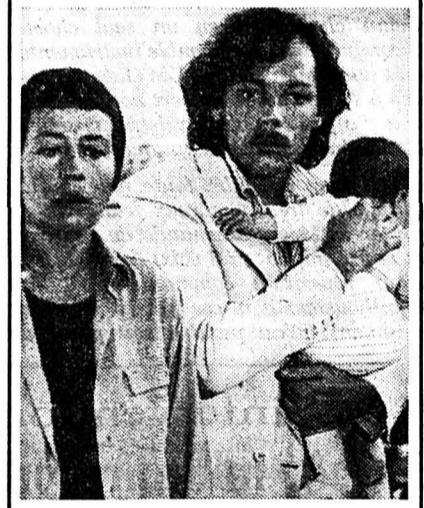
- 22.55 Téléjournal
23.10 Vision 2: L'antenne est à vous Association romande des aides familiales

FRANCE 1

- 11.20 Vision plus
11.50 La une chez vous
12.00 Nans le Berger Laurent. Feuilleton
12.30 La bouteille à la mer Jeu. Invitée: Linda de Souza
13.00 Le journal à la une
13.45 A pleine vie
13.50 La Petite Maison dans la Prairie
14.45 7 sur 7 Invité: Jacques-Yves Cousteau
15.40 A pleine vie
15.42 Accroche-cœur
16.00 La maison de TF1
17.20 Aventures inattendues
17.55 Informations
18.10 Le village dans les nuages
18.10 Magic Hall Magazine
18.55 Tour de l'Avenir Castres-Foix. Résumé
19.15 Actualités régionales
19.35 Emissions d'expressions directe
20.00 Le journal à la une

20.35 La Clé sur la Porte

Film d'Yves Boisset, d'après le roman de Marie Cardinal. Avec: Annie Girardot - Patrick Dewaere - Eléonore Klarwein - Stéphane Jobert



Marie Arnault est professeur de lettres et mère de famille. Elle a épousé un mari toujours absent et actuellement au Canada; elle vit mal sa frustration mais tente de mettre en accord tant chez elle qu'au lycée, sa vie et ses principes libéraux et généreux. Dans sa classe, on parle plus de problèmes implicites et contemporains (drogue, homosexualité, organisation sociale) que des auteurs au programme. Dans son appartement, la clé est toujours sur la porte et elle accueille volontiers les amis de sa fille qui est également son élève.

- 22.15 Etoiles et toiles Wim Wenders: «Paris-Texas», Palme d'Or Cannes 1984
23.10 Une dernière
23.25 Clignotant

ANTENNE 2

- 12.00 Midi informations - Météo
12.08 L'académie des 9 Avec: Hervé Vilard - Sophie Agacinski - Anne-Marie Carrière
12.45 Antenne 2 midi
13.30 La Pendule (1) Avec: Jean-Luc Moreau - Pascale Pellegrin - Henri Guybet
13.45 Aujourd'hui la vie Votre invité: Francis Lalanne
14.50 Gaston Phébus, le Lion des Pyrénées (1) Série. Avec: Jean-Claude Drouot - France Dougnac
15.45 Cette semaine sur l'A2
16.00 Apostrophes Les profs
17.10 La télévision des téléspectateurs
17.40 Récér A2 La Couleur du Vent - Latulu et Lireli - Les Schtroumpfs: Le Petit Géant
18.30 C'est la vie Les Français sont-ils sales ?
18.50 Des chiffres et des lettres Jeu
19.10 D'accord, pas d'accord
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal

Emmenez-moi au théâtre 20.35 La Tragédie de Carmen

De Peter Brook, d'après Georges Bizet, Prosper Mérimée, Meilhac et Halévy. Avec: Hélène Delavault - Howard Hensel - Agnès Host - Jake Gardner

Carmen, née de l'imagination de Prosper Mérimée en 1845, portée à l'Opéra par Georges Bizet en 1875, n'a jamais cessé d'évoluer, au gré des adaptations, des modes et des moeurs lyriques. Elle reste cependant la Carmen saisie dans un irréductible antagonisme. Soumise à un destin qu'elle sait implacable, elle affirme farouchement sa liberté, quitte à en mourir: «Libre elle est née et libre elle mourra».

22.00 Plaisir du théâtre



- Invitée: Edwige Feuillère
23.00 Edition de la nuit
23.20 Bonsoir les clips

FRANCE 3

- 17.00 Télévision régionale 19.10 Inf 3 - 19.15 Actualités régionales
19.55 Inspecteur Gadget
20.05 Jeux de 20 heures
Cycle Angélique
20.35 Angélique et le Sultan Film de Bernard Borderie. Avec: Michèle Mercier - Robert Hossein - Jean-Claude Pascal
22.15 Soir 3
22.35 Thalassa
23.20 Une bonne nouvelle par jour
23.25 Prélude à la nuit

SUISSE ALEMANIQUE

- 16.15 Rendez-vous Informations pour l'AVS
17.00 Mondo Montag Munkhavn: 1. La vie difficile en l'année 1897, film documentaire norvégien
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Tivarade
18.30 Hollywood La fin d'une époque
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal Sports
20.00 Weisch no...
20.55 Hommes, science, technique L'auto de demain existe déjà
21.40 Téléjournal
21.50 Hirnbrennen Film avec Gerhard Dorfer
23.20 Tétéxte Bulletin de nuit

ALLEMAGNE 2

- 16.00 Informations
16.05 La boîte à musique (6)
16.35 Au royaume des animaux sauvages Le monde des palmipèdes
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-Télé
17.50 SOKO 5113 La Piste conduit en Sardaigne
19.00 Informations
19.30 Reportage du lundi
20.15 Winnetou III Film
21.45 Journal du soir
22.05 Nichts Neues unter der Sonne ? Série
22.50 Eugenie Marlitt und die Gartenlaube Histoires d'un ancien illustré
0.20 Informations

SPECIAL CINEMA

Parfum de Femme

TVR, ce soir à 20 h 15
Comme chaque année à pareille époque, les salles de cinéma offrent une profusion de films nouveaux, abondance qui contraste avec le demi-sommeil estival. Pour «Spécial cinéma», il s'agit donc de rendre compte d'une actualité particulièrement intense. Qu'on en juge: pour la deuxième rubrique de la soirée, Christian Defaye proposera rien moins qu'une interview de Spielberg à l'occasion de la sortie de son dernier film («Indiana Jones»), ainsi qu'un plateau autour de «Dagobert, le nouveau Risi, avec Carole Bouquet. C'est d'ailleurs cette séquence qui motive bien sûr le choix de «Parfum de Femme» en ouverture de soirée, un film qui permet de voir à l'œuvre un des plus grands du cinéma contemporain, Vittorio Gassman. «Parfum de Femme» est interprété par un monstre sacré, Vittorio Gassman, dans un rôle à sa mesure; celui d'un officier rendu aveugle et manchot par l'explosion d'une charge, et qui, loin de se comporter en infirme, manifeste au contraire, un appétit de vivre et un amour immo-



SUISSE ITALIENNE

- 18.00 Palmiro Giringiro A la Recherche de l'Etoile polaire
18.05 Il Frottivendolo Fables européennes
18.45 Téléjournal
18.50 Objectif sports
19.25 MASH Le Dernier Ennemi. Série
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Inventaire campagnard Habitations rurales
21.35 Gli Emarginati Film sud-africain de Ross Devinish (1973), avec Yvonne Bryceland
23.10 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

- 15.00 Programmes d'été
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Magnum On ne vole pas les Dieux. Série
21.00 Seulement un quart d'heure Mélodies d'opéras et de «tubes»
21.15 Moskau City
22.00 Muatta, i bin a Guckuck (2)
23.00 Der Junge mit der Rikscha Film chinois
1.00 Téléjournal

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.30 Journal de midi. 12.45 Actualité. 13.30 Avec le temps: disques; 14.05 Profil; 15.05 Le diable au coeur; etc. 18.05 Journal du soir. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Emission sportive. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Dossiers. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar (suite). 20.02 Au clair de la une. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Théâtre: Le Traversier, de Félix Leclerc. 23.10 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

12.30 Table d'écoute: nouveautés du disque classique. 12.55 Les concerts. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.05 Suisse-musique. 16.00 La vie qui va, par D. Bron et V. Florence. 17.05 Rock-line. 18.10 Jazz. 18.30 Empreintes: des arts et des hommes. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani. 20.00 Prélude. 20.15 Concert: Wiener Philharmoniker, dir. H. von Karajan: Schumann, Tchaikovski. 21.35 Musique du Groupe des Six. 23.00 Une révolution: 1905. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, mus. et infos.

12.15 Journ. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. Sport. Nouvelles. 19.15 Sports. 20.00 Mus. populaire. 21.00 Disques. 22.00 Opérettes, opéras. 23.00 Jazz. 24.00 Club de nuit. 2. 12.30 Journal. 12.40 Culture. 13.30 Mus. pour piano et Lieder. 14.05 RSR 2. 16.00 Feuille. 16.30 Pages class. 18.20 Novitads. 18.30 Infos. 18.45 Italien. 19.15 Magazine agricole. 19.30 Culture. 20.15 Festival de Lucerne: Wiener Philharmoniker: voir RSR 2. 23.00 DRS 3.

Emissions diffusées en stéréophonie. Informations à 7.00, 9.00, 12.00, 13.00, 19.55 et 23.00. 12.05 Concert: Groupe vocal de France; Ensemble instrumental. 13.30 Mus. légère. 14.04 Repères contemporains. 15.00 L'après-midi des musiciens. 18.00 Festival de Besançon: Violoncelle et piano. 19.05 L'imprévu. 20.00 Jazz. 20.45 Scottish Chamber Orchestra, dir. et soliste: A. Brendel; Haydn, Mozart, Beethoven (Festival de Besançon). 23.00 Les soirées de France-Musique.

12.05 Nous tous chacun. 12.45 Panorama. 13.30 Avec ou sans rideau. 14.10 Un livre des voix. 14.50 Mus.: Dédicaces et mémoire. 16.03 Arts et gens; Images: l'actual. de la gravure; 16.45 Vitrine; 17.00 Oeuvres clés/clés du temps; 17.30 La Radio sur la place. 18.30 Comment va le monde, Unamuno ? 19.00 Mag. 19.25 Jazz. 19.30 L'homme et l'informatique. 20.00 Enjeux internat. 20.30 L'autre scène ou les vivants et les dieux. 21.50 Mus.: Dédicaces et mémoire. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

0.05-6.00 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier; météo. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute oecuménique. 7.32 Diagnostic. 8.10 Revue de la presse romande. 8.30 Indicateur économique. 8.40 Mémento. 9.00 Météo. 9.05 Turbulences, par Francis Parel: séquences variées. 11.30 On va pas rigoler tous les jours, par Jean Charles. 12.20 La pince.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.10 6/9 avec vous, réveil en musique. 7.15 Concours. 7.30 Classique. 8.10 Concert-actualité. 8.58 Minute oecuménique. 9.05 La vie qui va... Actuel. 9.30 Le temps d'apprendre. Regard sur... la poésie. 10.00 Portes ouvertes sur la vie. 10.30 La musique et les jours: 1. Intégrale: Symphonies de Schubert; 2. Au creux de l'oreille. 12.00 Musique populaire, grands compositeurs: Glazounov..

Seul l'essentiel des programmes est donné ici. 1. Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 12.00 Rendez-vous. Sport. 2. 6.00 Mattinata. 6.10 Pages de Brahms, Schubert, Mozart et Albinoni. 7.00 Actualités. 7.15 Pages de Clementi, Beethoven, Krommer, Liszt, Moussorgski et Martinu. 9.00 Aula. 9.05 Radio scolaire. 10.00 z. B. 12.00 Pages de Mikulicz, Anderson, Quelle, Roger et Millöcker.

Informations à 7.00, 9.00, 12.00, 19.00 et 23.00. 6.00 Musique légère: œuvres de Walberg, Tchaikovski, Khatchaturian, Weiss. 7.10 Actualité du disque. 8.00 Le journal de musique. 9.05 Le matin des musiciens: Les grandes heures du Festival de Besançon: 19e Concerto, Mozart; 10e Sonate, Beethoven; Symphonie No 2 «Le double», Dutilleux; Les Romances de Magdelone, Brahms; Choral, Franck.

Programmes donnés sous réserve. 7.00 Matinales. 7.30 Revue de presse. 8.00 Les chemins de la connaissance: L'héritage (7): Un patrimoine en béton. 8.33 Le rêve dans l'Antiquité (7): le rêve dans Hérodote. 8.50 La cité des songes. 9.05 Les matinées de France-Culture: la matinée des autres. 10.30 Le texte et la marge. 10.50 Musique: Black and Blue; Propos de rentrée. 12.05 Nous tous chacun: l'année du bac.

Lundi

Mardi